

Déposé le : 21 septembre 2015

N° : CCE-041

Secrétaire : *M. P. Durocher*

# Rapport de l'Université Laval présenté à la Commission de la culture et de l'éducation

Audition 2015

En application de la Loi sur les  
établissements d'enseignement de  
niveau universitaire

25 novembre 2014



# Rapport de l'Université Laval présenté à la Commission de la culture et de l'éducation

Audition 2015

En application de la Loi sur les  
établissements d'enseignement de  
niveau universitaire

25 novembre 2014



## **TABLE DES MATIÈRES**

---

### **SECTION 1 : BILAN ET PERSPECTIVES**

- 1.1 L'Université Laval en bref
- 1.2 Orientations de développement - Horizon 2017
  - 1.2.1 Efforts de recrutement
  - 1.2.2 Appui à la réussite
  - 1.2.3 Innovation dans l'offre de formation
  - 1.2.4 Internationalisation de la formation et de la recherche
  - 1.2.5 Développement de la recherche et de la création
  - 1.2.6 Recrutement de professeurs et fidélisation du corps professoral
  - 1.2.7 Développement des talents et valorisation de l'engagement
  - 1.2.8 Amélioration de la qualité de vie et développement durable
  - 1.2.9 Saine gestion des finances
- 1.3 Aperçu comparatif des performances de l'Université Laval
  - 1.3.1 Satisfaction étudiante
  - 1.3.2 Persévérance et réussite des études
  - 1.3.3 Leader en mobilité internationale
  - 1.3.4 L'excellence de nos étudiants-athlètes
  - 1.3.5 Placement des diplômés
  - 1.3.6 Recherche
  - 1.3.7 Leader en développement durable
  - 1.3.8 Classements nationaux et internationaux
- 1.4 Suivi des recommandations émises par la Commission lors de la dernière audition des dirigeants des établissements universitaires

---

### **SECTION 2 : INDICATEURS DE SUIVI UNIVERSITAIRE**

- Effectifs étudiants et professoraux
- Recherche
- Réussite des études
- Données financières
- Effectifs étudiants par discipline et par sexe

---

### **SECTION 3 : ÉTATS FINANCIERS**

- Rapport financier annuel

---

## SECTION 4 : ÉTAT DU TRAITEMENT DES DIRIGEANTS

- Rapport de l'auditeur indépendant
- Formulaire d'approbation
- Tableau 1: Personnel de direction supérieure
- Tableau 2 : Autres catégories de personnel de direction
- Tableau 3 : Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés
- Extrait du règlement régissant à l'Université Laval, les modalités d'exercice des droits d'indemnités de départ

---

## SECTION 5 : PRÉSENTATION DU RECTEUR

- Note biographique de M. Denis Brière

---

## ANNEXE

- Horizon 2017 : Orientation de développement de l'Université Laval (version complète)
-

## **1.1 L'UNIVERSITÉ LAVAL EN BREF**

Première université francophone à voir le jour en Amérique, l'Université Laval est la source de tout l'enseignement supérieur de langue française au Québec, au Canada et en Amérique.

L'Université Laval a longtemps formé l'élite intellectuelle québécoise francophone et son influence est toujours marquante. Encore aujourd'hui, on considère l'Université Laval comme un des principaux porte-étendards de la conservation du fait français en Amérique.

### **Effectifs étudiants (à la session d'automne)**

- Quelque 41 000 étudiants
- Près de 75 % à temps plein
- Plus de 25 % aux cycles supérieurs
- Quelque 5 000 étudiants d'origine étrangère
- Près de 900 résidents en médecine et 400 stagiaires postdoctoraux

### **La diplomation**

- 270 000 diplômés à travers le monde
- Plus de 11 500 diplômes et attestations émis en 2013-2014

### **Le personnel**

- Plus de 9 500 employés, incluant notamment quelque 3 000 professeurs, chargés de cours et autres membres du personnel enseignant et plus de 2 600 employés étudiants.

### **L'enseignement**

- 17 facultés et plus de 60 départements, écoles ou instituts
- Plus de 400 programmes d'études
- 5 [profils d'études](#): développement durable, distinction, entrepreneurial, international et recherche
- 13 chaires de leadership en enseignement
- Plus de 70 programmes offerts entièrement à distance et quelque 700 cours offerts en ligne

### **La recherche**

- Avec 307 M\$ en fonds de recherche, l'Université Laval est au 8<sup>e</sup> rang canadien du classement Research Infosource
- Plus de 260 centres, chaires, instituts et regroupements de recherche
- 10 établissements de santé et des services sociaux affiliés

## 1.2 ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT - HORIZON 2017

L'Université Laval s'est dotée, à l'hiver 2008, d'un plan d'orientation intitulé *Horizon 2012*, lequel a permis de mobiliser sa communauté universitaire autour d'une vision commune et stimulante du développement de notre Université et de déterminer les moyens à mettre en œuvre en vue de sa réalisation. « Devenir l'une des meilleures universités au monde », telle est notre ambition pour le rayonnement de notre établissement, son évolution et le maintien de sa contribution au mieux-être et au progrès de la société.

Dans la continuité du travail accompli depuis cinq ans, un vaste exercice de consultation a été mené en 2012-2013 auprès de la communauté universitaire, ce qui a permis d'actualiser ce plan maintenant intitulé [Horizon 2017 : orientations de développement de l'Université Laval](#) (voir version complète en annexe).

Inclusif et dynamique, ce plan s'inscrit dans une perspective de développement durable qui englobe notre Université dans toutes ses composantes. Il propose 9 grands objectifs stratégiques qui touchent à toutes les facettes de notre mission universitaire :

- Favoriser le recrutement, la persévérance et la réussite des étudiants
- Innover dans les programmes de formation et l'offre des services pour les adapter aux nouvelles réalités des étudiants et aux besoins de la société
- Accentuer l'internationalisation de la formation et de la recherche, et la mise en œuvre de projets de coopération internationale
- Assurer un développement efficace de la recherche et de la création
- Attirer et recruter plus de professeurs, et fidéliser l'ensemble du corps professoral pour contribuer au développement de l'établissement
- Planifier et optimiser le recrutement du personnel enseignant et administratif, ainsi que la mobilité interne du personnel administratif
- Valoriser l'engagement et l'apport des membres de la communauté et accroître la notoriété de l'Université Laval
- Améliorer les conditions de vie des étudiants et de l'ensemble de la communauté universitaire et faire de l'Université Laval un exemple en matière de développement durable
- Assurer une saine gestion des finances de l'Université et améliorer les modes de gouvernance et de reddition de comptes

Plus d'une cinquantaine d'actions viennent appuyer la réalisation de ces objectifs et quelque 35 indicateurs de suivi permettront d'en évaluer périodiquement les résultats et d'apporter au besoin des modifications ou des ajouts.

### 1.2.1 Efforts de recrutement

#### Admission

Pour la session d'automne 2014, le seuil de 50 000 demandes d'admission a été dépassé. Il s'agit d'un nouveau record qui témoigne du nombre croissant de candidates et de candidats désireux de poursuivre leurs études à l'Université Laval.

#### Inscriptions

Le nombre d'étudiants inscrits à l'automne 2014, tous cycles confondus, indique une hausse de 3 % comparativement à l'année précédente démontrant ainsi le pouvoir d'attraction grandissant qu'exerce l'Université Laval, notamment auprès des étudiants étrangers et des personnes qui font un retour aux études, dont la hausse des nouveaux inscrits à la session d'automne 2014 s'élève respectivement à 5 % et à 12 %.

Cette attractivité n'est évidemment pas le fruit du hasard et s'explique par bien des facteurs, dont l'excellence de l'environnement de recherche, la qualité du milieu d'études, la pertinence des programmes de formation et tous les efforts réalisés pour mieux faire connaître l'offre de l'Université Laval.

### 1.2.2 Appui à la réussite

Ces efforts en matière de recrutement seraient par ailleurs vains sans les importants moyens déployés pour favoriser aussi la réussite des étudiantes et des étudiants, de leur arrivée sur le campus jusqu'à leur entrée sur le marché du travail.

La réussite par les étudiants de leur programme de formation est la mesure ultime du succès de l'encadrement et des moyens qui le supportent. Le premier objectif en matière de formation proposé dans le plan d'action *Horizon 2017 – Orientations de développement de l'Université Laval* est de favoriser le recrutement, la persévérance et la réussite des étudiants. À l'Université Laval, nous croyons qu'une grande majorité d'étudiants peuvent réussir leurs études s'ils sont placés dans des conditions adéquates d'encadrement et s'ils reçoivent le soutien dont ils ont besoin au moment opportun. Dans cette perspective, les actions se sont poursuivies et de nouveaux projets ont été entrepris afin de soutenir la persévérance et la réussite étudiantes aux trois cycles de formation.

#### Mesures d'encadrements

Plusieurs mesures ont aussi été mises en place au cours des dernières années pour renforcer l'encadrement et le soutien dont les étudiants peuvent avoir besoin à différents moments de leur parcours universitaire. Par exemple:

- Depuis sa création à l'automne 2009, le *comité d'appui à la réussite (CAR)* poursuit ses activités afin, notamment, de mettre en place des mesures de plus en plus ciblées de soutien à la réussite à la lumière des données recueillies. Plusieurs projets découlent de la création de ce comité dont un programme de tutorat d'étudiants au 1<sup>er</sup> cycle et le développement d'un système de dépistage précoce des étudiants à risque. Ce système de dépistage, qui prend la forme d'un tableau de bord intégré au Portail des cours, permet aux étudiants de prendre rapidement conscience de leur niveau de participation et de leurs

résultats dans les cours auxquels ils sont inscrits. Il permet également aux enseignants et aux directions de programme d'être proactifs auprès des étudiants présentant des signes de difficulté, en les orientant rapidement vers les ressources d'aide les plus appropriées en fonction de leur situation et des difficultés éprouvées.

- La révision récente du Règlement des études a permis d'actualiser et de mieux encadrer les pratiques de gestion des études, d'autant plus que cet exercice s'est réalisé en concertation avec la CADEUL et l'AELIÉS, plaçant ainsi les préoccupations et les attentes des étudiants au cœur des changements apportés.
- La conception du programme «La santé mentale en milieu universitaire», rendue possible grâce à un don de 225 000\$ de Bell, viendra outiller les membres de la communauté qui interviennent en première ligne.
- Le Centre d'aide en français, qui est né des initiatives du CAR, a fait l'objet d'un projet pilote en 2013. Il a été officiellement inauguré à l'automne 2014 et offrira aux étudiants un vaste programme de formations, d'ateliers et de tutorat.
- Les mesures déjà mises en place au cours des dernières années sont maintenues et constamment adaptées. Elles s'appuient sur des politiques institutionnelles qui se veulent englobantes et sur des analyses toujours plus raffinées des situations des étudiants. Ainsi, la *Politique de reconnaissance de l'implication étudiante*, dont la portée a été élargie au fil des années, encourage les étudiants à s'engager de manière significative en tant que membres de la communauté universitaire et en tant que citoyens en permettant de reconnaître cette implication dans le relevé de notes.
- La *Politique d'accueil, d'encadrement et d'intégration des étudiants* de tous les cycles exprime quant à elle l'importance première que l'Université accorde à la réussite et à l'accomplissement des étudiants. Elle intègre en un seul document les principes et orientations en ces matières et vise à renforcer la cohérence des actions déjà entreprises.
- De nouvelles mesures visant l'amélioration de l'expérience étudiante ont été mises en place. Mentionnons notamment la création d'un guichet unique virtuel – Étudiants UL – qui permet d'accéder à l'ensemble de nos services en un seul clic, l'extension des heures d'ouverture de certains services et l'amélioration de plusieurs aires d'études et de vie.

## Accueil en première année

Au premier cycle, toutes les enquêtes identifient la première session à l'Université comme un moment décisif de la persévérance aux études. C'est pourquoi une attention particulière est accordée à ce premier contact avec la vie universitaire, et ce, dans toutes les facultés.

- Le processus d'accueil à l'Université a été élaboré en étroite relation avec les associations étudiantes. Il débute au moment du prononcé d'admission favorable, couvre l'inscription, l'accueil et l'encadrement pédagogique ainsi que le soutien académique et administratif de l'étudiant jusqu'à la fin de la première session d'inscription dans le programme. En partenariat avec les associations étudiantes facultaires, les activités d'accueil et de soutien prennent la forme, entre autres, de jumelage ou de parrainage des nouveaux étudiants par les plus anciens. La constitution de cohortes homogènes est favorisée dans plusieurs programmes.
- En outre, l'Université soumet un questionnaire aux étudiants du 1er cycle leur permettant de faire une auto-évaluation des facteurs associés à la persévérance et la réussite scolaire. L'étudiant reçoit par la suite un bilan de ses réponses et différentes ressources lui sont suggérées. Le Centre d'aide aux étudiants offre, quant à lui, plusieurs ateliers et formations interactives en ligne sous le chapeau « Les clés de la réussite ». Ces formations et ateliers sont très appréciés par les étudiants. De nouvelles thématiques se sont d'ailleurs ajoutées en cours d'année.



## Reconnaissance des acquis et groupes-étudiants particuliers

- Même si la majorité des étudiants est issue du pré-universitaire collégial, un pourcentage de plus en plus important d'étudiants arrive à l'Université après un parcours différent. Les étudiants étrangers, les adultes, les diplômés de programmes collégiaux professionnels, les diplômés des programmes de DEC enrichi (baccalauréat international, DEC sciences-lettres-arts), les étudiants en changement de programme ou d'université constituent des exemples de sous-groupes particuliers dont les besoins sont pris en considération au moment de l'étude de leur dossier à l'admission et durant leur cheminement par la suite.
- Des mesures spécifiques sont prises pour l'accueil et l'encadrement des étudiants étrangers. Depuis l'automne 1999, tout nouvel étudiant étranger bénéficie d'une rencontre individuelle avec un conseiller afin de faciliter son acclimatation à la vie au Québec et à la vie universitaire. Depuis l'automne 2008, les étudiants étrangers bénéficient d'un programme de jumelage avec des étudiants du campus. Cette année, plus de 400 étudiants étrangers ont participé au programme et ont ainsi vu leur première arrivée à Québec et sur le campus facilitée. Depuis l'automne 2011, une entrevue téléphonique, dans le cadre de l'opération « Comment ça va? » est effectuée afin d'évaluer l'adaptation sociale et scolaire des nouveaux étudiants étrangers et de les informer sur les ressources disponibles en cas de difficulté. Une attention particulière est accordée à la connaissance du français; des cours de français et de culture sont offerts aux étudiants étrangers avant leur arrivée à l'Université. Ces mesures se poursuivent et sont constamment enrichies par l'expérience acquise.
- La Politique de reconnaissance des acquis favorise l'admission de toute personne ayant un projet d'études de niveau universitaire. Elle a été révisée et élargie en juin 2012 afin d'y inclure plus nettement la reconnaissance de l'expérience, c'est-à-dire les acquis extrascolaires. C'est maintenant la Politique de reconnaissance des acquis scolaires et extrascolaires.
- Les adultes qui reviennent aux études après une interruption bénéficient d'un service d'aide à leur admission. Leurs acquis antérieurs sont évalués et une feuille de route personnalisée est préparée en vue de leur permettre d'être admis dans le programme ou le cours de leur choix. Les acquis scolaires et expérientiels sont considérés.
- L'Université a continué à renforcer ses mesures d'accommodement déjà en place pour l'intégration des populations étudiantes dites émergentes, c'est-à-dire celles qui sont constituées d'étudiants présentant un trouble de l'apprentissage, un trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité, un trouble de santé mentale ou un trouble envahissant du développement, dont le nombre augmente au fur et à mesure que les niveaux antérieurs d'enseignement les préparent aux études universitaires. Un comité a été mis en place spécifiquement pour ces étudiants.
- Pratiquement tous les programmes où cela est pertinent ont mis en place des cheminements particuliers pour les diplômés des programmes professionnels au collégial (administration, comptabilité, agriculture, physiothérapie, génie, musique, foresterie, sciences infirmières, informatique, etc.). Des ententes formelles signées avec des cégeps fournissent un cadre précis, et prévisible, de passage du DEC technique aux programmes universitaires pour ainsi mieux baliser les exigences du passage selon les divers secteurs disciplinaires. L'Université Laval est un leader pour ce qui est des DEC-BAC en continuité. En sciences infirmières, un programme de mentorat a été développé pour faciliter la transition du DEC vers le BAC.
- La Politique d'appui à l'excellence sportive en est à sa quinzième année. Elle s'adresse aux athlètes de haute performance, membres des clubs d'excellence du Rouge et Or ou d'une fédération sportive. Les mesures d'appui concernent les horaires, les modalités d'examen,

les travaux pratiques et divers ajustements aux formules pédagogiques pour tenir compte du calendrier des événements sportifs.

- Enfin, les étudiants recevant leur enseignement à distance, principalement en ligne, sont l'objet d'une attention particulière, notamment quant à leurs conditions d'apprentissage. Ils représentent maintenant plus de 15 % des crédits-étudiants. La souplesse et la polyvalence de l'environnement numérique d'apprentissage favorisent de nouvelles approches pédagogiques, la collaboration entre les étudiants et l'interaction avec le professeur. Le Bureau des services pédagogiques soutient les enseignants qui s'inscrivent dans cette démarche.

## Réussite aux études supérieures

Certaines mesures mises de l'avant visent plus particulièrement à favoriser la réussite des étudiants aux études supérieures et postdoctorales. À titre d'exemple:

- Pour les étudiants inscrits à une maîtrise avec mémoire ou à un doctorat, des lignes directrices particulières ont aussi été déterminées et sont incluses dans la Politique d'encadrement des étudiants de maîtrise avec mémoire et de doctorat.
- Aux 2e et 3e cycles, la majorité des étudiants qui abandonnent leurs études le font durant la période de rédaction de l'essai, du mémoire ou de la thèse. Les mesures ciblent ce moment stratégique. Deux ateliers sont offerts à tous les étudiants de ces cycles, un premier portant sur le contexte de rédaction aux études supérieures (gestion du temps, anxiété de la page blanche, etc.) et le second portant sur le contexte de supervision aux études supérieures, notamment quant à la relation avec le directeur de recherche. En outre, des comités de thèse existent dans toutes les facultés.
- Le système de gestion des études permet de suivre « à la trace » le cheminement des étudiants; le directeur de programme ou le directeur de recherche peuvent ainsi intervenir précocement dans toutes situations de retard de cheminement.
- Une nouvelle école d'été offerte aux doctorants et aux stagiaires postdoctoraux leur permet de développer leurs compétences dites transférables au marché de l'emploi.
- Une communauté de pratique des directeurs de recherche a été créée pour développer des activités de coformation et dégager les meilleures pratiques d'encadrement des étudiants.
- Des modalités favorisant l'accélération des études sous forme de cheminements intégrés et d'accès direct au doctorat ont été ajoutées au Règlement des études, ce qui permettra de retenir ou d'attirer les meilleurs étudiants.
- Le développement en cours d'un outil de suivi de la formation à la recherche viendra aider les directions de programme à mieux suivre le cheminement des étudiants inscrits aux programmes de maîtrise avec mémoire et de doctorat.

## Intégration aux marchés du travail

L'accompagnement des étudiants dans leur intégration au marché du travail a aussi fait l'objet de développements récents:

- Le CV en ligne aux couleurs de l'Université Laval sera bientôt accessible à tous les étudiants et diplômés, favorisant ainsi leur visibilité auprès des employeurs grâce au référencement optimal de cet outil dans les moteurs de recherche du Web.
- Les formations en ligne touchant l'employabilité connaissent aussi un succès grandissant, ayant été visionnées plus de 40 000 fois en 2013-2014, soit une augmentation de 50% par rapport à l'année précédente.

- Le webfolio continue également de jouir d'une grande popularité bien au-delà des murs de l'Université Laval, étant maintenant intégré dans l'ensemble des écoles secondaires et des cégeps et utilisé par plus de 400 organismes d'aide à l'emploi. Cet outil, qui permet à l'étudiant de bâtir tout au long de ses études son autoportrait professionnel, est aussi l'élément clé d'un nouveau cours complémentaire, Mon projet professionnel, offert aux étudiants ayant complété 45 crédits de premier cycle.

### 1.2.3 Innovation dans l'offre de formation

Plusieurs innovations ont aussi été réalisées afin d'adapter les programmes de formation et l'offre de service aux nouvelles réalités des étudiants et aux besoins de la société.

#### Nouveaux programmes

Une multitude de programmes de grades et de programmes courts ont été implantés pour répondre avec pertinence et flexibilité aux attentes d'une population étudiante de plus en plus diversifiée et dispersée géographiquement.

Voici les programmes de grade créés au cours des dernières années :

- |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Baccalauréat en arts visuels et médiatiques</li> <li>▪ Baccalauréat en design de produits</li> <li>▪ Maîtrise en design multimédia</li> <li>▪ Baccalauréat et maîtrise en psychoéducation</li> <li>▪ Baccalauréat en criminologie</li> <li>▪ Maîtrise en droit notarial</li> <li>▪ Maîtrise en sociologie</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Doctorat en agroéconomie</li> <li>▪ Maîtrise en biologie végétale</li> <li>▪ Baccalauréat intégré en informatique et gestion</li> <li>▪ Maîtrise en mathématiques</li> <li>▪ Maîtrise et doctorat en médecine moléculaire</li> <li>▪ Maîtrise en neurobiologie</li> </ul> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

#### Programmes uniques

L'Université Laval s'efforce d'offrir des programmes qui se distinguent des programmes offerts dans le réseau universitaire québécois ou canadien. Certains programmes sont uniques parce qu'ils sont les seuls offerts au Québec ou au Canada, d'autres s'avèrent unique parce qu'ils sont les seuls offerts en français au Canada ou en Amérique du Nord. Voici de nombreux exemples de programmes de grade uniques :

- |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maîtrise en aménagement du territoire et développement régional</li> <li>▪ Maîtrise en design multimédia</li> <li>▪ Baccalauréat en art et science de l'animation</li> <li>▪ Baccalauréat intégré en sciences historiques et études patrimoniales</li> <li>▪ Baccalauréat, maîtrise et doctorat en ethnologie et patrimoine</li> <li>▪ Baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales</li> <li>▪ Baccalauréat en sciences de la consommation</li> <li>▪ Baccalauréat en intervention sportive</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Doctorat en théologie pratique</li> <li>▪ Baccalauréat en statistique</li> <li>▪ Maîtrise et doctorat en actuariat</li> <li>▪ Baccalauréat en agronomie</li> <li>▪ Baccalauréat, maîtrise et doctorat en agroéconomie</li> <li>▪ Baccalauréat, maîtrise et doctorat en sciences et technologie des aliments</li> <li>▪ Baccalauréat en génie agroenvironnemental</li> <li>▪ Baccalauréat en génie alimentaire</li> <li>▪ Maîtrise en génie agroalimentaire</li> <li>▪ Maîtrise et doctorat en microbiologie agroalimentaire</li> </ul> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

- |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maîtrise et doctorat en sols et environnement</li> <li>▪ Maîtrise en agroforesterie</li> <li>▪ Baccalauréat en aménagement et environnement forestiers</li> <li>▪ Baccalauréat coopératif en génie du bois</li> <li>▪ Baccalauréat coopératif en opérations forestières</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maîtrise et doctorat en sciences du bois</li> <li>▪ Baccalauréat en génie géomatique</li> <li>▪ Baccalauréat, maîtrise et doctorat en sciences géomatiques</li> <li>▪ Baccalauréat, maîtrise et doctorat en génie des eaux</li> <li>▪ Maîtrise et doctorat en biophotonique</li> </ul> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## Évaluation des programmes

Le maintien d'une offre de formation à la fine pointe du savoir et de la pédagogie passe aussi par les importants efforts déployés chaque année en matière d'évaluation périodique des programmes de formation. En 2014-2015, 68 programmes aux 3 cycles d'études seront soumis à ce rigoureux processus, et 18 visites d'experts auront lieu. Une nouvelle politique et un rapport annuel sur cet important champ d'activités seront déposés au Conseil universitaire au cours de l'année 2014-2015.

## Bibliothèque et salle d'apprentissage actif

L'aménagement d'une première salle d'apprentissage actif au pavillon Jean-Charles-Bonenfant est un autre bel exemple de la volonté de l'Université Laval d'adapter ses formations à de nouveaux modes d'apprentissage. Bien que nouvelle, cette salle est déjà considérée comme un modèle du genre au sein de la communauté universitaire québécoise. Grâce à sa configuration, elle favorise un apprentissage davantage axé sur les échanges et la collaboration entre enseignants et étudiants, ce qui semble avoir un effet très positif sur la réussite étudiante. Le réaménagement du deuxième étage de la Bibliothèque est d'ailleurs complété.

## Services alimentaires et la CADEUL

C'est dans cette même perspective d'appui à la réussite et de développement de modes d'apprentissage créatif que l'Université a signé, en juin dernier, un bail avec la CADEUL pour l'exploitation des services alimentaires des pavillons Alphonse-Desjardins et Maurice-Pollack. Ce partenariat est non seulement la preuve concrète de l'engagement et de la confiance de l'Université envers les étudiants, mais il leur permettra de s'approprier encore plus leur milieu de vie et d'en faire un banc d'essai pour mettre en application leurs apprentissages théoriques.

## Environnement numérique d'apprentissage (ENA)

La popularité toujours croissante de l'environnement numérique d'apprentissage (ENA) démontre aussi toute la pertinence des investissements de l'Université Laval en matière d'innovation pédagogique:

- à la présente session, plus de 72% des enseignants utilisent l'ENA;
- son taux de fréquentation est tout aussi impressionnant: à titre d'exemple, le lundi 8 septembre 2014, près de 30 000 utilisateurs distincts ont accédé plus de 94 000 fois à l'ENA.

L'intégration des ressources électroniques de la Bibliothèque dans l'ENA a de plus été complétée au cours de la dernière année, permettant maintenant aux étudiants d'avoir accès en tout temps et en tout lieu au matériel pédagogique électronique en lien avec le contenu de leurs cours.

### Formation à distance

La flexibilité recherchée par de plus en plus d'étudiants est aussi une des raisons qui motivent à poursuivre le développement de l'offre de formation à distance. Il s'agit déjà de l'offre la plus complète au Québec avec 73 programmes entièrement à distance, dont un premier doctorat (en technologie éducative), et 739 cours à distance, dont 40 nouveaux à la présente session.

- Une hausse des inscriptions aux activités à distance est observée, représentant 15 % des crédits étudiants en 2013-2104, comparativement à 10 % quatre ans plus tôt.
- 39 % des étudiants de l'automne 2014 étaient inscrits à au moins un cours à distance.
- L'automne 2014 marquera les 30 ans de la formation à distance à l'Université Laval et la 500 000<sup>e</sup> inscription depuis ses débuts en 1984.

### FLOT

À la session d'hiver, l'Université Laval démontrera une fois de plus sa capacité d'innovation en enseignement à distance en offrant une première formation en ligne ouverte à tous – ou FLOT –, traduction retenue par l'Université Laval pour Massive Open Online Course (MOOC).

- Accessible à un nombre illimité de participants de tous les coins du monde, cette formation gratuite portera sur le développement durable, domaine de grande expertise à l'Université Laval.
- Ce sera aussi une nouvelle façon d'assurer le rayonnement de l'Université et d'attirer de nouveaux étudiants.

### École d'été et formation continue

C'est aussi l'Université Laval qui, avec 65 écoles et universités d'été, offre le plus vaste choix de classes de maître et de cours intensifs durant la période estivale. Le développement de ces activités se poursuivra, tout comme en formation continue qui permet de rejoindre plus de 10 000 personnes réparties sur tout le territoire québécois. Les nouvelles technologies seront mises à contribution afin de favoriser le démarrage de cohortes en région et rendre encore plus accessible la formation universitaire.

### 1.2.4 Internationalisation de la formation et de la recherche

L'Université Laval a également mis sur pied des mesures visant à accentuer l'internationalisation de la formation et de la recherche.

#### Mobilité internationale

Les quelques mesures énumérées ci-dessous ont comme objectif commun de permettre à l'étudiant d'obtenir à la fin de sa formation un diplôme, mais aussi une perception d'avoir acquis des habiletés transférables dans son ou ses futurs emplois.

- Un séjour d'études à l'étranger constitue une valeur ajoutée certaine au curriculum vitae des étudiants. Le Bureau international a mis en place des mesures pour assurer aux étudiants un séjour efficace. Ainsi, des formations préparatoires sont offertes aux participants, portant aussi bien sur les aspects pratiques d'un séjour à l'étranger (visa, vaccins, etc.) que sur les aspects culturels et les conditions de vie des pays d'accueil. Les étudiants sont rencontrés à leur retour afin de connaître les difficultés rencontrées et les bons trucs. Plusieurs programmes organisent des rencontres au cours desquelles les étudiants partagent leur expérience internationale avec les autres étudiants du programme.
- En outre, un effort exceptionnel est fait du côté des langues, en particulier de l'anglais et de l'espagnol. L'Université s'est donné comme objectif que tout diplômé ait une connaissance fonctionnelle de l'anglais. C'est maintenant une condition d'obtention du baccalauréat.

#### Ententes bilatérales ou multilatérales

L'ouverture sur le monde se traduit entre autres par près de 800 ententes en vigueur à l'automne 2014 avec plus de 530 établissements d'enseignement supérieur dans près de 70 pays différents. Il s'agit d'ententes bilatérales ou multilatérales qui favorisent divers modes de coopération. Par exemple:

- L'Université Laval forme actuellement des dizaines de doctorants en éducation, en agriculture et en foresterie, en appui à des universités du Sud qui veulent développer leur offre de formation et constituer leur corps professoral.
- Plusieurs cheminements biduals à la maîtrise sont aussi en développement, ce qui viendra bonifier la dizaine de cheminements de ce type déjà en place.
- L'élaboration d'une convention-cadre au cours de la dernière année viendra également faciliter la création de cotutelles au doctorat avec des universités de tous les pays.

#### Missions

Deux missions seront ou ont été réalisées au cours de la prochaine année, l'une au Japon, l'autre au Brésil, afin d'accroître le développement de partenariats avec des établissements de ces deux grands pays. La présence de l'Université Laval dans des pays cibles sera renforcée et le développement d'accords avec les organismes subventionnaires de gouvernements étrangers sera poursuivi pour recevoir des stagiaires et des étudiants boursiers.

## Entente de recherche avec l'INRS, le CNRS et l'Université de Bordeaux

Dans la sphère de la recherche, une entente a été signée en juin 2014 avec l'Institut national de la recherche scientifique, le Centre national de la recherche scientifique de France et l'Université de Bordeaux qui vise à créer un réseau d'excellence unique au monde dans un secteur d'importance stratégique, le Réseau AQ - Optique, photonique et laser. Cette entente a une portée particulière, car elle s'inscrit dans le cadre de l'Alliance Bordeaux-Laval, qui a déjà permis de créer trois réseaux scientifiques de grande envergure dans les domaines de l'eau, du bois et des nutraceutiques.

Ces réalisations à l'international démontrent toute la puissance des partenariats et de la collaboration dans un monde où les ressources sont de plus en plus rares, et où les connaissances évoluent de plus en plus rapidement. En combinant ainsi les forces de l'Université Laval avec celles des autres, la portée de l'Université est accrue, et les premiers à en bénéficier sont les étudiants.

## Agence France-Presse (AFP)

Un exemple éloquent de cela est l'entente signée avec l'Agence France-Presse qui permettra aux étudiants en journalisme de compléter leur formation en réalisant un stage dans un des 200 bureaux qu'occupe cette prestigieuse agence de presse dans 150 pays.

### 1.2.5 Développement de la recherche et de la création

Des actions ont été posées pour assurer le développement efficace de la recherche et de la création et renforcer la position de l'Université Laval parmi les plus grandes universités de recherche au Canada.

## L'Institut nordique du Québec et l'Alliance santé Québec

Deux grands projets mobilisateurs ont été mis en place grâce au leadership de l'Université Laval et à la notoriété de ses chercheurs: l'Institut nordique du Québec et l'Alliance santé Québec.

- L'annonce, lors du dernier budget provincial, de la mise en place de l'Institut nordique du Québec sur le campus de l'Université Laval, assortie d'un fonds de démarrage de 3M\$, vient non seulement réaffirmer la longue tradition d'excellence de l'Université en matière d'études nordiques, mais démontre aussi sa grande capacité à fédérer les forces dans des domaines d'importance stratégique pour la société.
- L'Alliance santé Québec, lancée en octobre 2013 sous l'impulsion de l'Université Laval, témoigne aussi de notre détermination à favoriser les synergies et à maximiser les retombées de la recherche. Regroupant une vingtaine d'acteurs clés en santé et en services sociaux de la région, dont 10 des facultés de l'Université, l'Alliance entend faire de la grande région de Québec un chef de file pour accueillir, développer et soutenir la recherche et l'innovation dans une perspective de santé durable. Ce concept mobilisateur s'inscrit pleinement dans les orientations de l'Université Laval en matière de développement durable.
- Autre preuve de l'excellence de ses chercheurs dans le domaine de la santé, l'Université Laval s'est à nouveau démarquée à l'échelle nationale dans le cadre de la phase 1 du présent concours des chaires d'excellence en recherche du Canada. Les propositions



d'une chaire en neurophotonique et d'une autre dans le domaine de l'obésité ont été retenues parmi les 11 sélectionnées sur les 46 demandes déposées. L'Université Laval a été invitée à participer à la phase 2 en proposant des candidatures de chercheurs de calibre mondial pour occuper le poste de titulaire. Ceci portera à quatre le nombre de ces prestigieuses chaires logées sur le campus de l'Université.

### Fonds d'innovations sociales

Il est approprié de souligner une autre action importante de la dernière année visant à favoriser le développement de la recherche à l'Université Laval: la création d'un fonds pour les innovations sociales.

- L'Université a pris le leadership en ce domaine l'an dernier en reconnaissant formellement l'action des professeurs-chercheurs dans les domaines de l'innovation sociale et en tenant une première cérémonie d'hommage au cours de laquelle 15 innovations sociales développées par des professeurs-chercheurs de l'Université Laval ont été honorées.
- La création de ce fonds viendra maintenant offrir un appui institutionnel bien concret aux projets porteurs de progrès social.

### Nouveau plan de développement de la recherche

La prochaine année marquera aussi l'entrée en vigueur d'un nouveau plan de développement de la recherche à l'Université Laval. Ce plan, qui aura des retombées de plus de 1,5 milliard de dollars pour la grande région de Québec, misera sur les partenariats, et permettra de développer des équipes multidisciplinaires capables d'apporter des réponses originales aux grands défis sociétaux.

Ces quelques réalisations témoignent sans contredit du dynamisme des équipes de recherche de l'Université Laval, de leur notoriété et de leur capacité à faire avancer la science et l'ensemble de la société québécoise par la pertinence de leurs objets de recherche et leur volonté à favoriser les collaborations et le partenariat.

#### 1.2.6 Recrutement de professeurs et fidélisation du corps professoral

L'attractivité et l'excellence de l'Université Laval se mesurent aussi par sa capacité à recruter des professeurs-chercheurs détenant une expertise notoire dans leur domaine et à assurer le renouvellement et le développement de son corps professoral. L'atteinte de cet autre objectif institutionnel passe notamment par la création de pôles d'expertise en formation et en recherche dans le cadre de chaires en partenariat avec les secteurs public et privé.

### Chaires de recherche en partenariat

La dernière année aura été particulièrement riche à cet égard. D'une part, neuf nouvelles chaires de recherche en partenariat ont été mises en place dans des domaines aussi diversifiés et stratégiques que:

- la recherche sur le cerveau et la douleur
- les cellules souches et le génie tissulaire
- les enjeux économiques des changements démographiques



- la protection juridique des aînés
- la diversité et la sécurité alimentaire
- le droit dans le domaine des ressources naturelles et de l'énergie
- la construction écoresponsable en bois
- l'efficacité des procédés de transformation du lait
- l'aménagement des tourbières

### Chaires de leadership en enseignement (CLE)

D'autre part, huit nouvelles chaires de leadership en enseignement (CLE) ont vu le jour, ayant ainsi permis le recrutement de professeurs reconnus pour leurs compétences et leur dynamisme en enseignement dans des domaines tels que:

- la place des femmes au sein des organisations
- la production ovine
- l'économie du développement
- la collaboration interprofessionnelle en santé et en services sociaux
- l'éducation de la foi
- la gestion actuarielle des risques d'actifs
- la pédagogie de l'enseignement supérieur
- les structures métalliques

Encore une fois, ces exemples témoignent du leadership de l'Université Laval dans de nombreux secteurs de l'activité humaine et de notre volonté à demeurer une université complète qui attire les meilleurs talents et répond avec pertinence aux besoins de la société.

#### 1.2.7 Développement des talents et valorisation de l'engagement

C'est aussi dans cette optique que différentes initiatives ont été menées afin d'assurer le développement des compétences et des talents du personnel administratif et des employés qui viennent en soutien à la mission universitaire. Par exemple:

- Des formations et des guides de gestion ont été développés afin de soutenir les gestionnaires dans l'accomplissement de leur mandat et de les outiller pour faire face aux nombreux défis de gestion qui se posent à eux.
- Une équipe de coachs en gestion a été mise sur pied afin d'appuyer les gestionnaires, de faire de la prévention en matière de santé psychologique et d'intervenir rapidement lors de demandes de soutien.
- Un programme de formation sur mesure s'adressant aux professeurs administrateurs est actuellement en développement et devrait être offert dans la prochaine année.
- Une démarche a été entreprise afin d'associer des profils de compétences à des fonctions existantes, ce qui servira entre autres à la mise en place de différents programmes favorisant le recrutement et le développement du potentiel du personnel.

La refonte en cours du site Web du Vice-rectorat aux ressources humaines permettra aussi de contribuer au rayonnement de l'Université et d'améliorer les possibilités de recrutement. Le nouveau site deviendra un canal privilégié pour diffuser de l'information pertinente aux différents groupes d'employés et reconnaître leurs succès professionnels ainsi que leur engagement social.

### 1.2.8 Amélioration de la qualité de vie et développement durable

L'amélioration des espaces de vie, d'études, de recherche et de travail s'est également poursuivie au cours de la dernière année et fera l'objet d'autres projets d'investissement majeurs au cours de la prochaine année, toujours avec la volonté d'optimiser la gestion des ressources et de réduire l'empreinte environnementale de l'Université Laval.

#### Vie étudiante

Il ne faut pas sous-estimer l'importance pour un meilleur cheminement des études de mesures touchant la qualité générale de la vie étudiante.

- Le Pavillon de l'Éducation Physique et des Sports (PEPS) est sans conteste un apport à la qualité de la vie étudiante. Les clubs sportifs suscitent l'enthousiasme et le sentiment d'appartenance. La gamme des activités individuelles ou en équipes s'élargit constamment. Le « super » PEPS et son stade offrent un environnement disposant d'installations sportives exceptionnelles.
- Des sentiers écologiques, un virage vers une alimentation santé, une sensibilisation à un environnement sain sont maintenant partie intégrante du mode de vie sur le campus. La location de vélos remporte un grand succès.
- La Direction des services aux étudiants offre une gamme de services individuels aux étudiants, notamment par son Centre d'aide aux étudiants (counseling et consultation psychologique), par le Bureau des bourses et de l'aide financière, par des services d'accueil des étudiants étrangers, de pastorale et autres.
- La Direction des services aux étudiants maintient des liens avec les associations étudiantes de toute nature (académique, culturelle, religieuse, sportive, etc.) contribuant ainsi au dialogue entre les groupes. Par ailleurs, l'Université soutient les initiatives étudiantes qui visent l'animation académique, par exemple la Chaire publique de l'Association des étudiantes et des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures (AELIÉS), ou l'intégration des étudiants comme les Journées d'accueil de la rentrée, les semaines thématiques ou autres.
- Des garderies sont accessibles sur le campus. La rénovation des résidences pour étudiants se poursuit.

#### Développement durable

L'année 2013-2014 marque une étape importante en terme de développement durable, avec l'obtention de l'accréditation STARS (Sustainability Tracking Assessment and Rating System), niveau or, qui reconnaît la qualité de l'engagement de l'Université en matière de développement durable.

Parmi les retombées de cet engagement, mentionnons:

- Le nombre record d'événements certifiés écoresponsables sur le campus en 2013-2014, soit 46.
- La réduction constante depuis 2007 des émissions directes de gaz à effet de serre, lesquelles sont passées de quelque 31 500 tonnes à moins de 22 500 tonnes.
- La diminution, depuis 2008, de 29% de la consommation annuelle d'eau, ce qui fait de l'Université Laval un modèle en matière de gestion et d'utilisation de l'eau.

L'Université Laval poursuit toujours l'objectif de devenir un campus carboneutre et continuera d'investir dans l'amélioration de ses infrastructures dont la valeur des travaux en cours de réalisation s'élève à quelque 400M\$.

Les démarches seront aussi poursuivies pour compléter l'analyse et le montage financier des projets suivants:

- L'agrandissement du pavillon Jean-Charles-Bonenfant pour y héberger un centre de conservation.
- La construction d'un complexe intégré de résidences universitaires et d'une Maison internationale.
- La construction d'un pavillon pour accueillir l'Institut nordique du Québec.

### **1.2.9 Saine gestion des finances**

Bien entendu, tous les projets et initiatives mis en place dans la prochaine année et les suivantes sont tributaires de la capacité financière de l'Université. Depuis 2007, l'Université Laval a réussi à équilibrer son budget de fonctionnement, malgré un contexte financier particulièrement difficile.

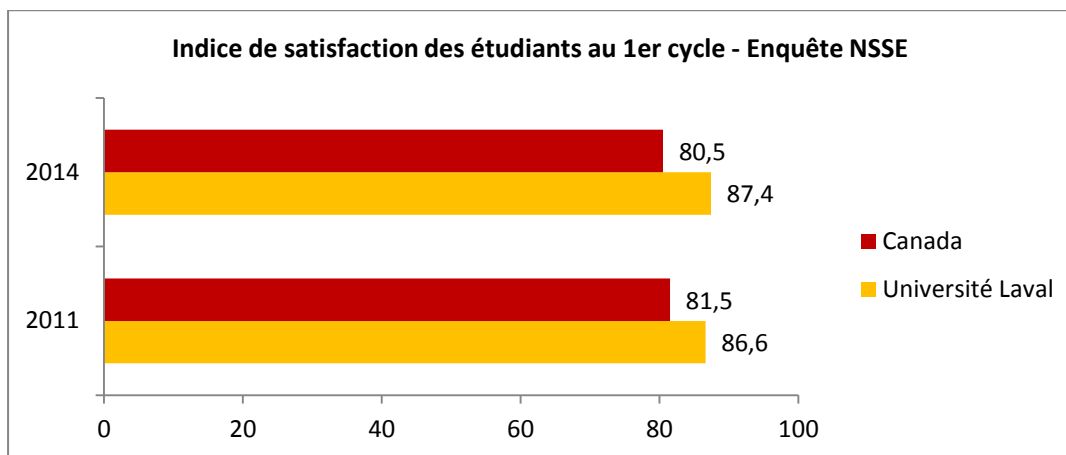
L'Université entend continuer à gérer de façon responsable les ressources qui lui sont confiées et poursuivre de façon proactive les interventions auprès des autorités gouvernementales pour que des solutions durables soient apportées aux grands défis de société que posent le financement du réseau universitaire et les déficits des régimes de retraite. Ces démarches seront entreprises avec toujours le même souci de saine gestion, d'équité entre les générations et de maintien de l'Université Laval parmi les universités les plus complètes, modernes, ouvertes sur le monde et engagées dans la société.

## 1.3 APERCU COMPARATIF DES PERFORMANCES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

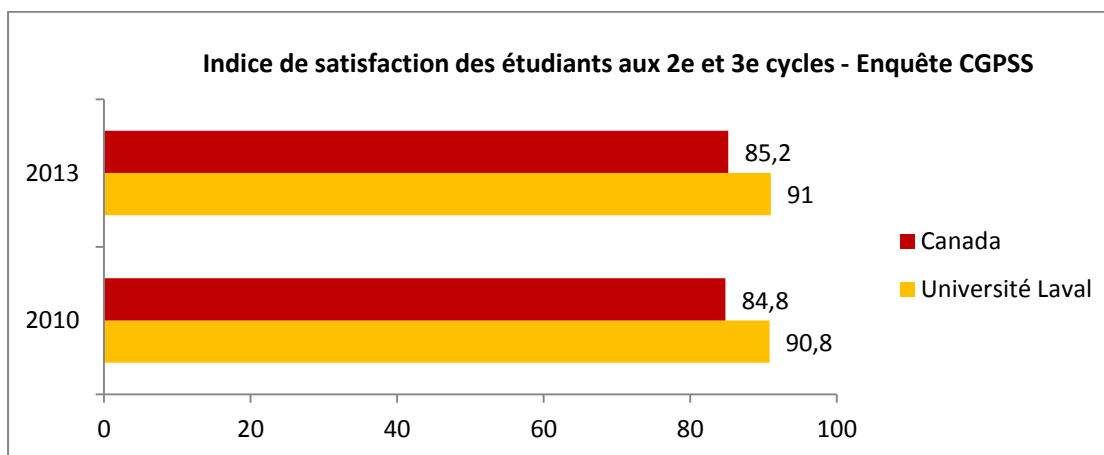
### 1.3.1 Satisfaction étudiante

Deux enquêtes nord-américaines confirment que le degré de satisfaction générale des étudiants envers la formation offerte à l'Université Laval est supérieur au degré de satisfaction moyen des étudiants des universités canadiennes.

Les plus récents résultats de l'enquête NSSE (*National Survey on Student Engagement*) font ressortir un haut degré de satisfaction des étudiants du premier cycle quant à leur expérience éducative à l'Université Laval. En 2014, 87,4 % des étudiants ont qualifié leur expérience éducative comme étant bonne ou excellente, alors que ce même taux était de 80,5 % pour l'ensemble des universités canadiennes.



Une lumière semblable est jetée par l'enquête CGPSS (*Canadian Graduate and Professional Student Survey*) réalisée auprès des étudiants à la maîtrise et au doctorat. Les résultats de l'enquête de 2013 démontrent eux aussi un haut degré de satisfaction de la part des étudiants des deuxième et troisième cycles quant à leur expérience globale (éducative, programme d'études et vie étudiante) à l'Université Laval. 91% des étudiants ont qualifié leur expérience comme étant bonne, très bonne ou excellente, alors que pour l'ensemble du Canada ce taux était de 85,2 %.



### 1.3.2 Persévérance et réussite des études

#### Au baccalauréat

Au baccalauréat, l'Université Laval affiche des taux de persévérance et de diplomation supérieurs à la moyenne des établissements universitaires canadiens. Les données publiées dans l'édition 2015 du classement des universités de Maclean's sont assez éloquentes.

|                                 | Université<br>Laval | Moyenne des<br>universités canadiennes |
|---------------------------------|---------------------|----------------------------------------|
| Rétention après 1 an            | 89,3 %              | 83,6 %                                 |
| Taux de diplomation après 7 ans | 82,1 %              | 71,3 %                                 |

Source : Maclean's 2014, cohorte 2004

#### À la maîtrise et au doctorat

À l'échelle du Québec, on constate que nos taux de diplomation à la maîtrise et au doctorat se situent dans la moyenne des universités québécoises. Il est légèrement supérieur au doctorat et légèrement inférieur à la maîtrise.

#### Taux de diplomation – perspective québécoise<sup>1</sup>

|                                      | Université<br>Laval | Moyenne des<br>universités québécoises |
|--------------------------------------|---------------------|----------------------------------------|
| Maîtrise<br>Diplomation après 6 ans  | 74,5 %              | 75,3 %                                 |
| Doctorat<br>Diplomation après 10 ans | 64,2 %              | 63,2 %                                 |

Source : GDEU, cohorte de 2006 à la maîtrise et 2001 pour le doctorat

À l'échelle canadienne, la situation est quelque peu différente. Les derniers résultats du projet *Time to Completion* réalisé par les universités membres du U15 (regroupement des universités de recherche du Canada) font ressortir des taux de diplomation plus faible à l'Université Laval comparés au reste des universités membres du U15. Il semble toutefois s'agir d'une problématique québécoise. Les taux de diplomation moyens à la maîtrise et au doctorat des 3 universités québécoises du U15 sont nettement inférieurs aux taux de diplomation moyens des universités hors Québec du U15.

---

<sup>1</sup> Il est à remarquer que les chiffres pour l'Université Laval diffèrent entre les deux tableaux portant sur la diplomation à la maîtrise et au doctorat. Les cohortes ne sont pas tout à fait de même nature et les périodes d'observations ne sont pas les mêmes. En fait, les méthodologies diffèrent grandement entre ces deux projets. L'idée ici était de comparer les performances de l'Université Laval à celles des autres établissements universitaires en utilisant des données disponibles.

### Taux de diplomation – perspective canadienne

|                                     | Université<br>Laval | Moyenne des 3<br>universités<br>québécoises<br>du U15 | Moyenne des<br>universités hors<br>Québec<br>du U15 |
|-------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| Maîtrise<br>Diplomation après 5 ans | 70,3 %              | 76,9 %                                                | 86,1 %                                              |
| Doctorat<br>Diplomation après 9 ans | 57,5 %              | 62,9 %                                                | 74,0 %                                              |

Source : U15, cohorte de 2007 pour la maîtrise et 2003 pour le doctorat

Le soutien financier aux étudiants moindre et la nature des programmes d'études aux cycles supérieurs au Québec pourraient expliquer l'écart des taux de diplomation entre le Québec et le reste du Canada. Le milieu universitaire québécois s'interroge, entre autre, depuis de nombreuses années sur la nature des maîtrises au Québec. Selon une étude réalisée par l'Association des doyens des études supérieures au Québec (ADESAQ), au Québec, la maîtrise qui s'étend sur deux ans en théorie, nécessite en réalité souvent un ou deux trimestres de plus. Les programmes de maîtrise au Québec auraient la réputation d'être plus exigeants que chez nos voisins canadiens et américains<sup>2</sup>.

Enfin, l'Université Laval, qui demeure proactive à ce chapitre, a mis en place de nombreuses mesures ces dernières années pour tenter d'améliorer la réussite de ses étudiants. Ces mesures sont notamment décrites dans la section couvrant le plan Horizon 2017.

#### 1.3.3 Leader en mobilité internationale

L'Université Laval demeure le leader québécois en matière de mobilité internationale. En 2013-2014, 25 % des étudiants québécois ayant participé à un échange international provenaient de l'Université Laval alors que son effectif étudiant représente seulement 13 % de l'effectif total du réseau universitaire québécois. Les étudiants lavallois ont opté ces dernières années, en grande partie pour la France, mais également pour la Belgique, le Sénégal, la Suisse et l'Espagne, comme destination de leurs échanges.

#### 1.3.4 L'excellence académique de nos étudiants-athlètes

Les performances sportives des clubs Rouge et Or sont bien connues. Les performances académiques de nos étudiants-athlètes le sont un peu moins et gagnent cependant à être mises de l'avant.

Depuis quelques années, Sport interuniversitaire canadien (SIC), qui gouverne les sports universitaires à travers le pays, établit un palmarès des programmes de sport universitaires ayant le plus d'athlètes avec une moyenne académique de 80 % ou plus. Les étudiants-athlètes du Rouge et Or de l'Université Laval, membres du réseau de SIC, figurent chaque fois

---

<sup>2</sup> Pour une maîtrise mieux circonscrite dans le temps, Le Devoir, 15 novembre 2014

parmi les positions de têtes de cette prestigieuse liste, en particulier cinq fois au premier rang de celle-ci (en 2007, 2008, 2009, 2011 et 2012) dans les six dernières.

### 1.3.5 Placement des diplômés

Le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science effectue tous les 2 ans, à différents niveaux d'enseignement, l'enquête Relance. Au niveau universitaire, celle-ci permet de dresser un portrait de la situation des diplômés 20 mois après l'obtention d'un diplôme.

À la lumière du tableau ci-dessous, on constate que la situation des diplômés de l'Université Laval se compare avantageusement à celle des diplômés des autres universités québécoises.

#### Taux de placement et poursuite des études des diplômés

Enquête Relance

Diplômés de 2011 au baccalauréat et à la maîtrise et diplômés de 2012 au doctorat

|              | Université Laval |            |                         |                                     | Ensemble du Québec |            |                         |                                     |
|--------------|------------------|------------|-------------------------|-------------------------------------|--------------------|------------|-------------------------|-------------------------------------|
|              | En emploi        | Aux études | En emploi ou aux études | Emploi en rapport avec la formation | En emploi          | Aux études | En emploi ou aux études | Emploi en rapport avec la formation |
| Baccalauréat | 65,6             | 29,2       | 94,8                    | 86,0                                | 67,2               | 26,3       | 93,5                    | 79,9                                |
| Maîtrise     | 81,5             | 13,7       | 95,2                    | 84,2                                | 78,3               | 14,9       | 93,2                    | 84,8                                |
| Doctorat     | 71,2             | 23,7       | 94,9                    | 93,8                                | 77,6               | 16,2       | 93,8                    | 93,0                                |

Au baccalauréat, le taux de placement de diplômés de l'Université Laval (65,6 %) est légèrement inférieur au reste des diplômés (67,2 %), mais cela s'explique par le fait qu'ils poursuivent davantage leurs études aux cycles supérieurs (29,2 % contre 26,3 %). En revanche, les diplômés de l'Université Laval qui occupaient un emploi, occupaient des emplois davantage liés à leur formation (86 % contre 79,9 %).

À la maîtrise, le taux de placement des étudiants de l'Université Laval (81,5 %) est supérieur au taux de placement des diplômés de l'ensemble des universités québécoises (78,3 %).

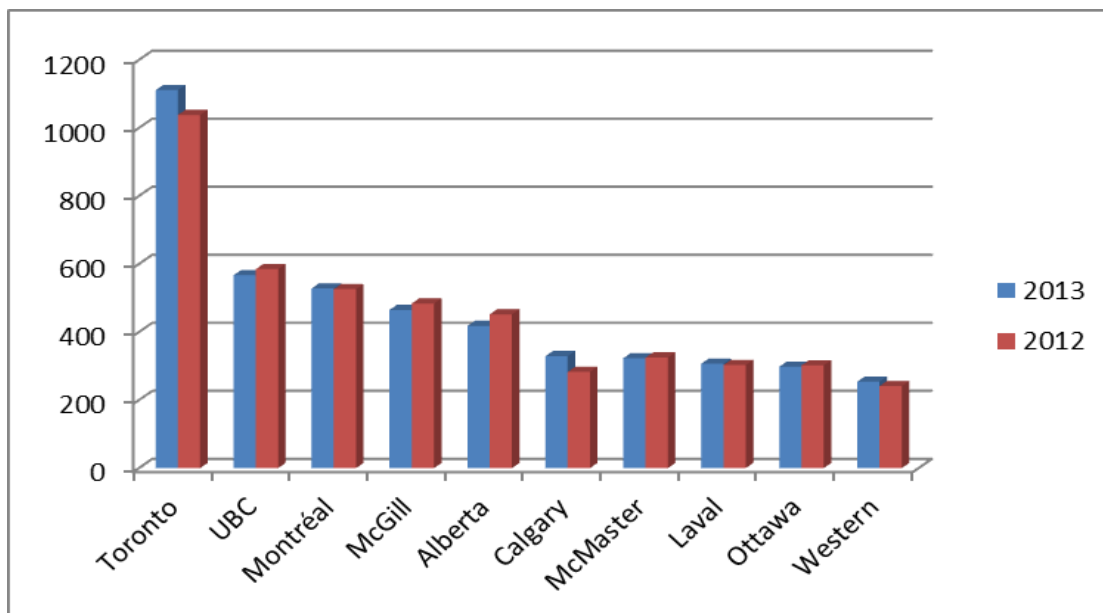
Quant au doctorat, une plus forte proportion des diplômés de l'Université Laval ont poursuivi leurs études, notamment au postdoctorat (23,7 % contre 16,2 %). Cette réalité est venue affecter la proportion des diplômés en emploi. Un peu plus de 71 % des diplômés au doctorat de l'Université Laval étaient en emploi, alors que, pour les diplômés de l'ensemble du Québec, cette proportion était de près de 78 %.

### 1.3.6 Recherche

L'Université Laval est dans le peloton de tête canadien en termes de fonds de recherche. Chaque année Research Infosource publie un classement des revenus de recherche des universités canadiennes à partir des données tirées de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU). Cette année, avec des revenus de recherche

de 306 M\$, l'Université Laval a obtenu le 8<sup>e</sup> rang canadien. Il s'agit d'une baisse d'un rang par rapport à l'année précédente et ce, malgré une légère hausse de ses revenus totaux.

#### Fonds de recherche en millions de dollars



Source : Research Infosource 2014

#### 1.3.7 Leader en développement durable

Depuis 2007, l'Université Laval a mis en place une démarche de développement durable afin de devenir une institution universitaire modèle en matière de pratiques de développement durable. L'adoption de la *Politique institutionnelle de développement durable*, en 2008, fait une grande place aux initiatives étudiantes et soutient le déploiement de plusieurs activités reliées au développement durable, dont le programme *Mon Équilibre UL*, qui vise l'amélioration de la santé globale des étudiants. Les efforts de l'Université en matière de développement durable ont été reconnus par l'obtention de l'accréditation internationale STARS – niveau or en développement durable, décernée par *The Association for the Advancement of Sustainability in Higher Education* (AASHE). Cette reconnaissance est d'autant plus importante que l'Université se classe première au Canada et neuvième au monde parmi les quelque 300 établissements ayant complété le processus d'évaluation.

#### Accréditation STARS

| Rang mondial | Rang canadien |
|--------------|---------------|
| 9e           | 1er           |



### 1.3.8 Classements nationaux et internationaux

L'Université Laval et ses principales associations étudiantes sont d'avis que la validité des différents palmarès nationaux et internationaux est fortement discutable, tant sur le plan conceptuel que méthodologique. Le choix des indicateurs, la cueillette des données, les biais linguistiques sont au cœur de la controverse des palmarès qui sont contestés par une majorité d'acteurs, d'experts et spécialistes qui œuvrent dans le monde de l'enseignement supérieur. La majorité de ces palmarès reposent principalement sur la réputation de l'établissement et ses performances en recherche (essentiellement basé sur des indicateurs bibliométriques).

Les palmarès sont malgré tout de plus en plus populaires auprès des étudiants, des médias et du public en général. Même les instances gouvernementales y sont de plus en plus sensibles. Les universités sont par le fait même contraintes de s'y intéresser, ne serait-ce qu'à titre indicatif.

Voici donc, sans trop s'y attarder, les positions qu'occupe l'Université Laval dans les principaux palmarès :

#### Classement Maclean's

L'Université Laval a obtenu, dans le cadre du classement Maclean's le plus récent, le 10<sup>e</sup> rang sur les 15 universités qui possèdent une faculté de médecine au Canada. L'Université Laval a ainsi monté de 3 rangs au classement par rapport à l'exercice précédent.

|      | Université Laval | Université de Montréal | Université de Sherbrooke | Université McGill |
|------|------------------|------------------------|--------------------------|-------------------|
| 2015 | 10 <sup>e</sup>  | 10 <sup>e</sup>        | 15 <sup>e</sup>          | 1 <sup>er</sup>   |
| 2014 | 13 <sup>e</sup>  | 11 <sup>e</sup>        | 15 <sup>e</sup>          | 1 <sup>er</sup>   |
| 2013 | 13 <sup>e</sup>  | 12 <sup>e</sup>        | 14 <sup>e</sup>          | 1 <sup>er</sup>   |

#### Palmarès internationaux

Comme il est permis de le constater à la lumière des deux tableaux ci-dessous, l'Université Laval se situe généralement entre le 200<sup>e</sup> et le 250<sup>e</sup> rang mondial.

#### Palmarès internationaux

Axés sur la réputation, la recherche, les ressources humaines et financières et l'internationalisation

|                        | Année     | Rang mondial     | Rang canadien   |
|------------------------|-----------|------------------|-----------------|
| Times Higher Education | 2014-2015 | 226-250          | 12 <sup>e</sup> |
| QS                     | 2014-2015 | 298 <sup>e</sup> | 15 <sup>e</sup> |
| ARWU-Shanghai          | 2014-2015 | 201-300          | 8-16            |
| US News                | 2015      | 226 <sup>e</sup> | 10 <sup>e</sup> |
| CWUR                   | 2014      | 234 <sup>e</sup> | 11 <sup>e</sup> |

### Palmarès internationaux

Axés uniquement sur les performances en recherche (essentiellement bibliométrique)

|                               | Année     | Rang mondial     | Rang canadien   |
|-------------------------------|-----------|------------------|-----------------|
| NTU                           | 2014      | 226 <sup>e</sup> | 10 <sup>e</sup> |
| URAP                          | 2013-2014 | 226 <sup>e</sup> | 12 <sup>e</sup> |
| Leiden (mean citations score) | 2014      | 215 <sup>e</sup> | 6 <sup>e</sup>  |

L'Université Laval obtient des rangs particulièrement avantageux pour certains indicateurs utilisés dans ces palmarès. En voici quelques exemples :

- US News : 17e rang mondial pour le ratio PhD décernés / personnel académique,
- US News : 44e rang mondial pour le nombre total de PhD décernés,
- Leiden : 57e rang mondial pour le taux de publications en collaboration avec l'industrie en mathématique, informatique et génie,
- Leiden : 4e rang canadien pour le taux de publications en collaboration interinstitutionnelle,
- Leiden : 4e rang canadien pour le taux de publications en collaboration avec l'industrie.

#### **1.4 Suivi des recommandations émises par la Commission lors de la dernière audition des dirigeants des établissements universitaires**

##### **Recommandation 5**

***QUE les établissements d'enseignement de niveau universitaire s'assurent d'avoir un plan de gestion des ressources humaines en prévision des postes de professeurs à pourvoir au cours des prochaines années.***

Le renouvellement du corps professoral de l'Université Laval s'inscrit dans le cadre de la Convention collective entre l'Université Laval et le Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval 2012-2016. Cette convention prévoit un plancher d'emploi (nombre minimum de postes) lié à l'évolution de la population étudiante qui a conduit à l'ajout d'une quarantaine de nouveaux postes par année depuis 2010. À ce nombre s'ajoute le renouvellement d'une quarantaine de postes libérés par des prises de retraite.

Chaque unité se dote d'un plan de déploiement des effectifs professoraux qui précise les ressources disponibles et les ressources nécessaires à l'exécution de la mission, de même que les priorités de l'unité en matière d'attribution des ressources d'enseignement et de recherche. Ces plans ne sont cependant pas uniformes et ne sont pas consolidés dans un document institutionnel. L'Université s'attache actuellement à mettre en place les mécanismes qui permettront de rendre fluide et efficiente l'information des différents plans de déploiement : utilisation efficace des bases de données de ressources humaines, processus de concertation du Vice-rectorat aux ressources humaines et du Vice-rectorat aux études et activités internationales, d'une part, et du Vice-rectorat à la recherche et à la création d'autre part, comité évaluant la diversité et la taille du corps professoral en regard de la mission d'enseignement et de recherche.

##### **Recommandation 6**

***QUE les établissements d'enseignement de niveau universitaire intensifient leurs efforts pour hausser les taux de persévérance et de réussite, particulièrement aux cycles supérieurs.***

(Plusieurs points présentés ici reprennent des éléments déjà mentionnés dans une section précédente. Ils sont repris ici pour répondre spécifiquement à la recommandation).

La réussite par les étudiants de leur programme de formation est la mesure ultime du succès de l'encadrement et des moyens qui le supportent. Le premier objectif en matière de formation proposé dans le plan d'action Horizon 2017 – *Orientations de développement de l'Université Laval* est de favoriser le recrutement, la persévérance et la réussite des étudiants. À l'Université Laval, nous croyons qu'une grande majorité d'étudiants peuvent réussir leurs études s'ils sont placés dans des conditions adéquates d'encadrement et s'ils reçoivent le soutien dont ils ont besoin au moment opportun. Dans cette perspective, les actions sont soutenues afin de favoriser la persévérance et la réussite étudiantes aux trois cycles de formation.

Les mesures d'encadrement se déclinent en actions variées afin de tenir compte de la diversité accrue de la population étudiante, des projets individuels de formation et des comportements. Elles sont de plus constamment renouvelées à la lumière des enquêtes effectuées par l'Université et sa Commission des affaires étudiantes, ou celles auxquelles participe l'Université. Mentionnons à cet égard certaines enquêtes tenues au cours des dernières années et dont les résultats ont fourni des données précieuses. Parmi celles-ci,

l'enquête de la Commission des affaires étudiantes faite au printemps 2011 sur la qualité de vie des étudiants de l'Université et leur engagement sociétal dans le cadre du développement durable, dont les résultats ont été intégrés dans la Politique institutionnelle de développement durable. Rappelons l'enquête d'envergure nord-américaine sur l'engagement des étudiants du baccalauréat envers leurs études (National Survey of Student Engagement - NSSE) qui a aussi fourni des données comparatives précieuses en 2008, 2011 et plus récemment en 2014, sur la perception qu'ont les étudiants de plusieurs aspects importants de leur formation (relations professeurs-étudiants, internationalisation de la formation, etc.) et sur plusieurs comportements des étudiants qui ont un impact sur la qualité de leur apprentissage.

### **Le comité d'appui à la réussite**

Depuis sa création à l'automne 2009, le comité d'appui à la réussite de l'Université Laval (CAR) travaille à l'élaboration de mesures de soutien à la réussite ciblées à la lumière des données recueillies. La mise en place d'un programme de tutorat d'étudiants au 1<sup>er</sup> cycle, la création d'un centre d'aide en français qui offre aux étudiants un vaste programme de formations et d'ateliers ainsi que le développement d'un système de dépistage précoce des étudiants à risque découlent entre autres des travaux du CAR.

Le système de dépistage précoce des étudiants à risque constitue un outil des plus novateur. Sous la forme d'un tableau de bord, il permet aux étudiants de prendre rapidement conscience de leur niveau de participation et de leurs résultats dans les cours auxquels ils sont inscrits. Il permet également aux enseignants et aux directions de programme d'être proactifs auprès des étudiants présentant des signes de difficulté, en les orientant rapidement vers les ressources d'aide les plus appropriées en fonction de leur situation et des difficultés éprouvées.

### **Au 1er cycle**

Au premier cycle, toutes les enquêtes effectuées auprès des étudiants identifient la première session à l'Université comme un moment décisif de la persévérance aux études. C'est pourquoi une attention particulière est accordée à ce premier contact avec la vie universitaire, et ce, dans toutes les facultés.

Le processus d'accueil à l'Université a été élaboré en étroite relation avec les associations étudiantes. Il débute au moment du prononcé d'admission favorable, couvre l'inscription, l'accueil et l'encadrement pédagogique ainsi que le soutien académique et administratif de l'étudiant jusqu'à la fin de la première session d'inscription dans le programme. En partenariat avec les associations étudiantes facultaires, les activités d'accueil et de soutien prennent la forme, entre autres, de jumelage ou de parrainage des nouveaux étudiants par les plus anciens. La constitution de cohortes homogènes est favorisée dans plusieurs programmes.

L'Université soumet de plus un questionnaire aux étudiants du 1<sup>er</sup> cycle leur permettant de faire une auto-évaluation des facteurs associés à la persévérance et la réussite scolaire. L'étudiant reçoit par la suite un bilan de ses réponses et différentes ressources lui sont suggérées. Le Centre d'aide aux étudiants (CAE) offre, quant à lui, plusieurs ateliers et formations interactives en ligne sous le thème « Les clés de la réussite ». Cette formule étant très appréciée par les étudiants, des nouveaux ateliers et formations s'ajoutent annuellement.

## Aux 2e et 3e cycles

Aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, la notion d'encadrement prend une signification plus large, englobant notamment les conditions de réalisation de l'essai, du mémoire ou de la thèse, l'aide financière, la protection de la propriété intellectuelle, la participation à des publications et à des congrès. Dans une visée d'autonomie de pensée et de recherche, la notion d'accompagnement du cheminement est particulièrement développée au 3<sup>e</sup> cycle. Les mesures y sont donc plus élaborées.

Aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, la majorité des étudiants qui abandonnent leurs études le font durant la période de rédaction de l'essai, du mémoire ou de la thèse. Les mesures mises en place ciblent ce moment stratégique. Deux ateliers sont offerts par le CAE à tous les étudiants de ces cycles, un premier portant sur le contexte de rédaction aux études supérieures (gestion du temps, anxiété de la page blanche, etc.) et le second portant sur le contexte de supervision aux études supérieures, notamment quant à la relation avec le directeur de recherche. En outre, des comités de thèse existent dans toutes les facultés. La Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP), en collaboration avec la Faculté de philosophie offre régulièrement un atelier sur la rédaction de l'ossature logique du mémoire ou de la thèse. En outre, la FESP a développé une boîte à outils pour la rédaction des mémoires et thèses. La FESP et le CAE offrent également un cours crédité sur le développement du sentiment de compétence professionnelle visant notamment les doctorants.

Le système de gestion des études permet de suivre « à la trace » le cheminement des étudiants; le directeur de programme ou le directeur de recherche peuvent ainsi intervenir précocement dans toutes situations de retard de cheminement. Cet outil de suivi de la formation à la recherche vise à s'assurer que les étudiants cheminent selon les échéanciers prévus dans le plan de collaboration (plan de formation ou plan d'études). En outre, le programme des Bourses de réussite de la FESP est conçu de façon à verser à l'étudiant qui franchit avec succès un jalon de son programme, y compris le dépôt du mémoire ou de la thèse, une prime de réussite.

La Politique d'encadrement des étudiants à la maîtrise avec mémoire et au doctorat, adoptée en 2008, vise d'abord à ce que la relation entre professeur et étudiant soit la meilleure possible. Un deuxième objectif est d'améliorer le taux de réussite des étudiants de maîtrise avec mémoire et de doctorat. La FESP a développé un guide interactif de cheminement à l'intention des étudiants et des directeurs de recherche. Ce guide fait la promotion des meilleures pratiques visant la réussite étudiante, notamment le plan de collaboration étudiant-directeur. La FESP a développé une formation initiale à l'intention des nouveaux professeurs. Une communauté de pratique des directeurs de recherche a également été créée pour développer des activités de coformation et dégager les meilleures pratiques d'encadrement des étudiants.

L'observation du fonctionnement du système nord-américain met en lumière certaines tendances, dont celle du passage direct du baccalauréat au doctorat et des cheminements intégrés intercycles. Le *Règlement des études* de l'Université Laval a été modifié afin de favoriser ces cheminements qui permettent aux meilleurs étudiants d'accélérer leur parcours d'études. Ces deux modalités s'ajoutent au passage accéléré maîtrise-doctorat, implanté depuis de nombreuses années à l'Université Laval.

Dans la mouvance des initiatives en cours au Québec et au Canada qui visent le développement des compétences professionnelles transférables à l'emploi, la FESP a mis sur pied une École d'été doctorale et postdoctorale.

Malgré les contraintes financières, l'Université Laval maintient l'enveloppe des programmes de soutien financier aux étudiants des cycles supérieurs et situe cette enveloppe dans le cadre d'une stratégie intégrée de réussite aux études supérieures que doivent se donner les facultés.

#### **Recommandation 7.**

***QUE les universités préparent une stratégie concertée qui permettra d'orienter leurs actions dans un contexte d'ouverture sur le monde.***

L'Université Laval a formulé une stratégie d'internationalisation permettant d'orienter ses actions dans un contexte d'ouverture sur le monde. Dans son plan d'orientations stratégiques, *Horizon 2017*, elle a réaffirmé son objectif d'*accentuer l'internationalisation de la formation et de la recherche et la mise en œuvre de projets de coopération internationale*. Pour atteindre cet objectif, des actions stratégiques ont été mises de l'avant :

#### **Développement intégré de réseaux de partenaires stratégiques**

Des partenariats privilégiés ont été développés sur la base de la complémentarité des programmes de formation et des créneaux d'excellence en recherche des établissements ciblés (ex. Alliance Université de Bordeaux-Université Laval, ententes avec l'UNESP au Brésil et l'UCL en Belgique). D'autres alliances ont été établies à des fins spécifiques comme le consortium CALDO<sup>3</sup> pour le recrutement étudiant en Amérique latine et le consortium CIRSEH pour les projets de coopération avec Haïti. Des partenariats ont aussi été conclus avec des organismes boursiers étrangers, notamment en Chine, au Brésil, au Chili et en Colombie.

#### **Établissement de nouveaux types de collaboration**

L'Université Laval compte actuellement près de 800 ententes avec plus de 530 partenaires dans près de 70 pays<sup>4</sup>. L'institution fait évoluer son modèle classique d'ententes basé sur des collaborations bilatérales, ponctuelles ou régulières vers des accords visant la coproduction en formation (ex. programmes biduals (14), cotutelles (156) ou doctorats à temps partagé) et en recherche (projets communs avec financement croisé, utilisation conjointe d'installations, création de réseaux, de groupements ou de centres de recherche multi-institutionnels, notamment le laboratoire conjoint Unité mixte internationale Takuvik UL-CNRS ainsi que l'Institut de nutrition Aquitaine Québec - INAQ).

#### **Accroissement de l'effort de recrutement étudiant international**

Tous cycles confondus, le nombre d'étudiants étrangers inscrits à l'Université Laval à l'automne 2014 a augmenté de 8 % par rapport à l'automne 2013. Attirer des étudiants étrangers en dehors de la région métropolitaine dans des universités francophones est un défi constant. Les stratégies de l'Université Laval sont axées sur le recrutement dans des

---

<sup>3</sup> CALDO est un consortium de 9 grandes universités de recherche canadiennes engagées pour le recrutement d'étudiants étrangers.

<sup>4</sup> En date du 13 novembre 2014, base de données du Bureau international.

territoires ciblés et sur la personnalisation des contrats. Des actions transversales sont également mises en œuvre (programmes de bourses, offre financière et accompagnement des candidats) pour appuyer le recrutement. L'Université vise à améliorer les structures d'accueil des facultés et des services pour les étudiants, stagiaires et autres invités provenant de l'étranger.

### **Intensification de la mobilité internationale**

L'Université Laval a mis en place des stratégies gagnantes en matière de mobilité internationale étudiante. Des séjours d'une session ou d'une année dans un établissement étranger partenaire sont maintenant offerts dans 132 programmes d'études. En 2013-2014, la mobilité étudiante sortante comptait 882 étudiants tandis que la mobilité entrante s'élevait à 1075 étudiants. Actuellement, ce sont 13 % des diplômés qui ont eu une expérience d'études ou de stage à l'international crédités pendant leurs études à l'Université Laval. Le Bureau international accompagne les étudiants dans leurs démarches de préparation administrative, interculturelle et logistique liées au séjour à l'étranger. L'offre de bourses aux étudiants qui partent en échange, rendue possible par le programme du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, est aussi déterminante dans le succès de la mobilité étudiante. Le Bureau offre un service-conseil aux professeurs chercheurs qui élaborent un projet de formation ou de recherche à l'étranger ou qui souhaitent établir un partenariat international. L'Université Laval vise également à augmenter la mobilité professorale entrante, laquelle est cependant soumise à l'accroissement des contraintes en matière d'immigration.

### **Renforcement de la formation locale à l'international**

Pour les étudiants qui ne peuvent faire l'expérience de la mobilité internationale, il est important d'offrir une formation locale à l'international afin qu'ils puissent aussi acquérir des connaissances internationales et développer des compétences interculturelles qui sont essentielles de nos jours. Plusieurs mesures ont été mises en place, notamment l'appui aux professeurs pour qu'ils intègrent la dimension internationale des disciplines enseignées dans leurs cours, la structuration d'un programme de jumelage des étudiants étrangers, diverses mesures visant l'apprentissage des langues. Un projet de Maison internationale est en développement pour favoriser l'intégration et mettre en valeur l'interculturalisme<sup>5</sup>.

### **Développement des relations universitaires Nord-Sud**

L'Université Laval s'implique, depuis des décennies, sur la scène internationale en coopération et développement. Elle a pour objectif de renforcer ses actions d'appui institutionnel et de transfert vers des partenaires du Sud, en priorité dans la francophonie. Des projets majeurs ont été développés au cours des dernières années, notamment un projet de formation en gestion des ressources naturelles dans le Bassin du Congo, le développement conjoint d'un programme de maîtrise en didactique à l'École normale supérieure du Gabon et plusieurs projets en soutien au redémarrage de l'enseignement supérieur en Haïti, dont une initiative de formation pratique de professionnels de l'agriculture et de l'alimentation et une maîtrise en sciences de l'éducation. Les efforts mis pour accentuer nos actions de coopération et développement ont permis de mobiliser des

---

<sup>5</sup> Selon la définition présentée dans Bouchard, Gérard (2012) *L'interculturalisme. Un point de vue québécois*, Boréal, 286 p.



financements externes, de sources nationales et internationales, pour environ 33 M\$ entre 2007 et 2014.

L'Université Laval maintient un objectif ambitieux en matière d'internationalisation malgré un contexte économique peu favorable et une vive concurrence. Toutefois, l'existence d'un positionnement provincial fort serait favorable à l'atteinte de nos objectifs d'internationalisation.

### Internationalisation de la recherche

Dans le cadre de sa stratégie en matière d'internationalisation de la recherche, l'Université Laval travaille à créer de nouvelles voies de partenariats avec des institutions étrangères reconnues pour leur excellence et leur dynamisme dans des domaines ciblés. À cet égard, nous sommes à l'affût d'alliances stratégiques de recherche et d'innovation avec d'autres institutions du savoir ayant une expertise complémentaire ou émergente. L'Institution cible également des alliances durables de sorte que le leadership international de nos chercheurs puisse être soutenu dans le temps.

L'Université Laval est résolument une institution du savoir ouverte sur le monde. À titre d'exemple, plus de 45 % des publications de nos chercheurs en 2012 ont été réalisées en collaboration avec des experts étrangers. L'université a aussi déjà à son actif plusieurs collaborations d'envergure avec d'autres institutions à travers le monde. Parmi les modèles plus récents, on retrouve l'Unité Mixte de Recherche sur les écosystèmes arctiques TAKUVIK (avec le CNRS en France, créé en 2011), l'Unité Mixte Internationale de Recherche en optique-photonique et laser (avec l'Université UNESP au Brésil, créée en 2013) et le Laboratoire International Affilié (LIA) en nutrition et santé du cerveau (OptiNutriBrain, avec l'INRA et l'Université de Bordeaux en France, créé en 2014). Une alliance particulière entre l'Université Laval et l'Université de Bordeaux a également conduit, au cours des dernières années, à la mise sur pied de réseaux conjoints de recherche dans les domaines de la forêt et du bois, de l'eau et de l'optique-photonique et laser. D'autres projets d'envergure sont en développement avec des institutions de renom à l'étranger, notamment dans les domaines de la génomique forestière et de la santé. Toutes ces initiatives stratégiques visent à renforcer les compétences respectives de recherche et le transfert des connaissances, tant par et pour la formation de personnel hautement qualifié qu'auprès des milieux d'application (entreprises, organismes, gouvernements).



Par sa stratégie d'internationalisation de la recherche, l'Université Laval vise à favoriser le rayonnement de ses chercheurs et la notoriété de l'Institution, à former de futurs scientifiques initiés à la recherche collaborative à l'international, à attirer de nouveaux chercheurs, parmi les meilleurs au monde, et à augmenter le financement de la recherche réalisée par les experts de l'Institution. Ce faisant, l'Université nourrit le développement de sa mission d'enseignement et de recherche mais, également, elle contribue de façon



significative à la vitalité économique de la grande région de Québec, et du Québec tout entier. Elle permet aussi à sa communauté de chercheurs et d'étudiants-chercheurs de faire exploser leur vision du monde et de ses complexités, par des avenues de création et d'innovation qui, autrement, n'auraient possiblement pas été envisagées. Ultimement, elle vise à positionner la recherche réalisée par ses chercheurs dans les chaînes d'innovation sociale, technologique et économique, partout au monde.

#### **Recommandation 8**

***QUE les établissements d'enseignement de niveau universitaire fassent un suivi de leur politique linguistique.***

Implantée en 2004, la *Politique sur l'usage du français à l'Université Laval* est partie prenante d'une volonté de valorisation et de promotion de la langue française comme moyen de production, de diffusion et de rayonnement de la culture scientifique, artistique, littéraire et professionnelle. Depuis 2004, les membres de la communauté universitaire mettent en œuvre la Politique dans leurs activités d'enseignement et de recherche.

Le 29 novembre 2013, le Comité institutionnel d'appui à la réussite tenait une journée dédiée à l'amélioration de la qualité du français. Cet événement, qui réunissait des membres des directions facultaires, départementales et de programme, des enseignants et des représentants étudiants, avait pour objectifs d'identifier des moyens visant à favoriser le développement des compétences en français des étudiants et de valider l'interprétation et les modes de déploiement de la *Politique sur l'usage du français à l'Université Laval* au sein des facultés.

Cette journée d'échanges a notamment mis en lumière plusieurs excellentes pratiques des facultés dans l'application de la Politique; elle a aussi mis en évidence l'importance de développer des mesures ciblées pour mieux aider les étudiants éprouvant des difficultés en français. En ce sens, un *centre d'aide en français* a vu le jour au cours de la dernière année. Ce centre offre des formations, ateliers et un soutien aux étudiants ayant des difficultés en français; il constitue une mesure concrète qui favorise à la fois l'amélioration de la qualité du français et, par le fait même, la réussite des études.

Compte tenu de l'intérêt témoigné par les participants lors de cet événement, une vaste consultation prenant la forme d'un sondage a été effectuée auprès de tous les enseignants de l'Université Laval en avril 2014. Par le biais de cette consultation, l'Université Laval a souhaité recueillir de plus amples informations et propositions quant à la mise en œuvre de la Politique par les enseignants. Des recommandations découlant des réponses obtenues sont attendues au cours de l'année 2015.

#### **Recommandation 9**

***QUE les universités francophones se dotent de lignes directrices claires si elles donnent de l'enseignement dans d'autres langues que le français.***

L'Université s'est donné comme objectif que tout diplômé ait une connaissance fonctionnelle de l'anglais. Ceci constitue d'ailleurs maintenant une condition d'obtention du baccalauréat. Au fil des années, en raison de différents objectifs pédagogiques, plusieurs facultés et directions de programmes ont aussi manifesté le souhait d'offrir aux étudiants un ou des cours disciplinaires en anglais. En 2010, l'Université Laval décidait de baliser cette nouvelle pratique en fournissant un guide à l'intention des facultés qui désireraient créer un cours dans une autre langue que le français.

Depuis 2010, les facultés qui souhaitent créer un cours disciplinaire dans une autre langue que le français doivent démontrer la pertinence pédagogique d'offrir ce cours dans le programme et confirmer l'existence dans l'offre de cours d'un cours équivalent donné en français. Parmi les informations qu'elles sont appelées à fournir au moment de la création du cours figurent notamment, les modes et les critères d'évaluation des connaissances prévus pour le cours, le principal de l'évaluation devant porter sur le contenu du cours plutôt que sur les compétences langagières, et le droit pour les étudiants de faire les travaux et répondre aux examens dans la langue du cours ou en français.

Ainsi, depuis 2010, toute demande de création d'un cours dans une autre langue que le français doit être soumise à l'analyse d'un comité formé du directeur de la Direction générale des programmes de premier cycle, de la doyenne de la Faculté des études supérieures et postdoctorales et d'un membre du Vice-rectorat aux études et aux activités internationales. Sur recommandation des membres du comité, le vice-recteur aux études et aux activités internationales décide de l'approbation ou du refus de la demande.

#### **Recommandation 10**

***QUE les universités collaborent davantage afin que l'offre de cours dans les différents campus soit complémentaire et ne cause pas de situations de compétition qui pourraient nuire à la qualité de la formation.***

L'Université Laval s'est toujours faite forte de contribuer au développement des régions en y rendant la formation universitaire accessible. Une marque distinctive de notre approche est assurément de travailler en partenariat avec les acteurs locaux ainsi qu'avec les autres universités afin que notre offre de cours soit complémentaire.

C'est dans ce contexte que l'Université Laval collabore notamment avec l'Université du Québec à Rimouski au sein du Centre universitaire des Appalaches (CUA) en Beauce depuis plus de 20 ans et qu'elle a aussi travaillé en partenariat au fil des années depuis 2006 avec l'Université de Sherbrooke, l'Université du Québec en Outaouais et l'École de technologie supérieure (ETS) au Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie (PUPGL) dans les Basses-Laurentides. C'est sur la base de la concertation avec les autres universités présentes au CUA, au PUPGL et dans toute autre région, que nous offrons des programmes de formation complémentaires les uns aux autres. Les instances de type pôle universitaire en région jouent d'ailleurs un rôle de « régulateur » de l'offre de formation universitaire favorisant cette complémentarité.

La présence de nos représentants aux différentes tables d'échanges interuniversitaires favorise également l'échange d'informations ainsi que la collaboration visant à développer des projets communs. À titre d'exemple, l'Université Laval et l'Université de Montréal ont décidé d'unir leurs forces afin d'offrir un programme de formation de deuxième cycle destiné aux pharmaciens en exercice. Ce programme s'offre depuis septembre 2014 dans une formule à distance qui connaît beaucoup de succès. Depuis plusieurs années maintenant, les facultés de médecine francophones collaborent dans la passation des entrevues liées au processus d'admission dans leur programme de doctorat en médecine, visant ainsi l'uniformité du processus appliqué et l'efficacité de la démarche.

Enfin, l'Université Laval a des expertises uniques qu'elle partage et développe avec des institutions partenaires reconnues sur tous les continents depuis plusieurs décennies, pour le bénéfice d'étudiants et de chercheurs.

### **Programmes conjoints :**

Programmes gérés conjointement par les établissements

- DESS en pratique pharmaceutique de première ligne (avec l'U. de Montréal)
- Maîtrise en génie aérospatial (avec McGill, Concordia, Polytechnique, Sherbrooke et l'ÉTS)
- Doctorat en océanographie (avec l'UQAR)
- Maîtrise et doctorat en sciences de la Terre (avec l'INRS)
- Doctorat en sciences des religions (avec Concordia et l'UQAM)
- Doctorat en histoire de l'art (Avec Concordia, l'UQAM et l'U. de Montréal)

### **Programmes offerts par extensions :**

Programmes offerts par l'UL dans d'autres établissements

- Maîtrise en linguistique (UQAC)
- Maîtrise en médecine expérimentale (UQAC)
- Doctorat en droit (Université de Sherbrooke)
- Doctorat en philosophie (Université de Sherbrooke)
- Doctorat en relations industrielles (UQO)

### **Cheminements bidiplômants :**

L'étudiant peut obtenir un diplôme de son université d'attache et de l'université partenaire

- Maîtrise en droit (droit de l'environnement, dév. durable et sécurité alimentaire) - Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)
- Maîtrise en études anciennes - Université de Strasbourg
- Maîtrise en sciences et technologie des aliments - Université Bordeaux 1
- Maîtrise en administration des affaires - EDHEC Business School, Audencia Nantes School of Management, BEM Bordeaux School of Management, Grenoble École de Management et Toulouse Business School.

Il existe d'autres collaborations au niveau de la prestation de formation, notamment au niveau du baccalauréat en enseignement de la musique offert avec la collaboration de l'Université de Sherbrooke ou du baccalauréat en sécurité publique offert par l'UQTR. Certains programmes de résidences en médecine sont également offerts en collaboration, notamment en biochimie médicale, gériatrie, chirurgie thoracique et dermatologie.

La Direction générale de la formation continue de l'Université Laval, pour sa part, oriente son offre de cours afin de répondre à des besoins en formation lorsque le nombre d'étudiants le justifie. En plus de son offre de formation sur mesure, elle offre aussi des programmes en gestion et développement des organisations uniques au Québec dans leur combinaison de thématiques abordées, de mode de prestation et de conciliation travail-études-vie personnelle. Elle collabore aussi avec d'autres universités dont l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Chicoutimi dans la diffusion du certificat en troubles envahissant du développement, un programme de formation sur mesure développé pour la Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle.

Les programmes offerts par l'Université Laval sur le campus principal et hors campus ou à distance sont toujours identiques et soumis aux mêmes règles strictes de qualité de la formation et d'évaluation des apprentissages. L'Université Laval est déterminée à continuer à répondre aux besoins en formation tout en s'assurant de la complémentarité et de la qualité de son offre de cours.

---

## SECTION 2 : INDICATEURS DE SUIVI UNIVERSITAIRE

- Effectifs étudiants et professoraux
  - Recherche
  - Réussite des études
  - Données financières
  - Effectifs étudiants par discipline et par sexe
-

I. Éléments d'information

II. Observations et prévisions

III. Remarques

| INDICATEURS |                                                         | Année |           |           |           |           |           |           |           |                                                                                                |
|-------------|---------------------------------------------------------|-------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
|             |                                                         | Unité | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 | 2012-2013 | 2013-2014 |                                                                                                |
|             | Clientèle étudiante                                     |       |           |           |           |           |           |           |           |                                                                                                |
| 1           | Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP)      | EEETP | 27 144    | 27 243    | 28 047    | 29 216    | 30 159    | 31 116    | 32 187    | GDEU ; excluant les résidents en médecine et stagiaires postdoctoraux                          |
| 2           | Effectif étudiant en nombre absolu                      | n     | 35 932    | 35 798    | 36 671    | 38 214    | 38 564    | 39 877    | 40 798    | GDEU - automne seulement<br>Excluant les résidents en médecine et les stagiaires postdoctoraux |
| 3           | Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein            | n     | 19 717    | 19 724    | 20 287    | 21 249    | 21 943    | 22 713    | 23 219    |                                                                                                |
| 4           | Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel          | n     | 6 794     | 6 583     | 6 588     | 6 862     | 6 545     | 6 991     | 7 267     | Les résidents permanents sont inclus dans les étudiants étrangers                              |
| 5           | Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles                   | n     | 9 421     | 9 491     | 9 796     | 10 103    | 10 076    | 10 173    | 10 312    |                                                                                                |
| 6           | Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles                   | %     | 26,2%     | 26,5%     | 26,7%     | 26,4%     | 26,1%     | 25,5%     | 25,3%     |                                                                                                |
| 7           | Effectif étudiant étranger                              | n     | 3 525     | 3 601     | 3 806     | 4 202     | 4 408     | 4 749     | 5 095     | Registre de la mobilité étudiante (PME) - automne seulement                                    |
| 8           | Effectif étudiant étranger                              | %     | 9,8%      | 10,1%     | 10,4%     | 11,0%     | 11,4%     | 11,9%     | 12,5%     |                                                                                                |
| 9           | Étudiants résidents du Québec à l'étranger              | n     | 287       | 267       | 283       | 356       | 337       | 364       | 350       | GDEU - automne seulement                                                                       |
| 10          | Stagiaires postdoctoraux                                | n     | 262       | 259       | 277       | 332       | 344       | 369       | 351       | GDEU - sur l'année                                                                             |
| 11          | Résidents en médecine                                   | n     | 645       | 662       | 719       | 769       | 836       | 870       | 846       |                                                                                                |
|             | Professeurs                                             |       |           |           |           |           |           |           |           |                                                                                                |
| 12          | Nombre de professeurs récemment embauchés               | n     |           |           | 75        | 77        | 93        | 125       | 103       | Embauchés dans l'année universitaire                                                           |
| 13          | Nombre de professeurs (total)                           | n     |           |           | 1 602     | 1 603     | 1 612     | 1 656     | 1 669     | Sous contrat dans l'année universitaire<br>Temps plein et partiel                              |
|             | a) Nombre de professeurs réguliers                      | n     |           |           | 1 496     | 1 498     | 1 509     | 1 550     | 1 564     |                                                                                                |
|             | b) Nombre de professeurs subventionnés ou suppléants    | n     |           |           | 121       | 112       | 113       | 118       | 113       |                                                                                                |
| 14          | Nombre de chargés de cours                              | n     |           |           | 1 356     | 1 376     | 1 402     | 1 465     | 1 449     |                                                                                                |
| 15          | Nombre moyen de cours par professeur                    | n     |           |           | 4,44      | 4,53      | 4,66      | 4,67      | 4,73      |                                                                                                |
| 16          | Nombre moyen de cours par chargé de cours               | n     |           |           | 2,76      | 2,84      | 3,02      | 3,15      | 2,97      |                                                                                                |
| 17          | Ratio étudiants à temps plein au 1er cycle / professeur | n     |           |           | 12,7      | 13,3      | 13,6      | 13,7      | 13,9      |                                                                                                |
| 18          | Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur        | n     |           |           | 6,1       | 6,3       | 6,3       | 6,1       | 6,2       |                                                                                                |
| 19          | Ratio EEETP / professeur                                | EEETP |           |           | 17,5      | 18,2      | 18,7      | 18,8      | 19,3      |                                                                                                |
| 20          | Cours donnés par les professeurs                        | %     |           |           | 59,5%     | 58,1%     | 57,2%     | 56,2%     | 56,3%     |                                                                                                |
| 21          | Cours donnés par les chargés de cours                   | %     |           |           | 30,2%     | 31,7%     | 33,6%     | 34,3%     | 34,2%     |                                                                                                |
| 22          | Cours donnés par d'autres catégories d'intervenants     | %     |           |           | 10,3%     | 10,2%     | 9,2%      | 9,5%      | 9,5%      |                                                                                                |

En raison du changement de système d'information du personnel, les données sur le corps enseignant pour les années 2007-2008 et 2008-2009 ne sont pas comparables aux données des années subséquentes et ne sont donc pas rapportées ici.

I. Éléments d'information

II. Observations et prévisions

III. Remarques

| INDICATEURS |                                                                                                                      | Année     |                |                |                |                |                |                |                |
|-------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
|             | Unité                                                                                                                | 2007-2008 | 2008-2009      | 2009-2010      | 2010-2011      | 2011-2012      | 2012-2013      | 2013-2014      |                |
| 23          | Recherche                                                                                                            |           |                |                |                |                |                |                |                |
|             | Subventions d'infrastructure de la FCI                                                                               | M\$       | 32 416 113 \$  | 6 751 905 \$   | 39 326 665 \$  | 50 725 595 \$  | 32 918 564 \$  | 14 240 273 \$  | 17 719 794 \$  |
| 24          | Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI                                                             | M\$       | 4 377 233 \$   | 4 903 983 \$   | 4 490 456 \$   | 3 651 447 \$   | 4 339 628 \$   | 3 355 621 \$   | 3 619 893 \$   |
| 25          | Subventions de recherche (excluant les revenus de la FCI)                                                            | M\$       | 168 489 356 \$ | 175 197 882 \$ | 195 222 594 \$ | 191 339 117 \$ | 194 518 291 \$ | 188 317 114 \$ | 185 469 021 \$ |
| 26          | Contrats de recherche                                                                                                | M\$       | 44 580 599 \$  | 40 705 980 \$  | 45 335 195 \$  | 34 990 487 \$  | 36 175 763 \$  | 24 372 313 \$  | 22 835 643 \$  |
| 27          | Frais indirects de la recherche (excluant les FEI, ligne 24)                                                         | M\$       | 29 026 162 \$  | 31 388 895 \$  | 30 007 551 \$  | 28 011 416 \$  | 29 857 061 \$  | 31 260 446 \$  | 31 329 336 \$  |
| 28-1        | Revenus moyens de recherche par professeur                                                                           | \$        | 168 835 \$     | 152 191 \$     | 190 917 \$     | 191 073 \$     | 182 305 \$     | 155 007 \$     | 153 133 \$     |
| 28-2        | Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI                                                    | \$        | 558 899 \$     | 210 997 \$     | 491 583 \$     | 415 784 \$     | 374 075 \$     | 130 645 \$     | 177 198 \$     |
| 28-3        | Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de recherche                                                 | \$        | 125 085 \$     | 128 822 \$     | 141 671 \$     | 138 853 \$     | 141 881 \$     | 134 416 \$     | 132 195 \$     |
| 28-4        | Revenus moyens par professeur ayant reçu un contrat de recherche                                                     | \$        | 135 916 \$     | 118 676 \$     | 135 329 \$     | 110 380 \$     | 111 310 \$     | 82 899 \$      | 80 407 \$      |
| 28-a        | Nombre professeurs ayant reçu un financement pour effectuer de la recherche                                          | n         | 1 454          | 1 463          | 1 466          | 1 450          | 1 446          | 1 464          | 1 476          |
| 28-b        | Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de la FCI                                                            | n         | 58             | 32             | 80             | 122            | 88             | 109            | 100            |
| 28-c        | Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de recherche                                                         | n         | 1 347          | 1 360          | 1 378          | 1 378          | 1 371          | 1 401          | 1 403          |
| 28-d        | Nombre de professeurs ayant reçu un contrat de recherche                                                             | n         | 328            | 343            | 335            | 317            | 325            | 294            | 284            |
| 29          | Part de la recherche contractuelle                                                                                   |           |                |                |                |                |                |                |                |
| 29-1        | - Pourcentage basé sur les revenus en M\$                                                                            | %         | 18,2%          | 18,3%          | 16,2%          | 12,6%          | 13,7%          | 10,7%          | 10,1%          |
| 29-2        | - Pourcentage basé sur le nombre de professeurs avec contrat de recherche                                            | %         | 22,6%          | 23,4%          | 22,9%          | 21,9%          | 22,5%          | 20,1%          | 19,2%          |
| 30          | Professeurs avec un financement pour effectuer de la recherche sur le nombre total de professeurs (ligne 13, page 1) | %         |                |                | 91,5%          | 90,5%          | 89,7%          | 88,4%          | 88,4%          |

En raison du changement de système d'information du personnel, les données sur le corps enseignant pour les années 2007-2008 et 2008-2009 ne sont pas comparables aux données des années subséquentes et ne sont donc pas rapportées ici.



## I. Éléments d'information

## II. Observations et prévisions

## III. Remarques

## DONNÉES FINANCIÈRES

|                         |                                                                                    | Année |           |           |           |           |           |           |           |  |
|-------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|-------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|--|
|                         |                                                                                    | Unité | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 | 2012-2013 | 2013-2014 |  |
| Fonds de fonctionnement |                                                                                    |       |           |           |           |           |           |           |           |  |
| A. Revenus              |                                                                                    |       |           |           |           |           |           |           |           |  |
| 43                      | Subvention du MELS                                                                 | k\$   | 334 145   | 349 601   | 363 790   | 350 707   | 392 609   | 393 859   | 431 402   |  |
| 44                      | Revenus provenant des étudiants (total)                                            | k\$   | 74 791    | 80 939    | 86 840    | 95 838    | 104 949   | 111 801   | 118 545   |  |
|                         | a) Droits de scolarité                                                             | k\$   | 55 160    | 58 464    | 61 803    | 67 654    | 73 794    | 78 098    | 81 329    |  |
|                         | b) Forfaitaires étudiants étrangers                                                | k\$   | 4 301     | 5 579     | 7 207     | 8 485     | 9 166     | 10 379    | 11 468    |  |
|                         | c) Forfaitaires étudiants canadiens                                                | k\$   | 527       | 502       | 533       | 497       | 501       | 551       | 582       |  |
|                         | d) Cotisations des étudiants                                                       | k\$   | 7 433     | 8 263     | 8 871     | 9 354     | 9 650     | 9 911     | 10 261    |  |
|                         | e) Autres revenus provenant des étudiants                                          | k\$   | 7 370     | 8 131     | 8 426     | 9 848     | 11 838    | 12 862    | 14 905    |  |
| 45                      | Autres revenus                                                                     | k\$   | 64 189    | 68 226    | 66 272    | 60 556    | 61 568    | 69 398    | 77 143    |  |
|                         | a) Revenus du Fonds de dotation et revenus provenant d'une fondation universitaire | k\$   |           |           |           |           |           |           |           |  |
|                         |                                                                                    |       | 850       | 479       | 429       | 339       | 275       | 461       | 272       |  |
|                         | b) Ventes externes                                                                 | k\$   | 41 990    | 47 061    | 46 666    | 43 634    | 44 829    | 47 472    | 55 262    |  |
|                         | c) Autres revenus                                                                  | k\$   | 21 349    | 20 686    | 19 177    | 16 583    | 16 464    | 21 465    | 21 609    |  |
| 46                      | Total des revenus                                                                  | k\$   | 473 125   | 498 766   | 516 902   | 507 101   | 559 126   | 575 058   | 627 090   |  |
| B. Dépenses             |                                                                                    |       |           |           |           |           |           |           |           |  |
| 47                      | Salaires                                                                           | k\$   | 294 740   | 307 919   | 317 943   | 300 695   | 333 230   | 349 531   | 365 284   |  |
| 48                      | Avantages sociaux                                                                  | k\$   | 65 115    | 67 325    | 69 108    | 71 588    | 79 525    | 81 599    | 86 844    |  |
| 49                      | Autres dépenses                                                                    | k\$   | 113 019   | 123 377   | 137 565   | 132 756   | 122 829   | 164 217   | 138 685   |  |
| 50                      | Total des dépenses                                                                 | k\$   | 472 874   | 498 621   | 524 616   | 505 039   | 535 584   | 595 347   | 590 813   |  |
| 51                      | Résultat de l'exercice                                                             | k\$   | 251       | 145       | (7 714)   | 2 062     | 23 542    | (20 289)  | 36 277    |  |
|                         |                                                                                    |       |           |           |           |           |           |           |           |  |
| Fonds avec restrictions |                                                                                    |       |           |           |           |           |           |           |           |  |
| A. Revenus              |                                                                                    |       |           |           |           |           |           |           |           |  |
| 52                      | Subventions, dons et commandites provinciales                                      | k\$   | 39 526    | 37 628    | 53 800    | 30 693    | 49 692    | 50 274    | 35 748    |  |
| 53                      | Subventions, dons et commandites fédérales                                         | k\$   | 113 342   | 117 935   | 129 136   | 131 482   | 115 646   | 113 638   | 112 653   |  |
| 54                      | Autres revenus                                                                     | k\$   | 52 817    | 65 507    | 20 041    | 30 518    | 52 062    | 39 122    | 61 254    |  |
| 55                      | Total des revenus                                                                  | k\$   | 205 685   | 221 070   | 202 977   | 192 693   | 217 400   | 203 034   | 209 655   |  |
| B. Dépenses             |                                                                                    |       |           |           |           |           |           |           |           |  |
| 56                      | Salaires et avantages sociaux                                                      | k\$   | 55 886    | 59 579    | 57 221    | 54 406    | 65 940    | 61 974    | 62 873    |  |
| 57                      | Autres dépenses                                                                    | k\$   | 148 643   | 157 675   | 146 561   | 140 962   | 152 017   | 141 811   | 147 481   |  |
| 58                      | Total des dépenses                                                                 | k\$   | 204 529   | 217 254   | 203 782   | 195 368   | 217 957   | 203 785   | 210 354   |  |
| 59                      | Résultat de l'exercice                                                             | k\$   | 1 156     | 3 816     | (805)     | (2 675)   | (557)     | (751)     | (699)     |  |



Nom de l'établissement : Université Laval

Date : 21 novembre 2014

Annexe 1

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

| INDICATEURS | Unité                              | Ventilation de l'effectif étudiant par secteur de disciplines et sexe, trimestre d'automne 2013 |        |                      |        |                      |        |        |        |        |                                                                                                      |
|-------------|------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|----------------------|--------|----------------------|--------|--------|--------|--------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|             |                                    | 1 <sup>er</sup> cycle                                                                           | Autres | 2 <sup>e</sup> cycle | Autres | 3 <sup>e</sup> cycle | Autres | TOTAL  | Autres | Total  |                                                                                                      |
|             |                                    | Bacca-lauréat                                                                                   |        | Maîtrise             |        | Doctorat             |        | Grades |        |        |                                                                                                      |
|             |                                    |                                                                                                 |        |                      |        |                      |        |        |        |        | Les données sur l'effectif étudiant ventilées par secteur de disciplines et sexe sont tirées de GDEU |
|             | <b>Hommes</b>                      |                                                                                                 |        |                      |        |                      |        |        |        |        |                                                                                                      |
| 70          | Santé                              | n                                                                                               | 1 182  | 49                   | 172    | 56                   | 161    | 1 515  | 105    | 1 620  |                                                                                                      |
| 71          | Sciences pures et appliquées       | n                                                                                               | 3 982  | 326                  | 486    | 57                   | 548    | 5 016  | 383    | 5 399  |                                                                                                      |
| 72          | Sciences sociales                  | n                                                                                               | 839    | 245                  | 240    | 2                    | 199    | 1 278  | 247    | 1 525  |                                                                                                      |
| 73          | Éducation                          | n                                                                                               | 720    | 21                   | 96     | 108                  | 54     | 870    | 129    | 999    |                                                                                                      |
| 74          | Droit                              | n                                                                                               | 325    | 100                  | 45     | 29                   | 45     | 415    | 129    | 544    |                                                                                                      |
| 75          | Arts, lettres et sciences humaines | n                                                                                               | 1 182  | 412                  | 389    | 33                   | 182    | 1 753  | 445    | 2 198  |                                                                                                      |
| 76          | Administration                     | n                                                                                               | 1 264  | 663                  | 897    | 287                  | 38     | 2 199  | 950    | 3 149  | Ajout du secteur de l'administration                                                                 |
| 77          | Autres                             | n                                                                                               | 292    | 1 019                | 12     | 202                  | 20     | 324    | 1 235  | 1 559  |                                                                                                      |
| 78          | <b>Ensemble des secteurs</b>       | n                                                                                               | 9 786  | 2 835                | 2 337  | 774                  | 1 247  | 13 370 | 3 623  | 16 993 |                                                                                                      |
|             | <b>Femmes</b>                      |                                                                                                 |        |                      |        |                      |        |        |        |        |                                                                                                      |
| 80          | Santé                              | n                                                                                               | 2 989  | 206                  | 580    | 170                  | 232    | 3 801  | 376    | 4 177  |                                                                                                      |
| 81          | Sciences pures et appliquées       | n                                                                                               | 1 936  | 334                  | 282    | 45                   | 286    | 2 504  | 379    | 2 883  |                                                                                                      |
| 82          | Sciences sociales                  | n                                                                                               | 1 907  | 633                  | 355    | 22                   | 296    | 2 558  | 655    | 3 213  |                                                                                                      |
| 83          | Éducation                          | n                                                                                               | 2 236  | 114                  | 362    | 337                  | 77     | 2 675  | 451    | 3 126  |                                                                                                      |
| 84          | Droit                              | n                                                                                               | 638    | 135                  | 71     | 62                   | 30     | 739    | 197    | 936    |                                                                                                      |
| 85          | Arts, lettres et sciences humaines | n                                                                                               | 2 059  | 773                  | 524    | 71                   | 182    | 2 765  | 844    | 3 609  |                                                                                                      |
| 86          | Administration                     | n                                                                                               | 1 141  | 1 174                | 988    | 623                  | 39     | 2 168  | 1 797  | 3 965  | Ajout du secteur de l'administration                                                                 |
| 87          | Autres                             | n                                                                                               | 438    | 1 152                | 31     | 249                  | 19     | 488    | 1 408  | 1 896  |                                                                                                      |
| 88          | <b>Ensemble des secteurs</b>       | n                                                                                               | 13 344 | 4 521                | 3 193  | 1 579                | 1 161  | 17 698 | 6 107  | 23 805 |                                                                                                      |
|             | <b>Total</b>                       |                                                                                                 |        |                      |        |                      |        |        |        |        |                                                                                                      |
| 90          | Santé                              | n                                                                                               | 4 171  | 255                  | 752    | 226                  | 393    | 5 316  | 481    | 5 797  |                                                                                                      |
| 91          | Sciences pures et appliquées       | n                                                                                               | 5 918  | 660                  | 768    | 102                  | 834    | 7 520  | 762    | 8 282  |                                                                                                      |
| 92          | Sciences sociales                  | n                                                                                               | 2 746  | 878                  | 595    | 24                   | 495    | 3 836  | 902    | 4 738  |                                                                                                      |
| 93          | Éducation                          | n                                                                                               | 2 956  | 135                  | 458    | 445                  | 131    | 3 545  | 580    | 4 125  |                                                                                                      |
| 94          | Droit                              | n                                                                                               | 963    | 235                  | 116    | 91                   | 75     | 1 154  | 326    | 1 480  |                                                                                                      |
| 95          | Arts, lettres et sciences humaines | n                                                                                               | 3 241  | 1 185                | 913    | 104                  | 364    | 4 518  | 1 289  | 5 807  |                                                                                                      |
| 96          | Administration                     | n                                                                                               | 2 405  | 1 837                | 1 885  | 910                  | 77     | 4 367  | 2 747  | 7 114  | Ajout du secteur de l'administration                                                                 |
| 97          | Autres                             | n                                                                                               | 730    | 2 171                | 43     | 451                  | 39     | 812    | 2 643  | 3 455  |                                                                                                      |
| 98          | <b>Ensemble des secteurs</b>       | n                                                                                               | 23 130 | 7 356                | 5 530  | 2 353                | 2 408  | 31 068 | 9 730  | 40 798 |                                                                                                      |

---

### SECTION 3 : ÉTATS FINANCIERS

- Rapport financier annuel
-

# **Université Laval**

## **États financiers au 30 avril 2014**

|                                   |        |
|-----------------------------------|--------|
| Rapport de l'auditeur indépendant | 2 - 3  |
| États financiers                  |        |
| Résultats                         | 4      |
| Évolution des soldes de fonds     | 5      |
| Flux de trésorerie                | 6      |
| Situation financière              | 7      |
| Notes complémentaires             | 8 - 31 |

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de  
l'Université Laval

**Raymond Chabot Grant Thornton**  
S.E.N.C.R.L.

Bureau 200  
140, Grande Allée Est  
Québec (Québec) G1R 5P7

Téléphone : 418 647-3151  
Télécopieur : 418 647-5939  
[www.rcgt.com](http://www.rcgt.com)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Université Laval, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2014 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université Laval au 30 avril 2014 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Québec

Le 24 septembre 2014

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A109631

# Université Laval

## Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2014  
(en milliers de dollars)

|                                                                     | Fonds de fonctionnement |                 | Fonds avec restrictions |                | Fonds des immobilisations |                 | Fonds de dotation |              | Fonds de souscription |            | Total          |                 |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------------|-----------------|-------------------------|----------------|---------------------------|-----------------|-------------------|--------------|-----------------------|------------|----------------|-----------------|
|                                                                     | 2014                    | 2013            | 2014                    | 2013           | 2014                      | 2013            | 2014              | 2013         | 2014                  | 2013       | 2014           | 2013            |
|                                                                     | \$                      | \$              | \$                      | \$             | \$                        | \$              | \$                | \$           | \$                    | \$         | \$             | \$              |
| <b>Produits</b>                                                     |                         |                 |                         |                |                           |                 |                   |              |                       |            |                |                 |
| Droits de scolarité                                                 | 100 221                 | 93 609          | —                       | —              | —                         | —               | —                 | —            | —                     | —          | 100 221        | 93 609          |
| Services à la collectivité                                          | 11 770                  | 11 383          | 10 031                  | 10 763         | —                         | —               | —                 | —            | —                     | —          | 21 801         | 22 146          |
| Services rendus à l'extérieur                                       | 25 872                  | 22 328          | —                       | —              | 610                       | 1 333           | —                 | —            | —                     | —          | 26 482         | 23 661          |
| Produits nets de placements (note 21)                               | 6 165                   | 5 381           | 1 329                   | 1 048          | 25                        | 25              | 4 035             | 3 262        | 895                   | 692        | 12 449         | 10 408          |
| Services et aide aux étudiants                                      | 23 361                  | 21 344          | 9 758                   | 10 518         | —                         | —               | —                 | —            | —                     | —          | 33 119         | 31 862          |
| Entreprises auxiliaires                                             | 19 684                  | 17 935          | —                       | —              | —                         | —               | —                 | —            | —                     | —          | 19 684         | 17 935          |
| Subventions – MESRS (note 3)                                        | 429 306                 | 391 978         | 9 146                   | 8 933          | 52 140                    | 50 166          | —                 | —            | —                     | —          | 490 592        | 451 077         |
| Dons                                                                |                         |                 |                         |                |                           |                 |                   |              |                       |            |                |                 |
| Fondation de l'Université Laval                                     | 140                     | 189             | 9 837                   | 11 619         | —                         | —               | —                 | —            | —                     | —          | 9 977          | 11 808          |
| Autres organismes                                                   | —                       | —               | —                       | —              | 258                       | 202             | 660               | 633          | —                     | —          | 918            | 835             |
| Autres subventions et produits                                      | 10 571                  | 10 910          | 169 554                 | 160 153        | 4 343                     | 20 115          | —                 | —            | —                     | —          | 184 468        | 191 178         |
| Variations des apports reportés afférents aux immobilisations       | —                       | —               | —                       | —              | (4 309)                   | (2 405)         | —                 | —            | —                     | —          | (4 309)        | (2 405)         |
|                                                                     | <b>627 090</b>          | <b>575 057</b>  | <b>209 655</b>          | <b>203 034</b> | <b>53 067</b>             | <b>69 436</b>   | <b>4 695</b>      | <b>3 895</b> | <b>895</b>            | <b>692</b> | <b>895 402</b> | <b>852 114</b>  |
| <b>Charges</b>                                                      |                         |                 |                         |                |                           |                 |                   |              |                       |            |                |                 |
| Enseignement et recherche libre                                     | 375 750                 | 358 734         | —                       | —              | —                         | —               | —                 | —            | —                     | —          | 375 750        | 358 734         |
| Services à la collectivité                                          | 8 732                   | 8 002           | 16 434                  | 14 570         | —                         | —               | —                 | —            | —                     | —          | 25 166         | 22 572          |
| Recherche                                                           | 13 381                  | 11 644          | 174 247                 | 169 335        | —                         | —               | —                 | —            | —                     | —          | 187 628        | 180 979         |
| Fonctions de soutien                                                | 137 982                 | 128 790         | 2 912                   | 2 831          | —                         | —               | 2 941             | 995          | 62                    | 56         | 143 897        | 132 672         |
| Services et aide aux étudiants                                      | 22 657                  | 20 079          | 16 761                  | 17 048         | —                         | —               | —                 | —            | —                     | —          | 39 418         | 37 127          |
| Entreprises auxiliaires                                             | 13 775                  | 12 600          | —                       | —              | —                         | —               | —                 | —            | —                     | —          | 13 775         | 12 600          |
| Rénovations et réaménagements                                       | —                       | —               | —                       | —              | 1 421                     | 1 972           | —                 | —            | —                     | —          | 1 421          | 1 972           |
| Intérêts sur la dette à long terme                                  | 2 084                   | 2 562           | —                       | —              | 22 700                    | 22 956          | —                 | —            | —                     | —          | 24 784         | 25 518          |
| Avantages sociaux futurs                                            | 16 452                  | 52 936          | —                       | —              | —                         | —               | —                 | —            | —                     | —          | 16 452         | 52 936          |
| Amortissement des immobilisations incorporelles                     | —                       | —               | —                       | —              | 53                        | 53              | —                 | —            | —                     | —          | 53             | 53              |
| Amortissement des immobilisations corporelles (note 10)             | —                       | —               | —                       | —              | 62 023                    | 65 518          | —                 | —            | —                     | —          | 62 023         | 65 518          |
| Perte sur la cession d'immobilisations                              | —                       | —               | —                       | —              | 1 144                     | 8               | —                 | —            | —                     | —          | 1 144          | 8               |
|                                                                     | <b>590 813</b>          | <b>595 347</b>  | <b>210 354</b>          | <b>203 784</b> | <b>87 341</b>             | <b>90 507</b>   | <b>2 941</b>      | <b>995</b>   | <b>62</b>             | <b>56</b>  | <b>891 511</b> | <b>890 689</b>  |
| <b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b> | <b>36 277</b>           | <b>(20 290)</b> | <b>(699)</b>            | <b>(750)</b>   | <b>(34 274)</b>           | <b>(21 071)</b> | <b>1 754</b>      | <b>2 900</b> | <b>833</b>            | <b>636</b> | <b>3 891</b>   | <b>(38 575)</b> |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Université Laval

## Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 avril 2014

(en milliers de dollars)

|                                                              | Fonds de fonctionnement |                  | Fonds avec restrictions |          | Fonds des immobilisations |               | Fonds de dotation |               | Fonds de souscription |              | Total            |                  |
|--------------------------------------------------------------|-------------------------|------------------|-------------------------|----------|---------------------------|---------------|-------------------|---------------|-----------------------|--------------|------------------|------------------|
|                                                              | 2014                    | 2013             | 2014                    | 2013     | 2014                      | 2013          | 2014              | 2013          | 2014                  | 2013         | 2014             | 2013             |
|                                                              | \$                      | \$               | \$                      | \$       | \$                        | \$            | \$                | \$            | \$                    | \$           | \$               | \$               |
| Soldes de fonds (négatifs) au début                          | (407 039)               | (346 460)        | –                       | –        | 24 079                    | 4 593         | 34 476            | 32 594        | 6 886                 | 6 250        | (341 598)        | (303 023)        |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges | 36 277                  | (20 290)         | (699)                   | (750)    | (34 274)                  | (21 071)      | 1 754             | 2 900         | 833                   | 636          | 3 891            | (38 575)         |
| Virements interfonds (note 4)                                | (39 817)                | (40 289)         | 699                     | 750      | 39 968                    | 40 557        | (850)             | (1 018)       | –                     | –            | –                | –                |
| Soldes de fonds (négatifs) à la fin                          | <u>(410 579)</u>        | <u>(407 039)</u> | <u>–</u>                | <u>–</u> | <u>29 773</u>             | <u>24 079</u> | <u>35 380</u>     | <u>34 476</u> | <u>7 719</u>          | <u>6 886</u> | <u>(337 707)</u> | <u>(341 598)</u> |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Université Laval

## Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2014

(en milliers de dollars)

|                                                                  | 2014            | 2013             |
|------------------------------------------------------------------|-----------------|------------------|
|                                                                  | \$              | \$               |
| <b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>                               |                 |                  |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges     | 3 891           | (38 575)         |
| Éléments hors caisse                                             |                 |                  |
| Perte sur la cession d'immobilisations                           | 1 144           | 8                |
| Variation nette de la juste valeur des placements                | (2 922)         | (2 267)          |
| Augmentation du passif au titre des prestations constituées      | 8 819           | 47 360           |
| Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations | (52 432)        | (68 078)         |
| Amortissement des immobilisations corporelles                    | 62 023          | 65 518           |
| Amortissement des immobilisations incorporelles                  | 53              | 53               |
| Amortissement des frais de financement reportés                  | 81              | 100              |
| Variation nette des éléments du fonds de roulement (note 5)      | 14 079          | 9 622            |
| Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement          | <u>34 736</u>   | <u>13 741</u>    |
| <b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>                                |                 |                  |
| Variation nette des effets à recevoir                            | 328             | 444              |
| Placements                                                       | (6 239)         | (6 318)          |
| Cession de placements                                            | 21 130          | —                |
| Immobilisations corporelles                                      | (81 296)        | (105 633)        |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement           | <u>(66 077)</u> | <u>(111 507)</u> |
| <b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>                                  |                 |                  |
| Variation nette des emprunts bancaires                           | (59 999)        | 14 999           |
| Emprunts à long terme                                            | 54 000          | 52 819           |
| Remboursement d'emprunts à long terme                            | (51 151)        | (51 062)         |
| Apports reportés afférents aux immobilisations                   | 53 646          | 84 464           |
| Flux de trésorerie afférents aux activités de financement        | <u>(3 504)</u>  | <u>101 220</u>   |
| <b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse</b>             | <u>(34 845)</u> | <u>3 454</u>     |
| Encaisse au début                                                | 43 646          | 40 192           |
| Encaisse à la fin                                                | <u>8 801</u>    | <u>43 646</u>    |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**Université Laval**  
**Situation financière**

au 30 avril 2014  
(en milliers de dollars)

7

|                                                                     | Fonds de fonctionnement |           | Fonds avec restrictions |         | Fonds des immobilisations |           | Fonds de dotation |        | Fonds de souscription |       | Total     |           |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------------|-----------|-------------------------|---------|---------------------------|-----------|-------------------|--------|-----------------------|-------|-----------|-----------|
|                                                                     | 2014                    | 2013      | 2014                    | 2013    | 2014                      | 2013      | 2014              | 2013   | 2014                  | 2013  | 2014      | 2013      |
|                                                                     | \$                      | \$        | \$                      | \$      | \$                        | \$        | \$                | \$     | \$                    | \$    | \$        | \$        |
| <b>ACTIF</b>                                                        |                         |           |                         |         |                           |           |                   |        |                       |       |           |           |
| Court terme                                                         |                         |           |                         |         |                           |           |                   |        |                       |       |           |           |
| Encaisse                                                            | 8 801                   | 43 646    | —                       | —       | —                         | —         | —                 | —      | —                     | —     | 8 801     | 43 646    |
| Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 6)                      | 102 962                 | 80 046    | 17 152                  | 16 619  | 215 507                   | 231 822   | —                 | —      | —                     | —     | 335 621   | 328 487   |
| Frais payés d'avance (note 7)                                       | 2 934                   | 3 029     | —                       | —       | —                         | —         | —                 | —      | —                     | —     | 2 934     | 3 029     |
| Avances interfonds, sans intérêt                                    | —                       | —         | 118 091                 | 116 445 | 36 729                    | 30 308    | —                 | —      | —                     | —     | —         | —         |
|                                                                     | 114 697                 | 126 721   | 135 243                 | 133 064 | 252 236                   | 262 130   | —                 | —      | —                     | —     | 347 356   | 375 162   |
| Long terme                                                          |                         |           |                         |         |                           |           |                   |        |                       |       |           |           |
| Effets à recevoir (note 8)                                          | 1 613                   | 1 941     | —                       | —       | —                         | —         | —                 | —      | —                     | —     | 1 613     | 1 941     |
| Placements (note 9)                                                 | 33 432                  | 48 723    | 12 492                  | 11 264  | —                         | —         | 39 353            | 38 092 | 7 719                 | 6 886 | 92 996    | 104 965   |
| Immobilisations corporelles (note 10)                               | —                       | —         | —                       | —       | 794 309                   | 776 180   | —                 | —      | —                     | —     | 794 309   | 776 180   |
| Immobilisations incorporelles (note 11)                             | —                       | —         | —                       | —       | 316                       | 368       | —                 | —      | —                     | —     | 316       | 368       |
|                                                                     | 149 742                 | 177 385   | 147 735                 | 144 328 | 1 046 861                 | 1 038 678 | 39 353            | 38 092 | 7 719                 | 6 886 | 1 236 590 | 1 258 616 |
| <b>PASSIF</b>                                                       |                         |           |                         |         |                           |           |                   |        |                       |       |           |           |
| Court terme                                                         |                         |           |                         |         |                           |           |                   |        |                       |       |           |           |
| Emprunts bancaires (note 12)                                        | 15 715                  | 72 032    | —                       | —       | 103 285                   | 106 967   | —                 | —      | —                     | —     | 119 000   | 178 999   |
| Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 13)             | 118 969                 | 103 907   | 12 307                  | 11 772  | 18 738                    | 16 711    | 3 973             | 3 616  | —                     | —     | 153 987   | 136 006   |
| Produits reportés (note 14)                                         | 5 016                   | 4 750     | —                       | —       | —                         | —         | —                 | —      | —                     | —     | 5 016     | 4 750     |
| Apports reportés (note 15)                                          | —                       | —         | 135 428                 | 132 556 | —                         | —         | —                 | —      | —                     | —     | 135 428   | 132 556   |
| Avances interfonds, sans intérêt                                    | 154 820                 | 146 753   | —                       | —       | —                         | —         | —                 | —      | —                     | —     | —         | —         |
| Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an (note 16) | —                       | —         | —                       | —       | 72 508                    | 50 636    | —                 | —      | —                     | —     | 72 508    | 50 636    |
|                                                                     | 294 520                 | 327 442   | 147 735                 | 144 328 | 194 531                   | 174 314   | 3 973             | 3 616  | —                     | —     | 485 939   | 502 947   |
| Long terme                                                          |                         |           |                         |         |                           |           |                   |        |                       |       |           |           |
| Dette à long terme (note 16)                                        | —                       | —         | —                       | —       | 486 695                   | 505 637   | —                 | —      | —                     | —     | 486 695   | 505 637   |
| Passif au titre des prestations constituées (note 17)               | 265 801                 | 256 982   | —                       | —       | —                         | —         | —                 | —      | —                     | —     | 265 801   | 256 982   |
| Apports reportés afférents aux immobilisations (note 18)            | —                       | —         | —                       | —       | 335 862                   | 334 648   | —                 | —      | —                     | —     | 335 862   | 334 648   |
|                                                                     | 560 321                 | 584 424   | 147 735                 | 144 328 | 1 017 088                 | 1 014 599 | 3 973             | 3 616  | —                     | —     | 1 574 297 | 1 600 214 |
| <b>SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS) (NOTE 20)</b>                         |                         |           |                         |         |                           |           |                   |        |                       |       |           |           |
| Non grevés d'affectations                                           | (437 698)               | (431 753) | —                       | —       | —                         | —         | —                 | —      | 7 719                 | 6 886 | (429 979) | (424 867) |
| Affectés d'origine interne                                          | 27 119                  | 24 714    | —                       | —       | —                         | —         | 4 477             | 2 769  | —                     | —     | 31 596    | 27 483    |
| Affectés à titre de dotation                                        | —                       | —         | —                       | —       | —                         | —         | 30 903            | 31 707 | —                     | —     | 30 903    | 31 707    |
| Investis en immobilisations                                         | —                       | —         | —                       | —       | 29 773                    | 24 079    | —                 | —      | —                     | —     | 29 773    | 24 079    |
|                                                                     | (410 579)               | (407 039) | —                       | —       | 29 773                    | 24 079    | 35 380            | 34 476 | 7 719                 | 6 886 | (337 707) | (341 598) |
|                                                                     | 149 742                 | 177 385   | 147 735                 | 144 328 | 1 046 861                 | 1 038 678 | 39 353            | 38 092 | 7 719                 | 6 886 | 1 236 590 | 1 258 616 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

---

### **1 - STATUTS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL**

L'Université Laval est constituée en vertu de la Loi 115 de l'Assemblée nationale du Québec, promulguée le 1er septembre 1971.

La mission de l'Université Laval est de contribuer au développement de la société par la formation de personnes compétentes, responsables et promotrices de changement et par l'avancement et le partage des connaissances, et ce, dans un environnement dynamique de recherche et de création.

L'Université Laval est un organisme exonéré au sens de la Loi sur le revenu.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **a) Classification des fonds**

Aux fins comptables, les comptes avec des caractéristiques similaires sont groupés dans l'un des fonds suivants :

##### *i) Fonds de fonctionnement*

Ce fonds est constitué de sommes pouvant être utilisées sans limitation extérieure afin d'atteindre les objectifs fondamentaux de l'Université, soit l'enseignement, la recherche, les services à la collectivité, etc.

##### *ii) Fonds avec restrictions*

Ce fonds est constitué de sommes qui ne peuvent être utilisées que selon les restrictions déterminées par le pourvoyeur de fonds. Seules les restrictions provenant de l'extérieur de l'Université sont considérées comme imposant une contrainte quant à l'utilisation des fonds.

##### *iii) Fonds des immobilisations*

Ce fonds est constitué de sommes qui ne peuvent être utilisées que pour des transactions relatives aux immobilisations et à leur financement.

##### *iv) Fonds de dotation*

Ce fonds est constitué de dons à l'Université; le capital doit être maintenu en permanence et le produit qui en découle ne peut généralement être utilisé que pour les fins spécifiées par le donateur.

##### *v) Fonds de souscription*

Ce fonds est constitué de sommes recueillies au moyen de campagnes de financement et n'est affecté d'aucune restriction externe.

#### **b) Base de présentation**

Les états financiers de l'Université sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### c) Estimations comptables

Pour dresser des états financiers, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### d) Principes de consolidation

Les comptes des entités contrôlées par l'Université n'ont pas été consolidés dans les présents états financiers. Cependant, la note 25 présente les informations concernant ces entités.

#### e) Entreprises auxiliaires

Les entreprises auxiliaires regroupent les secteurs Service des résidences, Stationnement, Service de reprographie et Forêt Montmorency (exploitation forestière).

L'Université a adopté une politique budgétaire avec des objectifs de rentabilité pour le fonctionnement de ces secteurs. On impute les charges pour les secteurs Terrains, Bâtiments et Informatique aux entreprises auxiliaires, ainsi qu'une charge pour les frais administratifs.

#### f) Conversion des devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la situation financière. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux de change à la date de la transaction et les gains ou les pertes de change sur les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à l'état des résultats. Les gains ou les pertes de change sur les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont inclus dans la variation nette de la juste valeur présentée dans les produits nets de placements.

#### g) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées dans le fonds des immobilisations au coût d'acquisition et amorties en fonction des directives émises par le MESRS selon la méthode linéaire et les périodes suivantes :

|                                                     | <u>Années</u>         |
|-----------------------------------------------------|-----------------------|
| Améliorations locatives                             | Durée du bail, max 10 |
| Améliorations majeures – mécanique du bâtiment      | 25                    |
| Améliorations majeures – réaménagement intérieur    | 30                    |
| Améliorations majeures – structure et architecture  | 40                    |
| Aménagements des terrains inférieurs à 30 000 \$    | 10                    |
| Aménagements des terrains supérieurs à 30 000 \$    | 20                    |
| Bâtiments ayant une structure en bois               | 40                    |
| Bâtiments excluant ceux ayant une structure en bois | 50                    |

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

|                                                                            | <u>Années</u> |
|----------------------------------------------------------------------------|---------------|
| Documents de bibliothèque                                                  | 10            |
| Équipement de communication et multimédia                                  | 5             |
| Équipement informatique                                                    | 3             |
| Équipements spécialisés                                                    | 10            |
| Matériel roulant                                                           | 5             |
| Mobilier                                                                   | 5             |
| Droit d'utilisation du réseau de télécommunications à large bande passante | 17            |
| Autres actifs amortissables                                                | 20            |

Les projets en cours ne sont pas amortis; ils le seront à compter de leur date de mise en service.

#### h) Réduction de valeur

Lorsque l'Université constate qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

#### i) Constatation des apports

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amortis et les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

#### *Dons*

Les dons reçus par l'Université sous forme de bien-fonds, de matériel, de fournitures et de services sont comptabilisés à leur juste valeur, lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Université aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Les dons recueillis dans le cadre des campagnes de souscription sont transmis à La Fondation de l'Université Laval, organisme contrôlé par l'Université et créé dans le but d'apporter une contribution à l'Université dans la poursuite de ses objectifs.

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

---

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### *Subventions de recherche, contrats et autres produits*

Les subventions de recherche provenant d'organismes extérieurs à l'Université sont incluses dans le fonds avec restrictions. Ces subventions sont généralement accordées à des chercheurs, mais sont versées à l'Université à titre de mandataire.

#### *Produits de placements*

Les produits de placements affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ainsi, les produits de placements tirés du fonds de dotation sont présentés dans le fonds avec restrictions ou dans le fonds de fonctionnement, selon la nature des affectations stipulées par les apporteurs. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont gagnés.

#### **j) Constatation des produits**

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les services à la collectivité, les services rendus à l'extérieur et les services et aide aux étudiants. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

#### **k) Intérêts sur les dettes**

##### *i) Fonds de fonctionnement*

Les charges de ce fonds incluent les intérêts sur les emprunts bancaires attribuables au fonds de fonctionnement.

##### *ii) Fonds des immobilisations*

Les intérêts sur les dettes garanties par la province de Québec sont remboursés par le MESRS.

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### l) Régimes de retraite

L'Université maintient des régimes de retraite à prestations déterminées pour son personnel régulier. L'Université comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux à prestations déterminées, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. À cette fin, l'Université a adopté les conventions suivantes :

- L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relatives aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires de retraite est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Cette évaluation comprend la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels;
- Pour les besoins de calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur;
- Le gain actuariel (la perte actuarielle) résulte de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées. L'excédent du gain actuariel cumulé net (de la perte actuarielle cumulée nette) sur 10 % des obligations au titre des prestations constituées, ou sur 10 % de la juste valeur des actifs des régimes si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs;
- Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est reporté et amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications, le cas échéant.

L'Université offre également un régime à cotisations déterminées à ses chargés de cours, ses professionnels de recherche et à certains autres employés qui ne remplissent pas les critères de participation aux régimes à prestations déterminées. Les coûts du régime de retraite à cotisations déterminées sont constatés lorsque les versements sont exigibles, conformément aux modalités du régime.

#### m) Actifs et passifs financiers

##### i) Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués à leur juste valeur qui est, dans le cas des actifs et des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à leur juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### ii) Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, soit les fonds communs de placement et les actions, qui sont évalués à leur juste valeur et des placements dans la fiducie globale pour lesquels l'Université a fait le choix de les évaluer à leur juste valeur en les désignant à cette fin.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'instrument financier correspondant. L'amortissement des coûts de transaction relatifs à la dette à long terme est constaté à l'état des résultats à titre d'intérêts sur la dette à long terme.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Université détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### n) Instruments financiers dérivés

L'Université utilise des swaps de taux d'intérêt dans le but de réduire le risque de taux d'intérêt auquel l'expose ses emprunts bancaires et sa dette à long terme. Elle n'utilise pas ces instruments financiers aux fins de transaction ou de spéculation.

L'Université a choisi d'utiliser la comptabilité de couverture pour comptabiliser les swaps de taux d'intérêt auxquels elle recourt pour se protéger des fluctuations des taux d'intérêt de sa dette portant intérêt à taux variable.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, l'Université a constitué une documentation formelle concernant la relation de couverture, dans laquelle sont précisés l'élément couvert et l'élément de couverture correspondant, la nature du risque couvert ainsi que la durée prévue de la relation de couverture. Tant au moment de la mise en place de la relation de couverture que pendant toute sa durée, l'Université a l'assurance raisonnable que les conditions essentielles de l'élément de couverture et de l'élément couvert resteront les mêmes.

L'Université cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsque l'élément couvert ou l'élément de couverture cesse d'exister ou lorsque les conditions essentielles de l'élément de couverture ne correspondent plus à celles de l'élément couvert.

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 3 - SUBVENTIONS – MESRS

#### Fonds de fonctionnement

Ce poste ne tient pas compte d'une subvention de 2 428 900 \$ (2 318 900 \$ au 30 avril 2013) pour les services et l'aide aux étudiants, laquelle est regroupée sous cette dernière rubrique.

Une subvention à recevoir de 15 millions de dollars a été comptabilisée à la suite d'un devancement de crédits du MESRS.

#### Fonds des immobilisations

La majeure partie des subventions de ce fonds inclut des sommes allouées pour les intérêts, le remboursement des obligations échues ainsi que pour le provisionnement du fonds d'amortissement de la dette à long terme.

### 4 - VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, des ressources non affectées ont été affectées, sur décision du conseil d'administration, aux fins suivantes :

|                           | 2014     | 2013     |
|---------------------------|----------|----------|
|                           | \$       | \$       |
| Projets                   |          |          |
| Fonds de fonctionnement   | (39 817) | (40 289) |
| Fonds avec restrictions   | 699      | 750      |
| Fonds des immobilisations | 39 968   | 40 557   |
| Fonds de dotation         | (850)    | (1 018)  |
|                           | <u>—</u> | <u>—</u> |

### 5 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

|                                               | 2014          | 2013         |
|-----------------------------------------------|---------------|--------------|
|                                               | \$            | \$           |
| Débiteurs et autres sommes à recevoir         | (7 134)       | (13 451)     |
| Frais payés d'avance                          | 95            | (245)        |
| Créditeurs et autres dettes de fonctionnement | 17 980        | 21 494       |
| Produits reportés                             | 266           | (991)        |
| Apports reportés                              | 2 872         | 2 815        |
|                                               | <u>14 079</u> | <u>9 622</u> |



# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 6 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

|                                                            | 2014           | 2013           |
|------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
|                                                            | \$             | \$             |
| Fonds de fonctionnement                                    |                |                |
| Compte à recevoir pour la variation de l'effectif étudiant | 17 097         | 12 743         |
| Ventes, entreprises indépendantes et autres                | 8 632          | 8 102          |
| Subvention – MESRS (1)                                     | 72 449         | 53 530         |
| Droits de scolarité et autres frais                        | 4 784          | 5 671          |
|                                                            | <u>102 962</u> | <u>80 046</u>  |
| Fonds avec restrictions                                    |                |                |
| Subventions, contrats et autres (2)                        | <u>17 152</u>  | <u>16 619</u>  |
| Fonds des immobilisations                                  |                |                |
| Subventions (3)                                            | 215 485        | 231 361        |
| Autres                                                     | 22             | 461            |
|                                                            | <u>215 507</u> | <u>231 822</u> |
|                                                            | <u>335 621</u> | <u>328 487</u> |

Les débiteurs et autres sommes à recevoir sont présentés aux états financiers déduction faite d'une provision pour dépréciation de 929 257 \$ (966 663 \$ au 30 avril 2013). Le montant de perte de valeur afférente aux débiteurs est de 1 260 980 \$ pour l'exercice (400 756 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2013).

- (1) Le montant représente le solde à recevoir de la subvention finale totale pour l'année 2013-2014.
- (2) Les subventions à recevoir du fonds avec restrictions proviennent principalement des gouvernements et des organismes gouvernementaux.
- (3) Les subventions à recevoir représentent les intérêts sur le financement temporaire des immobilisations, lesquels sont remboursés par le MESRS, ainsi que la contrepartie de l'emprunt de 607 574 \$ (960 223 \$ au 30 avril 2013) garanti par la province de Québec, lequel est assumé en totalité par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

### 7 - FRAIS PAYÉS D'AVANCE

#### Fonds de fonctionnement

Ces frais représentent les fournitures et les services des différents services et facultés à être utilisés au cours du prochain exercice.

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 8 - EFFETS À RECEVOIR

|                                                                                                                                                                            | 2014         | 2013         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
|                                                                                                                                                                            | \$           | \$           |
| Somme à recevoir de la Fondation de l'Université Laval ou du CHU de Québec, encaissable selon certaines conditions, par versements annuels de 300 000 \$, échéant en 2019  | 1 500        | 1 800        |
| CHU de Québec, intérêts sur l'effet à recevoir de 1 500 000 \$ (1 800 000 \$ au 30 avril 2013), portant intérêt au coût moyen de financement à court terme de l'Université | 28           | 38           |
| Autres sommes à recevoir, sans intérêt                                                                                                                                     | 85           | 103          |
|                                                                                                                                                                            | <b>1 613</b> | <b>1 941</b> |

### 9 - PLACEMENTS

|                                      | 2014                       |                            |                      |                          |
|--------------------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------|--------------------------|
|                                      | Fonds de<br>fonctionnement | Fonds avec<br>restrictions | Fonds de<br>dotation | Fonds de<br>souscription |
|                                      | \$                         | \$                         | \$                   | \$                       |
| Fiducie globale                      | 1 320                      | 12 492                     | 39 353               | 7 719                    |
| Actions                              | 10 467                     | —                          | —                    | —                        |
| Fonds communs de placement           | 21 644                     | —                          | —                    | —                        |
| Titres du marché monétaire et autres | 1                          | —                          | —                    | —                        |
|                                      | <b>33 432</b>              | <b>12 492</b>              | <b>39 353</b>        | <b>7 719</b>             |
|                                      | <b>92 996</b>              |                            |                      |                          |

|                                      | 2013                       |                            |                      |                          |
|--------------------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------|--------------------------|
|                                      | Fonds de<br>fonctionnement | Fonds avec<br>restrictions | Fonds de<br>dotation | Fonds de<br>souscription |
|                                      | \$                         | \$                         | \$                   | \$                       |
| Fiducie globale                      | 1 186                      | 11 264                     | 38 092               | 6 886                    |
| Actions                              | 16 215                     | —                          | —                    | —                        |
| Fonds communs de placement           | 31 321                     | —                          | —                    | —                        |
| Titres du marché monétaire et autres | 1                          | —                          | —                    | —                        |
|                                      | <b>48 723</b>              | <b>11 264</b>              | <b>38 092</b>        | <b>6 886</b>             |
|                                      | <b>104 965</b>             |                            |                      |                          |

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

---

### 9 - PLACEMENTS (suite)

#### Actions cédées à l'Université Laval

À la suite de la signature de conventions de licence permettant à des entreprises privées l'exploitation de propriétés intellectuelles lui appartenant, l'Université Laval s'est vu accorder du capital-actions ou d'autres participations dans les sociétés suivantes :

- BioVec Pharma Inc., 50 actions ordinaires (5 %), avec droit de vote et participantes, sans valeur nominale;
- Avitx Inc., 512 500 actions ordinaires (25 %), avec droit de vote et participantes, sans valeur nominale;
- Lens Vector Inc., 170 102 actions privilégiées de catégorie « C » et 250 000 actions privilégiées de catégorie « B »;
- RobotiQ Inc., obligation non garantie convertible en actions ordinaires, d'une valeur nominale de 70 000 \$, 7 %;
- Gestion Sovar Inc., 50 actions ordinaires (5 %), avec droit de vote et participantes, sans valeur nominale;
- Novus Energy Inc., 2 979 actions ordinaires (0,01 %), avec droit de vote et participantes, sans valeur nominale;
- Sovar s.e.c., 1 part ordinaire de catégorie « B », avec droit de vote et participante, sans valeur nominale, 5 parts de catégorie « Gel A », 1 part de catégorie « Gel C » et 191 504 parts privilégiées;
- InflammatoRx Inc., 50 actions ordinaires (5 %), avec droit de vote et participantes, sans valeur nominale.

En l'absence d'une valeur au marché pour ces actions, elles ne sont pas inscrites à l'état de la situation financière.

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

|                                           | 2014             |                      |                 |
|-------------------------------------------|------------------|----------------------|-----------------|
|                                           | Coût             | Amortissement cumulé | Coût non amorti |
|                                           | \$               | \$                   | \$              |
| Améliorations majeures                    | 122 084          | 19 692               | 102 392         |
| Aménagements des terrains                 | 17 611           | 6 739                | 10 872          |
| Bâtiments                                 | 473 654          | 210 143              | 263 511         |
| Documents de bibliothèque                 | 91 793           | 49 435               | 42 358          |
| Équipement de communication et multimédia | 9 064            | 5 434                | 3 630           |
| Équipement informatique                   | 38 139           | 20 702               | 17 437          |
| Équipements spécialisés                   | 188 206          | 96 291               | 91 915          |
| Matériel roulant                          | 1 517            | 880                  | 637             |
| Mobilier                                  | 9 137            | 5 465                | 3 672           |
| Autres actifs amortissables               | 5 818            | 3 660                | 2 158           |
| Actifs non amortissables                  | 4 292            | —                    | 4 292           |
| Projets en cours                          | 237 771          | —                    | 237 771         |
| Terrains                                  | 13 664           | —                    | 13 664          |
|                                           | <b>1 212 750</b> | <b>418 441</b>       | <b>794 309</b>  |

|                                           | 2013             |                      |                 |
|-------------------------------------------|------------------|----------------------|-----------------|
|                                           | Coût             | Amortissement cumulé | Coût non amorti |
|                                           | \$               | \$                   | \$              |
| Améliorations majeures                    | 97 934           | 15 936               | 81 998          |
| Aménagements des terrains                 | 21 004           | 9 243                | 11 761          |
| Bâtiments                                 | 473 544          | 200 290              | 273 254         |
| Documents de bibliothèque                 | 93 157           | 50 410               | 42 747          |
| Équipement de communication et multimédia | 10 172           | 5 238                | 4 934           |
| Équipement informatique                   | 41 431           | 21 722               | 19 709          |
| Équipements spécialisés                   | 204 584          | 106 138              | 98 446          |
| Matériel roulant                          | 1 642            | 932                  | 710             |
| Mobilier                                  | 10 461           | 5 534                | 4 927           |
| Autres actifs amortissables               | 5 818            | 3 369                | 2 449           |
| Actifs non amortissables                  | 4 125            | —                    | 4 125           |
| Projets en cours                          | 217 456          | —                    | 217 456         |
| Terrains                                  | 13 664           | —                    | 13 664          |
|                                           | <b>1 194 992</b> | <b>418 812</b>       | <b>776 180</b>  |

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

La charge d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles se détaille comme suit :

|                                            | <u>2014</u>   | <u>2013</u>   |
|--------------------------------------------|---------------|---------------|
|                                            | \$            | \$            |
| Améliorations majeures                     | 3 756         | 3 130         |
| Aménagements des terrains                  | 983           | 1 144         |
| Bâtiments                                  | 9 853         | 9 886         |
| Documents de bibliothèque                  | 9 333         | 9 419         |
| Équipements de communication et multimédia | 1 953         | 2 111         |
| Équipement informatique                    | 13 263        | 15 789        |
| Équipements spécialisés                    | 20 275        | 21 014        |
| Matériel roulant                           | 322           | 366           |
| Mobilier                                   | 1 994         | 2 368         |
| Actifs incorporels                         | 291           | 291           |
|                                            | <u>62 023</u> | <u>65 518</u> |

Les additions de l'exercice incluent des dons en immobilisations d'une valeur approximative de 258 179 \$ (202 276 \$ au 30 avril 2013).

### 11 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

|                                                                                                                                                        | <u>2014</u> | <u>2013</u> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|
|                                                                                                                                                        | \$          | \$          |
| Droit d'utilisation du réseau de télécommunications à large bande<br>passante géré par le Réseau d'informations scientifiques du Québec<br>(RISQ) inc. | <u>316</u>  | <u>368</u>  |

### 12 - EMPRUNTS BANCAIRES

L'Université dispose d'une ouverture de crédit de 350 000 000 \$ (350 000 000 \$ au 30 avril 2013). Au 30 avril 2014, un montant de 119 000 000 \$ (179 000 000 \$ au 30 avril 2013) de cette ouverture de crédit est utilisé, soit 15 715 283 \$ (72 032 447 \$ au 30 avril 2013) au fonds de fonctionnement et 103 284 717 \$ (106 967 553 \$ au 30 avril 2013) au fonds des immobilisations au taux moyen de 1,29 % (1,28 % au 30 avril 2013). Ce mode de financement doit être négocié ponctuellement avec les institutions financières, selon les besoins de liquidités de l'Université.

Une portion de ces emprunts bancaires fait l'objet de swaps de taux d'intérêt, lesquels sont décrits à la note 19.

Le MESRS autorise annuellement un montant maximal d'emprunt temporaire. Ce montant autorisé était de 233 000 000 \$ au 30 avril 2014 (303 000 000 \$ au 30 avril 2013).

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 13 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

Les sommes à remettre à l'État totalisent 11 154 736 \$ (11 495 731 \$ au 30 avril 2013).

### 14 - PRODUITS REPORTÉS

|                                                         | 2014         | 2013         |
|---------------------------------------------------------|--------------|--------------|
|                                                         | \$           | \$           |
| <b>Fonds de fonctionnement</b>                          |              |              |
| Produits encaissés d'avance sur la location de terrains | 1 464        | 1 531        |
| Droits de scolarité et autres produits                  | 2 395        | 2 134        |
| Dépôts pour chambre                                     | 501          | 588          |
| Dépôts pour activités sportives (SAS)                   | 656          | 497          |
|                                                         | <u>5 016</u> | <u>4 750</u> |

### 15 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent la portion non dépensée des subventions affectées à la recherche en vertu d'affectations d'origine externe et se détaillent comme suit :

|                                              | 2014           | 2013           |
|----------------------------------------------|----------------|----------------|
|                                              | \$             | \$             |
| Solde au début                               | 132 556        | 132 793        |
| Montants constatés à titre de produits       | (174 247)      | (169 335)      |
| Montants encaissés pour le prochain exercice | 177 119        | 169 098        |
| Solde à la fin                               | <u>135 428</u> | <u>132 556</u> |

### 16 - DETTE À LONG TERME

|                                                                                                                                                                                       | 2014    | 2013    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|---------|
|                                                                                                                                                                                       | \$      | \$      |
| <b>Fonds des immobilisations</b>                                                                                                                                                      |         |         |
| Dettes garanties par la province de Québec à même les crédits votés annuellement par la Législature                                                                                   |         |         |
| Obligations et emprunts, au taux moyen pondéré de 3,60 % (3,75 % au 30 avril 2013), échéant par tranche jusqu'en 2034 (1)                                                             | 528 828 | 524 348 |
| Fonds d'amortissement                                                                                                                                                                 | (6 543) | (8 391) |
| Emprunt, 6,875 %, remboursable par versements mensuels de 6 433 \$, capital et intérêts, échéant en 2021                                                                              | 417     | 464     |
| Emprunt, garanti par la province de Québec à même le fonds consolidé du revenu, 5,375 %, remboursable par versements semi-annuels de 289 858 \$, capital et intérêts, échéant en 2017 | 608     | 993     |

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 16 - DETTE À LONG TERME (suite)

|                                                                                                                                                                                                           | 2014<br>\$     | 2013<br>\$ |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|------------|
| Emprunt, taux variable en fonction du taux CDOR, remboursable par versements mensuels de 107 220 \$, capital et intérêts, échéant en 2026 (2)                                                             | 12 080         | 12 763     |
| Ensemble d'emprunts, à taux variable au taux CDOR plus 0,30 % à 0,69 % (taux effectifs de 1,53 % à 1,92 %), remboursables par versements mensuels de 92 400 \$, capital et intérêts, échéant en 2026 (2)  | 9 389          | 10 472     |
| Ensemble d'emprunts, à taux variable au taux CDOR plus 0,45 % à 0,71 % (taux effectifs de 1,68 % à 1,94 %), remboursables par versements mensuels de 100 000 \$, capital et intérêts, échéant en 2027 (2) | 14 424         | 15 624     |
|                                                                                                                                                                                                           | <b>559 203</b> | 556 273    |
| Tranche échéant à moins de un an                                                                                                                                                                          | <b>72 508</b>  | 50 636     |
|                                                                                                                                                                                                           | <b>486 695</b> | 505 637    |

(1) La valeur nominale de ces obligations et de ces emprunts est de 528 900 720 \$ (524 501 806 \$ au 30 avril 2013). Un montant de 72 875 \$ (153 472 \$ au 30 avril 2013) à titre de frais d'émission est présenté à l'encontre du solde de ces dettes.

(2) Ces emprunts font l'objet de swaps de taux d'intérêt, lesquels sont décrits à la note 19.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices s'élève à 72 508 216 \$ en 2015, à 155 723 042 \$ en 2016, à 118 484 617 \$ en 2017, à 42 245 292 \$ en 2018 et à 19 090 806 \$ en 2019.

La portion subventionnée par le gouvernement du Québec incluse dans les versements pour les cinq prochains exercices s'élève à 69 450 347 \$ en 2015, à 152 619 869 \$ en 2016, à 115 345 908 \$ en 2017, à 39 067 493 \$ en 2018 et à 15 970 906 \$ en 2019.

### 17 - RÉGIMES DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

#### Total des paiements en espèces

Les paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs, constitués des cotisations de l'Université à ses régimes de retraite capitalisés et des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés totalisent 45 459 200 \$ (39 223 000 \$ au 30 avril 2013).

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 17 - RÉGIMES DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (suite)

#### Régimes à prestations déterminées

L'Université évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilité au 30 avril de chaque année. Les évaluations actuarielles des régimes de retraite aux fins de la capitalisation ont été effectuées au 31 décembre 2013, les prochaines évaluations doivent être effectuées au 31 décembre 2016.

*Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux et des montants inscrits dans les états financiers*

|                                                  | Régime de retraite |           |
|--------------------------------------------------|--------------------|-----------|
|                                                  | 2014               | 2013      |
|                                                  | \$                 | \$        |
| Obligations au titre des prestations constituées | 3 353 252          | 3 323 677 |
| Juste valeur des actifs des régimes              | 2 469 117          | 2 354 263 |
| Situation de capitalisation – déficit            | 884 135            | 969 414   |
| Solde des montants non amortis                   | 650 124            | 778 770   |
| Passif au titre des prestations constituées      | 234 011            | 190 644   |

|                                                  | Autres régimes |        |
|--------------------------------------------------|----------------|--------|
|                                                  | 2014           | 2013   |
|                                                  | \$             | \$     |
| Obligations au titre des prestations constituées | 29 428         | 65 645 |
| Juste valeur des actifs des régimes              | –              | –      |
| Situation de capitalisation – déficit            | 29 428         | 65 645 |
| Solde des montants non amortis                   | (2 362)        | (693)  |
| Passif au titre des prestations constituées      | 31 790         | 66 338 |

#### Composition des actifs des régimes de retraite

La composition des actifs des régimes de retraite selon l'évaluation à la date de mesure, soit le 30 avril de chaque année, se présente comme suit :

|                                       | 2014   | 2013   |
|---------------------------------------|--------|--------|
|                                       | %      | %      |
| Catégorie d'actifs                    |        |        |
| Placements en unités de fonds communs | 78,40  | 79,10  |
| Placements immobiliers                | 21,60  | 20,90  |
|                                       | 100,00 | 100,00 |



# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 17 - RÉGIMES DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (suite)

*Coûts des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice*

|                     | 2014     | 2013   |
|---------------------|----------|--------|
|                     | \$       | \$     |
| Régimes de retraite | 82 027   | 78 488 |
| Autres régimes      | (27 749) | 8 095  |

#### Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

|                                                             | Régime de retraite |             |
|-------------------------------------------------------------|--------------------|-------------|
|                                                             | 2014               | 2013        |
|                                                             | %                  | %           |
| Taux d'inflation                                            | 2,3                | 2,3         |
| Taux d'actualisation                                        | 4,4                | 3,7         |
| Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme | 6,0                | 6,0         |
| Taux de croissance de la rémunération                       | 3,0 - 3,5          | 1,75 - 3,25 |

|                                                             | Autres régimes |             |
|-------------------------------------------------------------|----------------|-------------|
|                                                             | 2014           | 2013        |
|                                                             | %              | %           |
| Taux d'inflation                                            | —              | —           |
| Taux d'actualisation                                        | 4,4            | 3,7         |
| Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme | —              | —           |
| Taux de croissance de la rémunération                       | 3,0 - 3,5      | 1,75 - 3,25 |
| Taux d'augmentation du coût des soins médicaux              | 5,00           | 7,5         |

### 18 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations comprennent le solde non amorti des apports reçus sous forme d'immobilisations et le solde non amorti des immobilisations acquises à partir d'apports qui, en vertu d'affectations externes, étaient affectés à cette fin.

|                                                      | 2014     | 2013     |
|------------------------------------------------------|----------|----------|
|                                                      | \$       | \$       |
| Solde au début                                       | 334 648  | 318 262  |
| Montants encaissés au cours de l'exercice            | 53 646   | 84 464   |
| Montants constatés à titre de produits de l'exercice | (52 432) | (68 078) |
| Solde à la fin                                       | 335 862  | 334 648  |

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 19 - SWAPS EN COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE

L'Université a contracté les swaps de taux d'intérêt fixe-variable suivants afin de couvrir la variation des flux de trésorerie ayant trait à une tranche de la dette à taux variable.

|                                  |                    |                             | 2014                       |
|----------------------------------|--------------------|-----------------------------|----------------------------|
|                                  | Date<br>d'échéance | Taux<br>d'intérêt fixe<br>% | Montant<br>notionnel<br>\$ |
| <b>Fonds de fonctionnement</b>   |                    |                             |                            |
| Emprunts bancaires               | 15-10-2019         | 1,76                        | 20 000                     |
| Emprunts bancaires               | 19-11-2014         | 4,54                        | 15 000                     |
| Emprunts bancaires               | 07-01-2017         | 4,39                        | 15 000                     |
|                                  |                    |                             | <u>50 000</u>              |
| <b>Fonds des immobilisations</b> |                    |                             |                            |
| Dette long terme                 | 18-10-2026         | 4,57                        | 12 080                     |
| Dette long terme                 | 28-02-2027         | 2,12                        | 14 424                     |
| Dette long terme                 | 31-12-2026         | 1,87                        | 9 389                      |
|                                  |                    |                             | <u>35 893</u>              |
|                                  |                    |                             | <u>85 893</u>              |
|                                  |                    |                             | 2013                       |
|                                  | Date<br>d'échéance | Taux<br>d'intérêt fixe<br>% | Montant<br>notionnel<br>\$ |
| <b>Fonds de fonctionnement</b>   |                    |                             |                            |
| Emprunts bancaires               | 15-10-2019         | 1,76                        | 20 000                     |
| Emprunts bancaires               | 19-11-2014         | 4,54                        | 15 000                     |
| Emprunts bancaires               | 07-01-2017         | 4,39                        | 15 000                     |
|                                  |                    |                             | <u>50 000</u>              |
| <b>Fonds des immobilisations</b> |                    |                             |                            |
| Dette long terme                 | 18-10-2026         | 4,57                        | 12 763                     |
| Dette long terme                 | 28-02-2027         | 2,12                        | 15 524                     |
| Dette long terme                 | 31-12-2026         | 1,87                        | 10 405                     |
|                                  |                    |                             | <u>38 692</u>              |
|                                  |                    |                             | <u>88 692</u>              |

En vertu de ces swaps comptabilisés à titre de couverture des flux de trésorerie, l'Université paye des taux d'intérêt fixes et reçoit des taux d'intérêt variables, lesquels sont révisés chaque mois ou trimestre.

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 20 - SOLDE DU FONDS DE FONCTIONNEMENT

|                                                                                                 | 2014      | 2013      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|
|                                                                                                 | \$        | \$        |
| <b>Non affecté</b>                                                                              |           |           |
| Avantages sociaux futurs                                                                        |           |           |
| Régime de retraite                                                                              | (234 011) | (190 644) |
| Autres régimes                                                                                  | (31 790)  | (66 338)  |
| Vacances à payer, banques d'heures supplémentaires et autres avantages monnayables du personnel | (33 488)  | (32 400)  |
| Opérations de fonctionnement                                                                    | (138 409) | (142 371) |
|                                                                                                 | (437 698) | (431 753) |
| <b>Affecté d'origine interne (1)</b>                                                            | 27 119    | 24 714    |
|                                                                                                 | (410 579) | (407 039) |
|                                                                                                 | 2014      | 2013      |
|                                                                                                 | \$        | \$        |

#### (1) Solde du fonds affecté d'origine interne

##### *Programmes spéciaux*

|                                             |        |        |
|---------------------------------------------|--------|--------|
| Budget reporté aux entités multifacultaires | 230    | 254    |
| Projets de recherche sans restriction       | 19 107 | 17 056 |
| Budget spécial de recherche                 | 3 460  | 2 901  |
| Autres                                      | 4 322  | 4 503  |
|                                             | 27 119 | 24 714 |

### 21 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

|                                                        | 2014   | 2013   |
|--------------------------------------------------------|--------|--------|
|                                                        | \$     | \$     |
| Placements évalués à la juste valeur                   |        |        |
| Variation nette de la juste valeur                     |        |        |
| Tirées de ressources affectées                         | 927    | (231)  |
| Tirées de ressources détenues à titre de dotations (a) | 1 615  | (484)  |
| Non affectées                                          | 380    | 2 982  |
|                                                        | 2 922  | 2 267  |
| Autres produits de placements                          |        |        |
| Tirés de ressources affectées                          | 1 322  | 1 996  |
| Tirés de ressources détenues à titre de dotations (a)  | 2 420  | 3 746  |
| Non affectés                                           | 5 785  | 2 399  |
|                                                        | 9 527  | 8 141  |
|                                                        | 12 449 | 10 408 |

(a) Les produits financiers nets tirés de ressources détenues à titre de dotations sont tous constatés à titre de produits de l'exercice.

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 22 - ENGAGEMENTS

#### a) Commandes non complétées pour des achats de biens et de services

Les engagements non inscrits aux livres pour des commandes non complétées d'achats de biens et de services assumés par le fonds de fonctionnement de l'Université sont de 3 076 182 \$ et ceux assumés par le fonds avec restrictions sont de 4 526 202 \$

#### b) Baux

L'Université s'est engagée, d'après des contrats de location échéant entre 2014 et 2019, à verser à même le fonds de fonctionnement une somme totale de 8 446 121 \$ pour des locaux. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 3 205 338 \$ en 2015, à 2 766 961 \$ en 2016, à 1 549 602 \$ en 2017, à 853 782 \$ en 2018 et à 70 438 \$ en 2019.

#### c) Construction et rénovation de bâtiments

Les engagements non inscrits aux livres pour la construction et la rénovation de bâtiments assumés par le fonds d'immobilisations de l'Université sont de 23 542 509 \$ (31 734 478 \$ au 30 avril 2013).

#### d) Subvention conditionnelle

Selon le cadre financier proposé par le MESRS, l'Université s'engage à atteindre l'équilibre budgétaire, ajusté pour respecter l'effort budgétaire minimum demandé. Le non-respect de cet engagement pourrait entraîner une modification des subventions octroyées. Au 30 avril 2014, une somme de 38 034 100 \$ a été comptabilisée à titre de produit et est à recevoir à cette date (37 756 100 \$ à recevoir au 30 avril 2013).

#### e) Contrats d'achat de gaz naturel

L'Université s'est engagée dans des contrats financiers sur le marché du gaz naturel canadien afin de couvrir les variations de prix de cette commodité. Ces contrats renferment une clause de livraison du sous-jacent, et ce dernier est utilisé en totalité pour le chauffage des bâtiments.

|                                  | 2014       |                  |                                        |
|----------------------------------|------------|------------------|----------------------------------------|
|                                  | Date       | Quantité         | Coût                                   |
|                                  | d'échéance | quotidienne      | nominal                                |
|                                  |            | Giga Joules (GJ) | \$/GJ                                  |
| <i>Fonds des immobilisations</i> |            |                  |                                        |
| Commodité – Gaz naturel          | 30-09-2014 | 500              | 3                                      |
| Commodité – Gaz naturel          | 30-04-2014 | 333              | 3                                      |
| Commodité – Gaz naturel          | 30-04-2014 | 58               | NGX AB-NIT (Aeco 5A Monthly) + 0,68 \$ |
| Commodité – Gaz naturel          | 30-04-2014 | 299              | NGX AB-NIT (Aeco 5A Monthly) + 0,94 \$ |
| Commodité – Gaz naturel          | 31-05-2014 | 520              | NGX AB-NIT (Aeco 5A Monthly) + 0,14 \$ |

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 23 - INSTRUMENTS FINANCIERS

#### a) Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée sont détaillés ci-après.

##### *Risque de change*

Le risque de change découle des titres de participation et des unités de fonds étrangers détenus par l'Université. Ce risque est géré grâce aux politiques de placements de l'Université. Au 30 avril 2014, la valeur marchande du portefeuille de placements étrangers s'élève à 30 395 529 \$ (soit 27 740 740 \$ US; 34 772 349 \$ au 30 avril 2013, soit 35 105 856 \$ US).

L'Université est aussi exposée au risque de change en raison des débiteurs, des autres sommes à recevoir, des créditeurs et autres dettes de fonctionnement libellés en euros et en dollars américains. Au 30 avril 2014, les actifs financiers libellés en devises représentent des débiteurs et autres sommes à recevoir qui totalisent 772 321 \$ (soit 213 288 \$ US et 354 449 euros; 592 108 \$ au 30 avril 2013, soit 331 265 \$ US et 198 414 euros) et les passifs financiers libellés en devises représentent les créditeurs et autres dettes de fonctionnement libellés en devises qui totalisent 2 003 189 \$ (soit 1 783 477 \$ US et 32 267 euros; 1 147 860 \$ au 30 avril 2013, soit 1 020 306 \$ US et 101 619 euros).

##### *Risque de taux d'intérêt*

Les emprunts bancaires et certaines dettes à long terme portent intérêt à taux variable et exposent donc l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt. Comme il est détaillé à la note 19, l'Université utilise des dérivés financiers afin de réduire son exposition au risque de flux de trésorerie.

Certaines dettes à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'Université à un risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. L'Université n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition à ce risque, toutefois la majorité des remboursements d'intérêts sur ces dettes est assumée par le gouvernement du Québec.

Les autres actifs et passifs financiers de l'Université ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

##### *Risque de crédit*

Le risque de crédit se définit comme le risque qu'une des parties liées à un instrument financier manque à ses obligations et qu'elle fasse subir une perte financière à l'autre partie. Les énoncés des politiques et des objectifs de placements de l'Université, qui sont revus chaque année, spécifient les placements admissibles ainsi que les lignes directrices et les restrictions concernant chaque catégorie de placements admissibles, de manière à réduire le risque de crédit.

Le risque de crédit maximal de l'Université correspond à la juste valeur de l'encaisse, des débiteurs, des effets à recevoir et des placements inscrits à l'état de la situation financière.

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 23 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Il y a concentration du risque lorsqu'une portion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles aux mêmes facteurs économiques, politiques ou autres. L'Université gère les risques liés à la gestion de ses placements de manière continue avec l'aide du Comité de placements et trésorerie et de ses conseillers en placements et considère que le risque est faible.

#### i) Débiteurs et autres sommes à recevoir

L'Université n'exige pas de garantie de ses clients. Le solde des comptes clients est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'Université aux créances douteuses n'est pas importante.

#### ii) Effets à recevoir

Le solde des effets à recevoir est géré et analysé afin de détecter toute moins-value. Au 30 avril 2014, la direction estime que le risque de crédit de l'Université relatif à ces actifs financiers est faible et, de ce fait, aucune provision pour perte n'a été comptabilisée.

#### *Risque de liquidité*

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'Université dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires de montant autorisé suffisant. L'Université établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

#### *Autres*

Les placements en actions exposent l'Université au risque de marché, qui correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs fluctuent en raison des variations des prix du marché.

De plus, l'Université, en raison de sa participation dans une fiducie globale et dans des fonds communs de placement, est indirectement exposée aux risques de crédit, de marché et de taux d'intérêt.

#### **b) Valeur comptable des actifs financiers par catégorie**

La valeur comptable des actifs financiers de l'Université qui sont évalués au coût après amortissement totalise 346 035 000 \$ (373 954 000 \$ au 30 avril 2013), tandis que celle des actifs financiers évalués à leur juste valeur totalise 92 996 000 \$ (104 965 000 \$ au 30 avril 2013).

#### **c) Passifs financiers garantis**

Au 30 avril 2014, la valeur comptable des passifs financiers qui sont garantis est de 523 382 521 \$ (517 535 381 \$ au 30 avril 2013).

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 24 - ENTITÉS LIÉES

Dans le but de mieux assumer certains aspects de sa mission, l'Université supporte certaines entités qui lui sont liées, soit par la poursuite d'objectifs communs, ou par la présence de représentants de l'Université au conseil d'administration de ces entités, ou par l'obligation pour ces entités d'obtenir le consentement de l'Université pour modifier leur structure ou leur mission ou par la participation à l'Université à l'élaboration de leurs politiques.

Le support de l'Université à ces entités se traduit par des contributions financières ou par l'apport à titre gratuit de personnel, de services de comptabilité, d'encadrement, d'équipements ou d'espaces. À l'exception des contributions financières consenties aux entités contrôlées présentées à la note 25, les contributions fournies aux entités liées, sous quelque nature, ne sont pas significatives.

Ces entités liées sont :

1. MC2 Expérience stratégique inc.
2. Carrefour Amérique Latine
3. Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)
4. Centre national de natation de l'Université Laval
5. Clubs d'excellence sportifs du Rouge et Or de l'Université Laval
6. Corporation des services universitaires des Appalaches inc.
7. Entrepreneuriat Laval inc.
8. Institut canadien pour les innovations en photonique (ICIP)
9. La Fondation de l'Université Laval
10. Les missions commerciales étudiantes
11. Les Presses de l'Université Laval
12. Managers sans frontières inc.

### 25 - ENTITÉS CONTRÔLÉES

Les états financiers des entités contrôlées par l'Université ne sont pas consolidés et sont disponibles sur demande. Les états financiers condensés de chacune des entités non consolidées au 30 avril 2014 sont les suivants :

|                             | Fondation de<br>l'Université Laval (a) |         | Les Presses de<br>l'Université Laval (b) |       |
|-----------------------------|----------------------------------------|---------|------------------------------------------|-------|
|                             | 2014                                   | 2013    | 2014                                     | 2013  |
|                             | \$                                     | \$      | \$                                       | \$    |
| <b>Situation financière</b> |                                        |         |                                          |       |
| Actif                       | <b>175 155</b>                         | 150 371 | <b>3 955</b>                             | 3 968 |
| Passif                      | <b>858</b>                             | 800     | <b>1 290</b>                             | 1 369 |
| Surplus                     | <b>174 297</b>                         | 149 571 | <b>2 665</b>                             | 2 599 |
|                             | <b>175 155</b>                         | 150 371 | <b>3 955</b>                             | 3 968 |

# Université Laval

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

### 25 - ENTITÉS CONTRÔLÉES (suite)

|                                                  | Fondation de<br>l'Université Laval (a) |          | Les Presses de<br>l'Université Laval (b) |       |
|--------------------------------------------------|----------------------------------------|----------|------------------------------------------|-------|
|                                                  | 2014                                   | 2013     | 2014                                     | 2013  |
|                                                  | \$                                     | \$       | \$                                       | \$    |
| <b>Résultats</b>                                 |                                        |          |                                          |       |
| Produits                                         | 40 147                                 | 31 590   | 2 062                                    | 1 947 |
| Contributions de l'Université Laval              | (11 244)                               | (13 029) | 100                                      | 100   |
|                                                  | 28 903                                 | 18 561   | 2 162                                    | 2 047 |
| Charges                                          | 4 177                                  | 4 080    | 2 096                                    | 1 882 |
| Excédent des produits par rapport<br>aux charges | 24 726                                 | 14 481   | 66                                       | 165   |
| Surplus au début                                 | 149 571                                | 135 090  | 2 599                                    | 2 434 |
| Surplus à la fin                                 | 174 297                                | 149 571  | 2 665                                    | 2 599 |
|                                                  |                                        |          |                                          |       |
|                                                  |                                        |          | Autres entreprises (c)                   |       |
|                                                  |                                        |          | 2014                                     | 2013  |
|                                                  |                                        |          | \$                                       | \$    |
| <b>Situation financière</b>                      |                                        |          |                                          |       |
| Actif                                            |                                        |          | 474                                      | 546   |
|                                                  |                                        |          |                                          |       |
| Passif                                           |                                        |          | 215                                      | 322   |
| Surplus                                          |                                        |          | 259                                      | 224   |
|                                                  |                                        |          | 474                                      | 546   |
|                                                  |                                        |          |                                          |       |
| <b>Résultats</b>                                 |                                        |          |                                          |       |
| Produits                                         |                                        |          | 875                                      | 1 403 |
| Contributions de l'Université Laval              |                                        |          | 193                                      | 444   |
|                                                  |                                        |          | 1 068                                    | 1 847 |
| Charges                                          |                                        |          | 1 033                                    | 1 845 |
| Excédent des produits par rapport aux charges    |                                        |          | 35                                       | 2     |
| Surplus au début                                 |                                        |          | 224                                      | 222   |
| Surplus à la fin                                 |                                        |          | 259                                      | 224   |

#### a) Fondation de l'Université Laval

L'Université contrôle la Fondation de l'Université Laval du fait qu'elles ont des objectifs intégrés. L'objectif de la Fondation est de promouvoir et de soutenir les activités d'enseignement et de recherche de l'Université. La Fondation a été constituée le 19 juillet 1984 et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.



## Université Laval

### Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

---

#### **25 - ENTITÉS CONTRÔLÉES (suite)**

##### **b) Les Presses de l'Université Laval**

L'Université contrôle Les Presses de l'Université Laval, puisqu'elle nomme la majorité des membres du conseil d'administration. Les Presses s'occupent d'édition et de publication de livres et d'autres médiums de communication du savoir. Les Presses ont été constituées le 1er janvier 1994.

##### **c) Autres entreprises**

*Corporation des services universitaires des Appalaches inc.*

L'Université contrôle la Corporation des services universitaires des Appalaches inc., puisqu'elle établit les directives et les orientations de la Corporation. La Corporation œuvre au développement de services universitaires pour les régions de l'Amiante, de la Beauce et de Bellechasse. La Corporation a été constituée le 14 août 1997.

*MC2 Expérience stratégique inc.*

L'Université contrôle MC2 Expérience stratégique inc., puisqu'elle nommait la majorité des membres du conseil d'administration. La corporation favorisait l'insertion professionnelle et le maintien en emploi des étudiants et diplômés de l'Université Laval. La corporation a été constituée le 19 janvier 1999 et a cessé ses activités en décembre 2012. Au 30 avril 2014, la corporation était en voie de fermeture.

---

## SECTION 4 : ÉTAT DU TRAITEMENT DES DIRIGEANTS

- Rapport de l'auditeur indépendant
  - Formulaire d'approbation
  - Tableau 1: Personnel de direction supérieure
  - Tableau 2 : Autres catégories de personnel de direction
  - Tableau 3 : Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés
  - Extrait du règlement régissant à l'Université Laval, les modalités d'exercice des droits d'indemnités de départ
-



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de  
l'Université Laval

**Raymond Chabot Grant Thornton**  
S.E.N.C.R.L.

Bureau 200  
140, Grande Allée Est  
Québec (Québec) G1R 5P7

Téléphone : 418 647-3151  
Télécopieur : 418 647-5939  
[www.rcgt.com](http://www.rcgt.com)

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction incluses dans l'état du traitement ci – joint de l'Université Laval pour l'exercice terminé le 30 avril 2014 (ci-après l'« état du traitement »). L'état du traitement a été préparé par la direction sur la base des dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2013-2014*.

### Responsabilité de la direction pour l'état du traitement

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2013-2014*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'état du traitement, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans l'état du traitement. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation de l'état du traitement afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte

également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble de l'état du traitement.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Opinion**

À notre avis, l'état du traitement a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2013 - 2014*.

### **Référentiel comptable et restrictions à l'utilisation**

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le référentiel comptable appliqué est détaillé dans la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2013-2014*. Cet état du traitement a été préparé dans le but d'aider l'Université Laval à répondre aux exigences de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil d'administration de l'Université Laval et au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*

1

Québec  
Le 23 octobre 2014

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A109631



Service des finances

Nom de l'université: **UNIVERSITÉ LAVAL**

Numéro de l'université: **975000**

***ÉTAT DU TRAITEMENT***  
***2013-2014***

vérifié en date du 6 octobre 2014

Conseil d'administraton  
23 octobre 2014

## État du traitement

Établissement:  
Année financière:  
Page:

Université Laval - 975000  
2013-2014  
1 de 7

### 1. Personnel de direction supérieure

| Nom                    | Fonction                       | Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (\$) |                   |                                         |                                 |                   |               |
|------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|-------------------|-----------------------------------------|---------------------------------|-------------------|---------------|
|                        |                                | Salaire de base*                                                           | Autres éléments** | Droits d'indemnité de départ exercés*** | Fondations ou personnes morales | TC nombre de mois | TP % du temps |
| Allard, Guy            | V.-rect. adj. res. hum.        | 166 408 \$                                                                 | 2 912 \$          | 0 \$                                    | 0 \$                            | 12,0              |               |
| Audette, Marie         | Doyen/ne                       | 160 988 \$                                                                 | 1 796 \$          | 0 \$                                    | 0 \$                            | 12,0              |               |
| Bauce, Éric (1)        | V.-rect. exécutif dévelop.     | 200 598 \$                                                                 | 42 598 \$         | 0 \$                                    | 0 \$                            | 12,0              |               |
| Beauchamp, Michel      | V.-rect. ress. humaines        | 189 933 \$                                                                 | 2 107 \$          | 0 \$                                    | 0 \$                            | 12,0              |               |
| Beauregard, Robert     | Doyen/ne                       | 153 267 \$                                                                 | 1 819 \$          | 0 \$                                    | 0 \$                            | 12,0              |               |
| Bergeron, Rénald       | Doyen/ne                       | 254 776 \$                                                                 | 1 742 \$          | 0 \$                                    | 0 \$                            | 12,0              |               |
| Blais, François        | Doyen/ne                       | 168 174 \$                                                                 | 1 839 \$          | 0 \$                                    | 0 \$                            | 10,0              |               |
| Brière, Denis          | Recteur/-trice                 | 330 000 \$                                                                 | 0 \$              | 0 \$                                    | 0 \$                            | 12,0              |               |
| Brouillet, Eugénie (2) | Doyen/ne                       | 106 391 \$                                                                 | 30 839 \$         | 0 \$                                    | 0 \$                            | 12,0              |               |
| Dallaire, Clémence (3) | Doyen/ne                       | 154 529 \$                                                                 | 1 904 \$          | 0 \$                                    | 0 \$                            | 12,0              |               |
| D'Amours, Sophie       | V.-rect. recherche création    | 189 933 \$                                                                 | 2 349 \$          | 0 \$                                    | 0 \$                            | 12,0              |               |
| Darveau, André         | Doyen/ne                       | 175 410 \$                                                                 | 1 794 \$          | 0 \$                                    | 0 \$                            | 12,0              |               |
| De Waele, Michel (4)   | Doyen/ne                       | 161 559 \$                                                                 | 3 279 \$          | 0 \$                                    | 0 \$                            | 12,0              |               |
| Dubé, Claude           | Doyen/ne                       | 145 630 \$                                                                 | 1 732 \$          | 0 \$                                    | 0 \$                            | 12,0              |               |
| Dufour, Jean-Claude    | Doyen/ne                       | 156 392 \$                                                                 | 1 732 \$          | 0 \$                                    | 0 \$                            | 12,0              |               |
| Fournier, André        | Doyen/ne                       | 175 985 \$                                                                 | 1 764 \$          | 0 \$                                    | 0 \$                            | 12,0              |               |
| Garnier, Bernard       | V.-rect. études activ. intern. | 189 933 \$                                                                 | 2 107 \$          | 0 \$                                    | 0 \$                            | 12,0              |               |
| Gendron, Michel (5)    | Doyen/ne                       | 159 951 \$                                                                 | 47 524 \$         | 0 \$                                    | 0 \$                            | 12,0              |               |
| Germain, Josée         | V.-rect. adm. finances         | 190 703 \$                                                                 | 2 004 \$          | 0 \$                                    | 0 \$                            | 12,0              |               |
| Lacasse, Nicole (6)    | V.-rect. adj. études act. int. | 166 408 \$                                                                 | 12 969 \$         | 0 \$                                    | 0 \$                            | 12,0              |               |

\*Sur une base annuelle

\*\*Selon la durée du mandat

\*\*\*La valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année financière 2013-2014 apparaît aux notes complémentaires.

(1) Les autres éléments incluent un supplément administratif de 40 297 \$.

(2) Les autres éléments incluent un supplément administratif de 28 974 \$.

(3) Les autres éléments incluent un montant de 443 \$ compte tenu d'une rémunération d'assurance collective.

(4) Les autres éléments incluent un supplément administratif de 1416 \$.

(5) Les autres éléments incluent un montant de 45 745 \$ compte tenu d'une prime de marché.

(6) Les autres éléments incluent un montant de 10 780 \$ à titre de contractuel enseignant.

## État du traitement

Établissement:  
Année financière:  
Page:

Université Laval - 975000  
2013-2014  
2 de 7

### 1. Personnel de direction supérieure (suite)

| Nom                  | Fonction                       | Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (\$) |                   |                                         |                                 |                   |               |
|----------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|-------------------|-----------------------------------------|---------------------------------|-------------------|---------------|
|                      |                                | Salaire de base*                                                           | Autres éléments** | Droits d'indemnité de départ exercés*** | Fondations ou personnes morales | TC nombre de mois | TP % du temps |
| Lacroix, René        | V.-rect. adj. syst. inform.    | 166 408 \$                                                                 | 2 204 \$          | 0 \$                                    | 0 \$                            | 12,0              |               |
| Lefebvre, Jean       | Doyen/ne                       | 132 337 \$                                                                 | 1 830 \$          | 0 \$                                    | 0 \$                            | 12,0              |               |
| Létourneau, Mireille | V.-rect. adj. res. hum.        | 167 178 \$                                                                 | 1 935 \$          | 0 \$                                    | 0 \$                            | 12,0              |               |
| Mathieu, Jacques     | Doyen/ne                       | 168 174 \$                                                                 | 0 \$              | 0 \$                                    | 0 \$                            | 2,0               |               |
| Mayrand, Denis       | V.-rect. adj. rech. création   | 167 916 \$                                                                 | 0 \$              | 0 \$                                    | 0 \$                            | 12,0              |               |
| Monette, Marcel      | Doyen/ne                       | 169 776 \$                                                                 | 1 732 \$          | 0 \$                                    | 0 \$                            | 12,0              |               |
| Ouellet, France      | Auditeur/-trice interne        | 119 971 \$                                                                 | 1 242 \$          | 0 \$                                    | 0 \$                            | 12,0              |               |
| Papillon, André      | Doyen/ne                       | 145 372 \$                                                                 | 1 836 \$          | 0 \$                                    | 0 \$                            | 12,0              |               |
| Pothier, François    | V.-r.adj.qual.form.ap.réussite | 166 408 \$                                                                 | 2 049 \$          | 0 \$                                    | 0 \$                            | 12,0              |               |
| Richer, Monique      | Secrétaire général             | 167 176 \$                                                                 | 2 131 \$          | 0 \$                                    | 0 \$                            | 12,0              |               |
| Routhier, Gilles     | Doyen/ne                       | 150 025 \$                                                                 | 1 742 \$          | 0 \$                                    | 0 \$                            | 12,0              |               |
| Thibaudeau, Victor   | Doyen/ne                       | 133 517 \$                                                                 | 1 719 \$          | 0 \$                                    | 0 \$                            | 12,0              |               |

\*Sur une base annuelle

\*\*Selon la durée du mandat

\*\*\*La valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année financière 2013-2014 apparaît aux notes complémentaires.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

### État du traitement

|                   |                           |
|-------------------|---------------------------|
| Établissement:    | Université Laval - 975000 |
| Année financière: | 2013-2014                 |
| Page:             | 3 de 7                    |

**Valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés  
pendant l'année financière 2013-2014**

| <u>Nom</u>       | <u>Fonction</u>                           | <u>Indemnité de départ</u> |
|------------------|-------------------------------------------|----------------------------|
| Bauce,Éric       | Vice-recteur exécutif et au développement | 100 299 \$                 |
| Beauchamp,Michel | V.-rect. ress. humaines                   | 94 967 \$                  |
| Brière,Denis     | Recteur                                   | 165 000 \$                 |
| Garnier,Bernard  | V.-rect. études activ. intern.            | 94 967 \$                  |
| Germain,Josée    | V.-rect. adm. finances                    | 95 352 \$                  |
| Lacasse,Nicole   | V.-rect. adj. études act. int.            | 83 204 \$                  |
| Lacroix,René     | V.-rect. adj. syst. inform.               | 83 204 \$                  |
| Richer,Monique   | Secrétaire général                        | 83 588 \$                  |



## État du traitement

Établissement: Université Laval - 975000  
Année financière: 2013-2014  
Page: 4 de 7

### 2. Autres catégories de personnel de direction

|                                                                     |                                           | Valeur pécuniaire des composantes du traitement<br>assujetties à l'impôt (en \$) |                       |                    |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|--------------------|
| Catégorie                                                           | Effectif<br>total de la<br>catégorie (**) | Étendue<br>du<br>traitement                                                      | Salaire<br>de<br>base | Autres<br>éléments |
| Personnel de direction<br>des composantes<br>de l'établissement (*) | 100,04                                    | Le plus élevé                                                                    | 167 976 \$            | 99 014 \$          |
|                                                                     |                                           | Moyenne                                                                          | 101 828 \$            | 17 196 \$          |
|                                                                     |                                           | Le moins élevé                                                                   | 86 749 \$             | 872 \$             |
| Personnel de direction<br>des services                              | 159,72                                    | Le plus élevé                                                                    | 158 224 \$            | 17 304 \$          |
|                                                                     |                                           | Moyenne                                                                          | 91 552 \$             | 3 775 \$           |
|                                                                     |                                           | Le moins élevé                                                                   | 68 327 \$             | 97 \$              |
| Personnel de gérance<br>des emplois de soutien                      | n/a                                       | Le plus élevé                                                                    | n/a                   | n/a                |
|                                                                     |                                           | Moyenne                                                                          | n/a                   | n/a                |
|                                                                     |                                           | Le moins élevé                                                                   | n/a                   | n/a                |

(\*) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent

(\*\*) En équivalence temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

## État du traitement

Établissement: Université Laval - 975000  
Année universitaire: 2013-2014  
Page: 5 de 7

### **Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et frais remboursés**

| <b>Personnel de direction supérieure</b> |                                | <b>Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés ( en \$)</b> |                   |
|------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Nom                                      | Fonction                       | Nombre de mois dans la fonction                                           | Valeur pécuniaire |
| Allard,Guy                               | V.-rect. adj. res. hum.        | 12,0                                                                      | 5 614 \$          |
| Audette,Marie                            | Doyen/ne                       | 12,0                                                                      | 12 840 \$         |
| Bauce,Éric                               | V.-rect. exécutif développ.    | 12,0                                                                      | 7 467 \$          |
| Beauchamp,Michel                         | V.-rect. ress. humaines        | 12,0                                                                      | 249 \$            |
| Beauregard,Robert                        | Doyen/ne                       | 12,0                                                                      | 8 437 \$          |
| Bergeron,Rénald                          | Doyen/ne                       | 12,0                                                                      | 15 004 \$         |
| Blais,François                           | Doyen/ne                       | 10,0                                                                      | 2 919 \$          |
| Brière,Denis                             | Recteur/-trice                 | 12,0                                                                      | 12 319 \$         |
| Brouillet,Eugénie                        | Doyen/ne                       | 12,0                                                                      | 6 155 \$          |
| Dallaire,Clémence                        | Doyen/ne                       | 12,0                                                                      | 10 555 \$         |
| D'Amours,Sophie                          | V.-rect. recherche création    | 12,0                                                                      | 8 039 \$          |
| Darveau,André                            | Doyen/ne                       | 12,0                                                                      | 7 858 \$          |
| De Waele,Michel                          | Doyen/ne                       | 12,0                                                                      | 13 518 \$         |
| Dubé,Claude                              | Doyen/ne                       | 12,0                                                                      | 7 075 \$          |
| Dufour,Jean-Claude                       | Doyen/ne                       | 12,0                                                                      | 6 945 \$          |
| Fournier,André                           | Doyen/ne                       | 12,0                                                                      | 1 382 \$          |
| Garnier,Bernard                          | V.-rect. études activ. intern. | 12,0                                                                      | 6 074 \$          |
| Gendron,Michel                           | Doyen/ne                       | 12,0                                                                      | 10 525 \$         |
| Germain,Josée                            | V.-rect. adm. finances         | 12,0                                                                      | 3 351 \$          |
| Lacasse,Nicole                           | V.-rect. adj. études act. int. | 12,0                                                                      | 12 698 \$         |

## État du traitement

Établissement: Université Laval - 975000  
Année universitaire: 2013-2014  
Page: 6 de 7

### **Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et frais remboursés (suite)**

| Personnel de direction supérieure |                                | Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés ( en \$) |                   |
|-----------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Nom                               | Fonction                       | Nombre de mois dans la fonction                                    | Valeur pécuniaire |
| Lacroix,René                      | V.-rect. adj. syst. inform.    | 12,0                                                               | 5 243 \$          |
| Lefebvre,Jean                     | Doyen/ne                       | 12,0                                                               | 10 912 \$         |
| Létourneau,Mireille               | V.-rect. adj. res. hum.        | 12,0                                                               | 3 944 \$          |
| Mathieu,Jacques                   | Doyen/ne                       | 2,0                                                                | 0 \$              |
| Mayrand,Denis                     | V.-rect. adj. rech. création   | 12,0                                                               | 13 430 \$         |
| Monette,Marcel                    | Doyen/ne                       | 12,0                                                               | 7 613 \$          |
| Ouellet,France                    | Auditeur/-trice interne        | 12,0                                                               | 693 \$            |
| Papillon,André                    | Doyen/ne                       | 12,0                                                               | 648 \$            |
| Pothier,François                  | V.-r.adj.qual.form.ap.réussite | 12,0                                                               | 988 \$            |
| Richer,Monique                    | Secrétaire général             | 12,0                                                               | 1 215 \$          |
| Routhier,Gilles                   | Doyen/ne                       | 12,0                                                               | 3 134 \$          |
| Thibaudeau,Victor                 | Doyen/ne                       | 12,0                                                               | 651 \$            |

## État du traitement

Établissement: Université Laval - 975000  
Année financière: 2013-2014  
Page: 7 de 7

### Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et frais remboursés

| Autres catégories de personnel                                       |                              | Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés ( en \$) |                   |
|----------------------------------------------------------------------|------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Catégorie                                                            | Étendue des frais remboursés | Effectif (*)                                                       | Valeur pécuniaire |
| Personnel de direction<br>des composantes<br>de l'établissement (**) | Le plus élevé                | 100,04                                                             | 18 135 \$         |
|                                                                      | Moyenne                      |                                                                    | 2 925 \$          |
|                                                                      | Le moins élevé               |                                                                    | 20 \$             |
| Personnel de direction<br>des services                               | Le plus élevé                | 159,72                                                             | 31 858 \$         |
|                                                                      | Moyenne                      |                                                                    | 2 190 \$          |
|                                                                      | Le moins élevé               |                                                                    | 7 \$              |
| Personnel de gérance<br>des emplois de soutien                       | Le plus élevé                | n/a                                                                | n/a               |
|                                                                      | Moyenne                      |                                                                    | n/a               |
|                                                                      | Le moins élevé               |                                                                    | n/a               |

(\*) S'applique aux personnes qui ont perçu des remboursements de frais ou des allocations.

(\*\*) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

---

## SECTION 5 : PRÉSENTATION DU RECTEUR

- Note biographique de M. Denis Brière
-

## **Monsieur Denis Brière**

### **25<sup>e</sup> recteur de l'Université Laval**

---

Né à Sainte-Martine, Denis Brière étudie au Collège de Beauharnois avant de compléter son cours classique (Baccalauréat ès Arts) en 1968, au Séminaire de Valleyfield. Il gradue en 1972 de la Faculté de foresterie et de géomatique de l'Université Laval. En 1979, il obtient son doctorat en aménagement du territoire de la Faculté de foresterie de l'University of British Columbia, à Vancouver, où il enseigne aux trois cycles de 1977 à 1980.

De 1979 à 1980, il est président du Comité fédéral-provincial pour l'évaluation des politiques environnementales (Province de la Colombie-Britannique). En 1981, Denis Brière revient au Québec et se joint à la Société d'énergie de la Baie James. De 1982 à 1987, il œuvre au sein de l'Institut canadien de recherche en génie forestier, avant d'assumer le poste de vice-président et directeur général de la Division des bois et forêts chez Kruger inc. de 1987 à 1996.

En 1994, il est nommé ingénieur forestier de l'année par l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec. De 1996 à 1998, M. Brière est président et chef de l'exploitation de Produits forestiers Kruger inc. qui emploie plus de 2000 personnes et possède un chiffre d'affaires annuel de 500 millions de dollars. De 1998 à 2000, Denis Brière devient président et chef de la direction du Groupe Comact, chef de file Nord-Américain dans la conception et la fabrication d'équipements destinés aux usines de transformation du bois.

De 2000 à 2007, Denis Brière est doyen de la Faculté de foresterie et de géomatique de l'Université Laval ; on lui doit d'ailleurs l'inclusion du Département de géographie à cette faculté.

En 2007, M. Brière est élu 25<sup>e</sup> recteur de l'Université Laval. Dès lors son engagement tant à l'interne qu'à l'externe s'intensifie. En 2010, il devient président de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) et membre d'un de ses sous-comités stratégiques en matière de science, de technologies et d'innovation. Il est aussi membre du Conseil d'administration de l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) et membre du Conseil d'administration du groupe U15 (15 universités les plus performantes en recherche).

Il occupe aussi le poste de président du Conseil de l'Innovation et du Comité d'accès à la région, en plus d'être membre du Conseil d'administration de divers organismes dont Québec International, l'Institut pour l'avancement de la culture philanthropique (IACP), le Comité régional ACCORD, et La Capitale assurance.

---

## ANNEXE

- Horizon 2017 : Orientation de développement de l'Université Laval  
(version complète)
-

# HORIZON 2017

Orientations de développement  
de l'Université Laval



UNIVERSITÉ  
LAVAL



# HORIZON 2017

## TABLE DES MATIÈRES

### Objectif 1

Favoriser le recrutement, la persévérance et la réussite des étudiants ..... 3

### Objectif 2

Innover dans les programmes de formation et l'offre des services  
pour les adapter aux nouvelles réalités des étudiants et aux besoins  
de la société ..... 4

### Objectif 3

Accentuer l'internationalisation de la formation et de la recherche,  
et la mise en œuvre de projets de coopération internationale ..... 5

### Objectif 4

Assurer un développement efficace de la recherche et de la création ..... 6

### Objectif 5

Attirer et recruter plus de professeurs, et fidéliser l'ensemble du corps  
professoral pour contribuer au développement de l'établissement ..... 7

### Objectif 6

Planifier et optimiser le recrutement du personnel enseignant et administratif,  
ainsi que la mobilité interne du personnel administratif ..... 8

### Objectif 7

Valoriser l'engagement et l'apport des membres de la communauté  
et accroître la notoriété de l'Université Laval ..... 9

### Objectif 8

Améliorer les conditions de vie des étudiants et de l'ensemble de la  
communauté universitaire et faire de l'Université Laval un exemple  
en matière de développement durable ..... 10

### Objectif 9

Assurer une saine gestion des finances de l'Université et améliorer  
les modes de gouvernance et de reddition de comptes ..... 12

## MOT DU RECTEUR

Au cours des cinq dernières années, les membres de notre communauté universitaire se sont mobilisés autour des grandes orientations de développement proposées dans *Horizon 2012*. Ensemble, nous avons fait progresser l'Université Laval dans le respect de sa mission et de ses valeurs tout en misant sur ses forces, son enracinement dans la région de Québec et son importance pour les sociétés québécoise et canadienne. Tous nos efforts se sont appuyés sur une vision porteuse d'avenir : devenir une des meilleures universités au monde.

Cette vision, stimulante et rassembleuse, a non seulement porté de nombreux fruits, mais elle sous-tend toujours les objectifs stratégiques présentés dans *Horizon 2017 : Orientations de développement de l'Université Laval*. Je suis heureux de vous présenter ce document, qui résulte d'un vaste exercice de consultation mené auprès de la communauté universitaire au cours des derniers mois.

*Horizon 2017* est bien ancré dans la réalité actuelle de l'Université Laval tout en ouvrant des perspectives d'avenir qui s'inscrivent dans la continuité du travail accompli depuis 2008. Nos actions resteront donc centrées sur les orientations et objectifs qui ont guidé nos décisions au cours des dernières années, dont la qualité de la formation, l'appui à la réussite, l'innovation pédagogique, la mobilité internationale et l'internationalisation de nos activités, la recherche et la création, les membres de notre communauté, leur milieu de vie et leurs conditions de travail et d'études, ainsi que la saine gouvernance. Une logique d'innovation, d'amélioration continue et de développement durable nous permettra de construire sur les acquis des dernières années.

Université complète et ouverte sur le monde, très productive dans le domaine de la recherche et de la création, fortement engagée dans la collectivité, l'Université Laval est déterminée plus que jamais à se positionner parmi les meilleures, ici comme ailleurs.

Je suis persuadé que le dynamisme, l'esprit d'innovation et la recherche de l'excellence qui animent notre communauté universitaire assureront l'atteinte des objectifs proposés dans *Horizon 2017*, et qu'ensemble, nous continuerons à faire progresser notre université au cours des quatre prochaines années.

Le recteur,



Denis Brière



## MOT DU VICE-RECTEUR EXÉCUTIF ET AU DÉVELOPPEMENT

Le plan d'action *Horizon 2017: orientations de développement de l'Université Laval* s'inscrit dans une perspective de développement durable qui englobe notre communauté universitaire dans toutes ses composantes.

Dans la continuité du travail accompli au cours des dernières années, *Horizon 2017* propose neuf grands objectifs stratégiques :

- Favoriser le recrutement, la persévérance et la réussite des étudiants;
- Innover dans les programmes de formation et l'offre des services pour les adapter aux nouvelles réalités des étudiants et aux besoins de la société;
- Accentuer l'internationalisation de la formation et de la recherche et la mise en oeuvre de projets de coopération internationale;
- Assurer un développement efficace de la recherche et de la création;
- Attirer et recruter plus de professeurs, et fidéliser l'ensemble du corps professoral pour contribuer au développement de l'établissement;
- Planifier et optimiser le recrutement du personnel enseignant et administratif, ainsi que la mobilité interne du personnel administratif;
- Valoriser l'engagement et l'apport des membres de la communauté et accroître la notoriété de l'Université Laval;
- Améliorer les conditions de vie des étudiants et de l'ensemble de la communauté universitaire et faire de l'Université Laval un exemple en matière de développement durable;
- Assurer une saine gestion des finances de l'Université et améliorer les modes de gouvernance et de reddition de comptes.

De nombreuses actions, dont certaines ne sont pas présentées dans ce document, viendront favoriser l'atteinte de chacun de ces grands objectifs. En outre, quelque 35 indicateurs de mesure ont été liés à ces objectifs stratégiques : ils permettront d'évaluer périodiquement les résultats et d'intervenir au besoin en modifiant ou ajoutant de nouvelles actions dans un but d'efficacité accrue.

*Horizon 2017* est donc un plan d'action inclusif, dynamique et respectueux de la mission et des valeurs premières de notre université.

Le vice-recteur exécutif et au développement,



Éric Baucé

## OBJECTIF 1

### FAVORISER LE RECRUTEMENT, LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS

L'Université Laval croit qu'une grande majorité d'étudiants peuvent réussir leurs études s'ils sont placés dans des conditions adéquates d'encadrement et s'ils reçoivent le soutien dont ils ont besoin au moment opportun. Dans cette perspective, de nombreuses actions se poursuivront ou seront entreprises au cours des prochaines années afin de soutenir la persévérance et la réussite étudiantes aux trois cycles de formation.

#### Actions sélectionnées

- 1.1 Renforcer, par un plan global, la gestion stratégique de l'effectif étudiant (recrutement, persévérance, qualité de l'expérience, diplomation et placement).
- 1.2 Améliorer le continuum recrutement-admission-inscription en bonifiant l'accompagnement des candidats et le processus administratif.
- 1.3 Faciliter l'accueil et l'intégration des étudiants et améliorer l'expérience étudiante par la mise en place d'un guichet unique.
- 1.4 Appuyer les facultés et les services dans l'analyse des besoins et l'élaboration de mesures de soutien à la réussite, notamment par le repérage précoce des étudiants en difficulté, le tutorat et la mise en place de centres d'aide en français ou dans d'autres langues.
- 1.5 Accentuer les mesures d'appui permettant à des populations étudiantes particulières (clientèles émergentes, étudiants étrangers, étudiants adultes) de progresser dans leur projet de formation.
- 1.6 Renforcer le soutien aux enseignants et aux étudiants afin d'améliorer la qualité de l'encadrement pédagogique, notamment par le déploiement des plans de collaboration et le suivi des activités de formation aux cycles supérieurs.
- 1.7 Appuyer et valoriser les directions et les comités de programme dans leurs fonctions pédagogiques et administratives, notamment en créant des outils de suivi des cohortes.

#### Indicateurs de suivi

##### INDICATEUR 1.A

Nombre de EETP dans les programmes crédités, ventilé par cycle

##### INDICATEUR 1.B

Taux de persévérance et durée des études dans les programmes crédités, ventilés par cycle

## OBJECTIF 2

### **INNOVER DANS LES PROGRAMMES DE FORMATION ET L'OFFRE DES SERVICES POUR LES ADAPTER AUX NOUVELLES RÉALITÉS DES ÉTUDIANTS ET AUX BESOINS DE LA SOCIÉTÉ**

Bimodale, l'Université Laval vise à offrir des programmes de formation de classe mondiale à la fine pointe du savoir et de la pédagogie, adaptés à la diversité de sa population étudiante ainsi qu'aux besoins de la société actuelle. À cet égard, l'Université entend accroître la flexibilité de ses programmes de formation, diversifier les horaires de cours, accentuer l'offre de cours en ligne et hybrides, et accroître l'offre de formations interdisciplinaires.

#### **Actions sélectionnées**

- 2.1 Poursuivre le développement et l'adaptation des programmes en présentiel et en ligne en affirmant le leadership de l'Université Laval comme établissement bimodal.
- 2.2 Accentuer la flexibilité des programmes et de l'offre de cours, et diversifier les horaires pour s'adapter aux réalités étudiantes et favoriser la conciliation études-travail-famille.
- 2.3 Adopter des mesures organisationnelles et budgétaires encourageant l'interdisciplinarité.
- 2.4 S'assurer de l'intégration des compétences numériques dans les programmes.
- 2.5 Renforcer les moyens pour s'assurer de l'acquisition de compétences langagières par les étudiants.
- 2.6 Améliorer le processus d'évaluation continue des programmes.
- 2.7 Bonifier l'offre de formation continue sur mesure en établissant des relations plus étroites avec les facultés, les organisations partenaires, les entreprises et les pôles universitaires.

#### **Indicateurs de suivi**

##### **INDICATEUR 2.A**

**Nombre de cours, de services offerts et de visites dans l'Environnement numérique d'apprentissage (ENA)**

##### **INDICATEUR 2.B**

**Nombre de cours et de programmes multifacultaires**

##### **INDICATEUR 2.C**

**Nombre de EETP en formation à distance et hybride**

##### **INDICATEUR 2.D**

**Nombre de crédits en formation continue créditée et nombre d'unités d'éducation continue non créditée**

##### **INDICATEUR 2.E**

**Nombre de programmes évalués et périodicité des évaluations**

## OBJECTIF 3

### **ACCENTUER L'INTERNATIONALISATION DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE, ET LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS DE COOPÉRATION INTERNATIONALE**

Ouverte sur le monde, l'Université Laval favorise les échanges, la coopération, et la mobilité internationale des membres de sa communauté. Au cours des prochaines années, l'Université entend accroître sa présence sur la scène internationale, notamment en réalisant davantage de projets conjoints avec ses partenaires et en s'engageant plus avant en coopération internationale.

#### **Actions sélectionnées**

- 3.1 Accentuer, avec nos partenaires étrangers, la réalisation d'activités et de projets conjoints de formation et de recherche.
- 3.2 Intensifier et diversifier les programmes de mobilité internationale d'étudiants, notamment par la création de stages.
- 3.3 Améliorer les structures d'accueil des facultés et des services pour les étudiants, stagiaires et autres invités provenant de l'étranger.
- 3.4 Renforcer les mesures favorisant la mobilité internationale des professeurs et des chercheurs ainsi que l'accueil de professeurs et de chercheurs invités.
- 3.5 Accroître et mettre en évidence la participation des chercheurs de l'Université dans les grands réseaux de recherche internationaux.
- 3.6 Réaliser un complexe intégré comprenant des résidences étudiantes et la Maison internationale.
- 3.7 Accroître l'apport de l'Université Laval aux projets de coopération internationale.

#### **Indicateurs de suivi**

##### **INDICATEUR 3.A**

**Nombre d'étudiants étrangers**

##### **INDICATEUR 3.B**

**Nombre d'étudiants en mobilité internationale entrante et sortante**

##### **INDICATEUR 3.C**

**Pourcentage des publications en collaboration internationale**

##### **INDICATEUR 3.D**

**Nombre de projets de recherche en collaboration internationale**

##### **INDICATEUR 3.E**

**Nombre de projets et enveloppe globale de soutien aux projets de coopération et développement**

## OBJECTIF 4

### ASSURER UN DÉVELOPPEMENT EFFICACE DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION

Les activités de recherche de l'Université Laval favorisent non seulement la mise à jour de ses programmes de formation, mais aussi la création de richesses collectives et le progrès de la société. L'Université Laval entend continuer à bâtir, avec ses membres et ses partenaires, une force de recherche innovante, créative et durable qui lui permettra de renforcer sa position parmi les plus grandes universités de recherche au Canada.

#### Actions sélectionnées

- 4.1 Améliorer les outils permettant d'analyser les forces de recherche et de création de l'établissement.
- 4.2 Intensifier les efforts de sensibilisation sur l'importance de la recherche fondamentale auprès des gouvernements, des organismes subventionnaires et du secteur privé.
- 4.3 Favoriser l'optimisation de la mise en commun des expertises et des infrastructures de recherche et de création.
- 4.4 Poursuivre le développement de partenariats de recherche et de création avec le secteur public et le secteur privé en se préoccupant des problèmes vécus par les entreprises et les gouvernements.
- 4.5 Favoriser l'assistanat et la participation des étudiants aux projets de recherche et de création.
- 4.6 Améliorer les mécanismes d'appui à la préparation des demandes de bourses par les étudiants et des demandes de subvention par les jeunes chercheurs.
- 4.7 Créer, en collaboration avec la Fondation de l'Université Laval, un fonds de démarrage en soutien aux nouvelles initiatives en recherche et création liées aux enjeux sociaux émergents.
- 4.8 Mettre en valeur l'innovation sociale issue des activités de transfert de connaissances.
- 4.9 Travailler de concert avec les organismes régionaux pour favoriser l'innovation scientifique, le transfert technologique et la création de valeur dans notre environnement.

#### Indicateurs de suivi

##### INDICATEUR 4.A

Nombre normalisé de citations dans des secteurs stratégiques ciblés

##### INDICATEUR 4.B

Financement par professeur et financement par étudiant de cycles supérieurs

##### INDICATEUR 4.C

Taux de succès aux concours de demandes de subvention (chercheurs) et de bourses issues des organismes subventionnaires (étudiants)

##### INDICATEUR 4.D

Classement Research InfoSource en recherche

##### INDICATEUR 4.E

Nombre de brevets, licences et droits d'auteurs

## OBJECTIF 5

### **ATTIRER ET RECRUTER PLUS DE PROFESSEURS, ET FIDÉLISER L'ENSEMBLE DU CORPS PROFESSORAL POUR CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT**

La mission première de l'Université Laval, qui en est une de formation et de recherche, doit en grande partie son accomplissement à un corps professoral compétent et diversifié. Reconnaisant l'excellence de son corps professoral, l'Université Laval entend favoriser son développement, notamment en créant davantage de pôles d'expertise en formation et en recherche, et en offrant un soutien accru aux professeurs en début de carrière.

#### **Actions sélectionnées**

- 5.1 Assurer le renouvellement du corps professoral et la création de nouveaux postes.
- 5.2 Accentuer le développement du programme de Chaires de leadership en enseignement (CLE).
- 5.3 Promouvoir la création de chaires de recherche en partenariat, de chaires de recherche du Canada et de chaires d'excellence en recherche du Canada.
- 5.4 Souligner les succès et le rayonnement des professeurs et chercheurs.
- 5.5 Mettre en place un fonds institutionnel en vue de favoriser l'obtention de budgets de démarrage pour les nouveaux professeurs.
- 5.6 Favoriser le mentorat des nouveaux professeurs.
- 5.7 Offrir des ateliers sur l'encadrement des étudiants aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

#### **Indicateurs de suivi**

##### **INDICATEUR 5.A**

**Nombre de nouveaux professeurs recrutés**

##### **INDICATEUR 5.B**

**Nombre de démissions de professeurs**



## OBJECTIF 6

### **PLANIFIER ET OPTIMISER LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT ET ADMINISTRATIF, AINSI QUE LA MOBILITÉ INTERNE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF**

L'Université Laval est une communauté d'apprentissage, d'échanges et de partage au sein de laquelle le personnel enseignant et administratif joue un rôle central. L'Université continuera de soutenir le développement de son personnel enseignant et administratif par un certain nombre d'actions respectueuses des talents et compétences de chacun.

#### **Actions sélectionnées**

- 6.1 Faire un exercice rigoureux concernant les besoins actuels et futurs en personnel qualifié et évaluer notre vulnérabilité dans certains secteurs.
- 6.2 Implanter des pratiques de dotation efficace et mettre en place de nouveaux instruments d'évaluation et de mesure pour la sélection des candidats.
- 6.3 Implanter, dans une perspective de développement de carrière, un système d'évaluation continue du personnel, permettant de déceler et développer les talents et les compétences des employés.
- 6.4 Mettre en place des programmes de gestion de la continuité en favorisant le transfert de savoir entre employés.

#### **Indicateurs de suivi**

##### **INDICATEUR 6.A**

Nombre de mesures mises en place afin de répondre aux besoins actuels et futurs d'employés qualifiés

##### **INDICATEUR 6.B**

Nombre de personnes ayant suivi de la formation sur mesure, effectué des stages ou des affectations temporaires

## OBJECTIF 7

### VALORISER L'ENGAGEMENT ET L'APPORT DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ ET ACCROÎTRE LA NOTORIÉTÉ DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Les membres de la communauté de l'Université Laval sont unis par une culture de la qualité et de l'innovation, des valeurs institutionnelles et un sens profond de l'engagement. L'Université entend participer de façon accrue à la vie régionale en favorisant l'engagement personnel et collectif des membres de sa communauté et en valorisant leurs apports dans la collectivité.

#### Actions sélectionnées

- 7.1 Bonifier la coordination du soutien à la tenue d'événements majeurs sur le campus.
- 7.2 Participer activement à la vie culturelle, sociale, économique et sportive de la région en planifiant divers événements avec les organisations du milieu.
- 7.3 Mettre en évidence, notamment par l'organisation d'activités de reconnaissance, les services rendus par les membres de la communauté universitaire sous la forme d'un engagement social bénévole.
- 7.4 Souligner les succès des étudiants dans différents domaines, notamment par la mise en valeur des bourses, distinctions et prix obtenus.
- 7.5 Maintenir la collaboration avec la CADEUL et l'ÆLIÉS dans leurs initiatives pour l'amélioration de la vie associative, de la vie étudiante et des conditions de vie des étudiants.

#### Indicateurs de suivi

##### INDICATEUR 7.A

Nombre de conférences internationales et de congrès majeurs tenus à l'Université Laval

##### INDICATEUR 7.B

Nombre de citations de l'Université Laval dans les journaux nationaux et internationaux

##### INDICATEUR 7.C

Nombre d'heures d'activités d'implication des membres actuels ou des diplômés de l'Université Laval dans la vie culturelle, sociale et économique de la région

##### INDICATEUR 7.D

Nombre d'activités ou gestes de reconnaissance visant à souligner l'apport des membres de la communauté

## OBJECTIF 8

### **AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES ÉTUDIANTS ET DE L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE ET FAIRE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL UN EXEMPLE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

À la fois lieu de formation et source de nouveaux savoirs, l'Université Laval répond aux nombreux défis en matière de mode, de milieu et de niveau de vie posés par le développement durable en améliorant notamment ses espaces de vie, d'apprentissage et de travail, en promouvant de saines habitudes de vie, en optimisant la gestion de ses ressources et en continuant à réduire son empreinte environnementale.

#### **Actions sélectionnées**

- 8.1 Améliorer les espaces physiques de formation en prenant en considération les nouvelles réalités d'apprentissage.
- 8.2 Poursuivre les efforts de développement et d'amélioration du parc immobilier et des infrastructures, incluant les aires de vie et les infrastructures technologiques.
- 8.3 Mettre en place un comité d'analyse et d'intervention en santé mentale et situations préoccupantes.
- 8.4 Assurer un nombre suffisant de ressources humaines administratives ayant l'expertise appropriée pour soutenir l'enseignement et la recherche.
- 8.5 Élaborer une approche novatrice et créative relativement à la structure des services alimentaires.
- 8.6 Poursuivre le développement du programme Mon équilibre UL et le programme de santé globale de façon à favoriser la réussite scolaire et le bien-être au travail.
- 8.7 Intensifier la formation en gestion des ressources humaines donnée aux gestionnaires des études et administratifs.
- 8.8 Mettre en œuvre le plan d'action institutionnel de développement durable 2012-2015.

## **Indicateurs de suivi**

### **INDICATEUR 8.A**

Taux de satisfaction des employés et des étudiants

### **INDICATEUR 8.B**

Nombre d'adhérents au programme Mon équilibre UL

### **INDICATEUR 8.C**

Nombre de formations données en ressources humaines

### **INDICATEUR 8.D**

Émissions de gaz à effet de serre, consommation d'eau et d'énergie

### **INDICATEUR 8.E**

Nombre de programmes d'études ayant intégré une initiation aux enjeux de développement durable

### **INDICATEUR 8.F**

Nombre et pourcentage de chaires et regroupements de recherche rattachés à un enjeu de la politique institutionnelle de développement durable

### **INDICATEUR 8.G**

Pourcentage des achats de biens et services acquis en tenant compte de critères de durabilité

## OBJECTIF 9

### ASSURER UNE SAINTE GESTION DES FINANCES DE L'UNIVERSITÉ ET AMÉLIORER LES MODES DE GOUVERNANCE ET DE REDDITION DE COMPTES

De nombreuses mesures assurent la saine gouvernance de l'Université Laval et l'utilisation optimale et responsable des ressources qui lui sont confiées. Au cours des prochaines années, l'Université Laval entend maintenir l'équilibre budgétaire de ses opérations courantes, assurer une gestion rigoureuse de ses budgets de fonctionnement et d'investissement, et continuer à soutenir ses unités dans leurs efforts de gestion.

#### Actions sélectionnées

- 9.1 Maintenir l'équilibre budgétaire et assurer une gestion rigoureuse des budgets de fonctionnement et des budgets d'investissement associés aux infrastructures.
- 9.2 Continuer à améliorer les outils et le soutien aux unités pour faciliter leur gestion financière.
- 9.3 Intensifier la formation financière des gestionnaires des études et administratifs.
- 9.4 Apporter un soutien aux gestionnaires désirant revoir l'organisation du travail au sein de leur unité.

#### Indicateurs de suivi

##### INDICATEUR 9.A

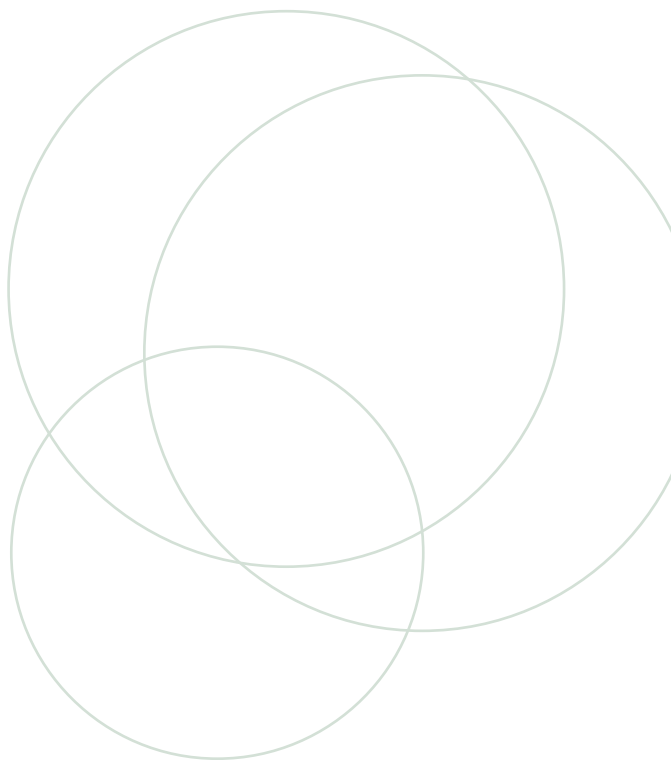
Équilibre budgétaire

##### INDICATEUR 9.B

Pourcentage des dépenses administratives

##### INDICATEUR 9.C

Nombre de formations en gestion financière offertes aux gestionnaires des études et administratifs, et nombre d'études de réorganisation les impliquant



Document approuvé par le Conseil universitaire le 14 mai 2013  
et par le Conseil d'administration le 15 mai 2013



Imprimé sur du Rolland Enviro100, contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation, certifié Éco-Logo, procédé sans chlore, FSC recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.

Crédits photos : Université Laval, sauf mention contraire.

